



**HAL**  
open science

# La correspondance entre Julien de Saint-Venant et Joseph Déchelette

Julien Garrant

► **To cite this version:**

Julien Garrant. La correspondance entre Julien de Saint-Venant et Joseph Déchelette. 2015. hal-01341148

**HAL Id: hal-01341148**

**<https://hal.science/hal-01341148>**

Submitted on 11 Jul 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

"Les correspondances de Joseph Déchelette (2)"

Sandra Péré-Noguès (TRACES UMR 5608 - Université Toulouse Jean Jaurès)

## **La correspondance entre Julien de Saint-Venant et Joseph Déchelette**

par Julien Garrant

### **Résumé**

Cette étude est une première édition annotée de la correspondance entre Julien de Saint-Venant, érudit et archéologue amateur, et l'archéologue Joseph Déchelette, qui ont échangé entre 1898 et 1914 plus d'une centaine de courriers. Les échanges entre les deux hommes lèvent notamment le voile sur l'implication des milieux savants provinciaux dans les travaux majeurs que mène Joseph Déchelette à l'époque, et offrent par ailleurs une vision intéressante des lignes de connivence et de fracture qui structurent le milieu savant français au moment où la Protohistoire commence à peine à émerger comme une science à part entière.

**2015**

## Les correspondances de Joseph Déchelette

### Le dossier Julien de Saint-Venant

L'étude de la correspondance de Joseph Déchelette a permis d'éclairer les nombreux liens que l'archéologue roannais a entretenus avec de très nombreux correspondants, des plus grandes figures des sciences préhistoriques aux plus modestes fouilleurs amateurs de son temps. Parmi les nombreux correspondants de Joseph Déchelette, l'un des plus assidus est justement l'un des représentants de l'élite de l'érudition provinciale, Julien de Saint-Venant. Inspecteur des Eaux et Forêts et par ailleurs amateur d'antiquités et de préhistoire, collectionneur à ses heures, son nom est essentiellement connu pour les travaux qu'il a menés sur l'industrie du silex du Grand-Pressigny ainsi que sur les Volques Arécomiques<sup>1</sup>. Parmi les 5000 lettres conservées à Roanne, les 107 courriers<sup>2</sup> que Saint-Venant adresse à Joseph Déchelette entre 1898 et 1914 constituent l'un des dossiers de correspondance les plus massifs qui soient conservés. Par ailleurs, l'existence aux archives départementales du Cher, à Bourges, d'un fonds Saint-Venant contenant notamment de nombreuses lettres, permet de reconstituer partiellement les échanges entre les deux hommes, là où il faut dans bien d'autres cas se contenter d'une correspondance passive. Les courriers reçus par Julien de Saint-Venant n'ont pas eu la chance d'être aussi rigoureusement préservés que ceux de Déchelette<sup>3</sup>, et ses archives n'ont livré qu'à peine vingt lettres de Déchelette. L'ensemble des courriers laissant supposer des échanges réguliers et soutenus entre les deux hommes, il est manifeste que bon nombre des lettres adressées par Déchelette à Saint-Venant ont été égarées, mais l'archéologue roannais reste malgré tout, à en juger par l'ensemble des lettres redécouvertes à Bourges, un important correspondant du savant nivernais.

#### **Julien de Saint-Venant**

Julien de Saint-Venant (1847-1930) fait partie des très nombreux archéologues locaux qui, à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, forment en France une masse d'anonymes contributeurs aux progrès des sciences préhistoriques. Comme nombre de ses confrères, cet érudit originaire du

---

<sup>1</sup> Peuple celte jusqu'alors peu connu qui vivait dans la région du Gard actuel.

<sup>2</sup> Il faut ajouter à cet ensemble les 17 documents, croquis, notes et autres fragments de lettres qui accompagnaient certaines lettres ou se trouvaient simplement conservés parmi ces courriers, et dont le sens reste le plus souvent très obscur, ces documents étant très peu explicites. Par ailleurs, deux autres lettres de Saint-Venant accompagnent ce massif ensemble de lettres ; une première était destinée à Jacques-Gabriel Bulliot, oncle et parrain scientifique de Joseph Déchelette, tandis que la seconde, écrite en octobre 1914, était destinée à la veuve de l'archéologue roannais, qui venait de perdre la vie au front.

<sup>3</sup> Les documents personnels de Julien de Saint-Venant semblent avoir été laissés en l'état, personne n'ayant manifestement souhaité prendre un soin particulier de la très vaste documentation qu'avait accumulée le savant au long d'une carrière scientifique de plus de quarante années.

centre de la France mène ses propres fouilles, s'intéresse aux pièces rassemblées par des collectionneurs amateurs, et trouve dans les travaux des grands préhistoriens de l'époque autant de précieux repères pour avancer dans ses propres recherches. Cependant, à la différence d'un grand nombre de ces archéologues amateurs, Julien de Saint-Venant se démarque par sa rigueur scientifique, son sérieux et son implication dans ses travaux, ce qui lui vaut le respect de bon nombre de ses confrères tout au long de sa longue carrière.

Bachelier à 21 ans, il choisit aussitôt d'intégrer l'école des Eaux et Forêts avant d'y assumer différents postes : garde général à partir de 1869 à Blois, puis Bracieux et Saint-Amand, il devient sous-inspecteur à Foix, Bourges et Orléans, puis Inspecteur à Uzès et enfin à Nevers, où il termine sa carrière en 1908. À chacune de ses mutations successives, il veille à prendre contact avec le milieu érudit local et s'intéresse vivement au patrimoine archéologique et historique des régions où il est amené à résider<sup>4</sup>. Amoureux de la nature, il profite de ses déplacements professionnels pour explorer les forêts et campagnes alentour, s'attachant dès que l'occasion s'en présente à étudier les vestiges qu'il y découvre ou que les locaux lui présentent spontanément. L'attrait de cet inspecteur des Eaux et Forêts pour les antiquités n'est en effet un secret pour personne dans les régions où il officie, et ses articles témoignent de la qualité des réseaux relationnels qu'il parvient à tisser avec les populations du cru, qui dès lors n'hésitent pas à venir lui soumettre les découvertes locales fortuites.

Ces qualités relationnelles expliquent pour une grande part la production scientifique de Julien de Saint-Venant. Dans chaque région livrée à son regard, il intègre systématiquement les sociétés savantes locales, mais surtout concrétise ses recherches par la publication d'articles mettant en exergue des trouvailles bien souvent encore méconnues, qu'il s'agisse de découvertes archéologiques ou encore de pièces dormant parfois depuis plusieurs années dans les réserves de musées provinciaux et autres collections privées. Au total, on trouve trace de cinquante-six publications entre 1888 et 1931, ayant notamment trait à l'archéologie gardoise, aux trouvailles livrées par le sol de la Nièvre et de la Bourgogne, et enfin à l'industrie du silex du Grand-Pressigny. Appuyé en particulier par la Société des Antiquaires du Centre, qu'il intègre en 1885 grâce à des soutiens familiaux et à sa proximité avec quelques-uns de ses membres éminents, il élabore ses premiers travaux. Il bénéficie des conseils de ses confrères plus expérimentés, s'inscrivant avec profit dans la « démarche

---

<sup>4</sup> Pour le Gard et Uzès, voir J. Garrant, "Julien de Saint-Venant et l'archéologie gardoise", dans B. Girard (dir.), "Au fil de l'épée – Armes et guerriers en pays celte méditerranéen", *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, n°30, Nîmes, 2013, p. 26-28.

collective »<sup>5</sup> que proposent les sociétés savantes aux amateurs débutants. Julien de Saint-Venant collabore par ailleurs avec d'autres sociétés locales, moins importantes, comme la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois<sup>6</sup> ou la Société nivernaise des Lettres, Arts et Sciences. L'intérêt de ses travaux et ses qualités scientifiques lui permettent d'intégrer assez rapidement des sociétés savantes nationales de bien plus grande envergure, et en particulier la Société Française d'Archéologie (1890), au sein de laquelle il assume même la fonction d'Inspecteur pour la Nièvre à partir de 1903. A la fin de cette même année 1903, la Société Préhistorique Française nouvellement formée le sollicite parmi les premiers, car il apparaît alors comme un représentant de choix de l'élite de l'érudition provinciale.

Pourtant, au fil des ans, l'érudit nivernais peine de plus en plus à mener à bien ses nombreux projets scientifiques. Entravé par ses obligations professionnelles et familiales, sans compter le poids de l'âge et les problèmes de santé qui frappent son couple, il désespère de parachever ses travaux sur les quelques sujets qui lui tiennent le plus à cœur, et auxquels il n'a pu consacrer jusqu'alors que quelques articles et comptes rendus. C'est sans doute ce qui motive son départ à la retraite en 1908. Pourtant, ce cap important dans la vie de Julien de Saint-Venant ne lui permet pas de consacrer plus de temps à ses travaux. Si l'année 1908 voit un ultime pic dans les publications de Saint-Venant, un déclin inéluctable succède immédiatement. De plus en plus accaparé par ses devoirs familiaux, il ne peut plus se déplacer autant que dans les années précédentes. Lorsqu'il quitte Nevers en 1912 pour emménager à Bourges, sa ville de naissance, il doit dans les mois qui suivent assumer de manière impromptue la présidence de la Société savante à laquelle il doit l'essentiel de sa carrière, les Antiquaires du Centre. Cette dernière vient en effet de perdre Daniel Matter et le choisit pour nouveau président, lui qui a fait de multiples fois ses preuves en représentant dignement l'érudition berrichonne dans les grands congrès nationaux et internationaux. C'est donc un Julien de Saint-Venant désormais vieillissant qui accepte de consacrer son temps, et ce qui lui reste d'énergie, à faire vivre cette société savante régionale. Durant les quatorze années qui suivent, Julien de Saint-Venant préside donc les Antiquaires du Centre, et parvient notamment à lui faire traverser les durs moments de la Grande Guerre. C'est en partie à Julien de Saint-Venant que la Société des Antiquaires du Centre doit d'avoir alors réussi à maintenir son activité et la publication de ses Mémoires, tandis que son dévoué président devait pour sa part

---

<sup>5</sup> Voir une situation comparable pour Joseph Déchelette : V. Georges et V. Guichard, « J. Déchelette et La Diana : des années de formation aux grandes synthèses historiques et archéologiques », dans S. Péré-Noguès (dir.) et alii, *Regards sur l'archéologie : actes des journées d'études du 4 novembre 2011 à la Diana*, Montbrison, éd. F.R.A.I. / La Diana, 2013, p. 1-8.

<sup>6</sup> Cette société savante ayant été présidée entre autres par le père puis le frère de Julien de Saint-Venant, c'est là encore par un biais familial qu'il intègre ce groupement savant amateur.

renoncer définitivement à ses travaux scientifiques personnels. Lorsqu'il en quitte la présidence en 1927, Julien de Saint-Venant est un savant respecté de tous à Bourges, comme en témoigne le très long hommage qui lui est rendu par l'abbé Maurice de Laugardière, son successeur, après sa disparition en 1931.

Aussi méritant qu'ait été son parcours, on ne peut pas pour autant dire que Julien de Saint-Venant ait acquis une durable et éclatante notoriété dans le milieu savant national. Homme de l'ombre attaché au travail de terrain et à la recherche pure, il ne dispose pas de la folle énergie d'un Joseph Déchelette qui lui aurait permis de publier une masse considérable d'articles. La cinquantaine de publications qu'il signe durant une carrière longue de près de quarante années, brille bien plus par les qualités que par le nombre. C'est sans doute ce qui explique le respect qu'acquiert le savant nivernais de la part de ses confrères les plus éminents qui, à l'image de Déchelette, ont eu la chance de pouvoir s'appuyer sur les denses réseaux de relations locales et la longue expérience provinciale de Saint-Venant. Au contraire d'autres confrères comme Jacques-Gabriel Bulliot, Saint-Venant échoue par ailleurs à se doter d'un héritier scientifique qui aurait été capable de le seconder et de prolonger ses travaux. Il songe un temps à initier son gendre, Gaston de Chomereau, jeune lieutenant qui s'illustre pendant la Grande Guerre et voit s'ouvrir devant lui une glorieuse carrière militaire qui l'amène au grade de général mais le détourne définitivement des sciences préhistoriques. Ainsi n'existe-t-il, à la mort de Saint-Venant, personne qui puisse reprendre le flambeau et parachever ses travaux sur les silex pressiniens, les Volques Arécomiques, les hipposandales préromaines et antiques, la découverte des voies romaines ou encore la céramique protohistorique. Les archives et les correspondances de l'érudite ont par la suite été confiées aux archives départementales du Cher, ses collections lithiques sommeillant parmi les possessions de ses héritiers avant d'être dispersées, et le nom de Saint-Venant est tombé progressivement dans l'oubli, précédant de quelques décennies la Société des Antiquaires du Centre qui disparaît à son tour en 1969 pour laisser la place à la Société d'archéologie et d'histoire du Berry. Bien que les travaux de Julien de Saint-Venant menés dans le Gard entre 1890 et 1894 aient été l'objet d'un récent regain d'intérêt<sup>7</sup>, durant de longues décennies, le souvenir de l'archéologue n'est plus entretenu que par les biographes familiaux.

---

<sup>7</sup> B. Girard, "À la redécouverte des tombes gauloises de la région nîmoise", dans B. Girard (dir.), "Au fil de l'épée – Armes et guerriers en pays celte méditerranéen", *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, n°30, Nîmes, 2013, p. 29-33.

## Une correspondance scientifique et amicale

La correspondance entre Julien de Saint-Venant et Joseph Déchelette naît d'une rencontre à priori fortuite au mont Beuvray, lors d'une visite du site organisée durant l'été 1898 par son inventeur, Jacques-Gabriel Bulliot. Julien de Saint-Venant s'y rend en compagnie de quelques amis amateurs d'antiquités, probablement sur l'invitation de Bulliot lui-même, les deux hommes entretenant une correspondance depuis plusieurs années. Joseph Déchelette est présent lors de cette visite, et peut ainsi rencontrer pour la première fois Julien de Saint-Venant. Dans les mois qui suivent, les premiers courriers sont échangés entre les deux hommes, témoignant de premières et timides affinités entre les deux archéologues, que quinze années séparent. Rapidement, diverses initiatives apparaissent : échanges de brochures, visites réciproques à Roanne et Nevers, etc. Pourtant, même si Bulliot semble avoir activement contribué à la mise en contact des deux hommes, les échanges entre ceux-ci ne prennent une véritable ampleur qu'après la disparition de l'inventeur de Bibracte, en janvier 1902. Les visites au domicile de chacun, très difficiles à organiser par ces deux hommes extrêmement occupés, finissent par avoir lieu. Après quelques échanges courtois, une véritable collaboration scientifique se met en place, en particulier à partir de 1904, année où Déchelette mène à bien l'une de ses plus ambitieuses réalisations, la publication des *Vases céramiques ornés de la Gaule Romaine*. Julien de Saint-Venant s'évertue alors à fournir à son jeune confrère toutes les données inédites qu'il a pu dénicher dans ses fouilles de terrain, ses recherches bibliographiques ou ses visites de divers musées provinciaux et de collections privées souvent méconnues. Le phénomène ne fait que s'amplifier dans les années qui suivent, alors que Déchelette entame la rédaction des tomes successifs du *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*. Les lettres, parfois accompagnées de brochures, de croquis ou même de photographies, sont l'occasion pour Saint-Venant de fournir à Déchelette des informations de première main liées aux multiples thèmes et régions auxquels il a eu l'occasion de s'intéresser, informations qui mettent Déchelette sur la piste de plusieurs trouvailles inédites ou articles méconnus qu'il peut exploiter et mettre en valeur dans ses ouvrages. Comme en témoigne notamment le *Manuel*, l'aide de Julien de Saint-Venant a été notamment très précieuse dans la collecte des travaux et trouvailles concernant le Midi de la France et l'industrie du silex du Grand-Pressigny. L'archéologue nivernais devient ainsi un acteur majeur des réseaux de correspondance qu'entretient Joseph Déchelette, allant même jusqu'à mettre en relation son ami Déchelette avec ses contacts provinciaux<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> Voir J. Garrant, « Joseph Déchelette et un érudit de province, Julien de Saint-Venant », dans S. Péré-Noguès (dir.), *Joseph Déchelette – Un précurseur de l'archéologie européenne*, éd. Errance, Arles, 2014, p. 229-231.

Le nom de l'archéologue nivernais apparaît pourtant peu dans l'ouvrage ; bien souvent, Saint-Venant met Déchelette sur la piste de publications d'archéologues locaux, publications sur lesquelles ce dernier s'appuie exclusivement. Mais, en écho aux nombreuses lettres échangées, les remerciements que Déchelette adresse à Saint-Venant dans les préfaces de plusieurs tomes du *Manuel* attestent du soutien précieux et très apprécié qu'il a fourni<sup>9</sup>. En retour, Joseph Déchelette lui apporte le concours de son expertise en quelques occasions : Saint-Venant qui mène jusqu'à sa retraite plusieurs fouilles dans la région de Nevers s'appuie volontiers sur sa culture scientifique qui, à l'expérience accumulée au Beuvray, s'étend aux trouvailles préhistoriques et protohistoriques provenant de l'Europe entière. C'est aussi sur le plan des sociabilités savantes que Saint-Venant trouve un très précieux soutien chez son ami Déchelette. Il sollicite en effet son avis à plusieurs reprises lorsqu'il entre en conflit avec d'autres confrères, et fait largement part de ses opinions sur leurs confrères et l'évolution du milieu savant en général.

### **À l'heure des grands débats sur l'avenir des sciences préhistoriques en France**

Le hasard a par ailleurs voulu que cette correspondance éclaire une période fondamentale pour les sciences préhistoriques et protohistoriques en France. La génération des pères fondateurs est certes en train de disparaître, à l'image de Jacques-Gabriel Bulliot, mais ils ont su trouver des successeurs aptes à mettre en lumière le riche patrimoine archéologique français. Au début du XX<sup>ème</sup> siècle, le vrai défi n'est plus d'intéresser aux recherches antiques, mais plutôt d'encadrer convenablement ces recherches<sup>10</sup>, alors que de nombreux néophytes enthousiastes n'hésitent plus à se lancer dans une carrière souvent modeste mais gratifiante de fouilleur amateur. La décennie 1900 est ainsi troublée par quelques polémiques dont la plus emblématique reste celle de l'archéologue suisse Otto Hauser qui, au nom d'une absolue liberté de fouilles qui est jusque-là la norme, exhume des artefacts du sol français dont il fait ensuite commerce<sup>11</sup>. Julien de Saint-Venant et Joseph Déchelette font partie des archéologues qui sont amenés à s'intéresser de près à cette affaire et aux problématiques sous-jacentes : qui peut encadrer les fouilles ? Selon quelles modalités peut-on protéger les monuments découverts ? Quelle liberté laisser aux fouilleurs amateurs et

---

<sup>9</sup> Voir S. Péré-Noguès, « Le Manuel, une œuvre européenne », dans S. Péré-Noguès (dir.), *Joseph Déchelette – Un précurseur de l'archéologie européenne*, éd. Errance, Arles, 2014, p. 275.

<sup>10</sup> A. Hurel, « Préhistoire, préhistoriens et pouvoirs publics en France : la tardive émergence d'une conscience patrimoniale spécifique. », *Histoire, économie & société* 2/2010 (29e année), p. 65-79.

<sup>11</sup> A. Hurel, « L'échec du projet de loi sur les fouilles archéologiques et paléontologiques de 1910 », dans M.-A. Kaeser, G. Reginelli-Servais, S. Péré-Noguès (dir.), « Financement et réglementation étatique de la pratique de l'archéologie », *Les nouvelles de l'archéologie*, 2013, 133, p. 10-13.



comment les intégrer au sein du monde savant français, quand les bonnes intentions et la motivation d'un néophyte ne peuvent compenser son manque de formation et de rigueur scientifique ? La correspondance entre les deux archéologues apporte quelques éclaircissements sur les débats et réflexions de l'époque, éclaircissements d'autant plus précieux que la profonde amitié qui unit les deux hommes depuis de nombreuses années, garantit une certaine franchise et une totale honnêteté dans leurs échanges épistolaires.

L'implication de Joseph Déchelette et de Julien de Saint-Venant dans une ambitieuse mission d'inventaire des monuments mégalithiques français, menée aux environs de l'année 1910 sous l'impulsion d'Henri Hubert<sup>12</sup>, alors conservateur-adjoint du Musée des Antiquités Nationales, trouve de nombreux échos dans les lettres que les deux hommes échangent, et illustre bien le dramatique retard français en la matière. Parmi les courriers que Déchelette adresse à son confrère, on découvre ainsi le cas des nombreux nombreux mégalithes détruits ou dégradés, le plus souvent par ignorance ; s'il est essentiellement question de conservation du patrimoine, le rôle décisif des questions financières est régulièrement mis en lumière<sup>13</sup>. À l'image de cette mission qui semble faire long feu, les deux archéologues ne peuvent que constater, impuissants, la tournure de ce débat qui agite le monde savant à l'époque, et qui tourne vite à un affrontement entre l'État, supposé souverain sur les ressources archéologiques du territoire français, et les sociétés savantes ainsi que les archéologues amateurs qui, depuis l'origine, assument seuls l'essentiel de la mise en valeur de ce patrimoine. La correspondance des deux amis rend compte de ces débats, mais surtout de leur sentiment mitigé face à une controverse stérile qui aboutit *in fine* à de nouvelles dispositions légales à l'efficacité qu'ils jugent douteuse.

De la violente controverse qui oppose les députés au milieu savant émerge de manière prééminente la Société Préhistorique Française qui a dès le début été le porte-drapeau de la contestation, forte de son nombre important d'adhérents, qui en fait le principal groupement savant français spécialisée dans l'étude de la préhistoire. Le rôle joué par cette ambitieuse société ne laisse pas Saint-Venant indifférent, ce dernier entretenant avec ses meneurs des relations de plus en plus conflictuelles. Par-delà les prégnantes questions de personnes, ce sont surtout deux visions du monde savant qui s'opposent. D'un côté, Julien de Saint-Venant défend une vision relativement élitiste du milieu savant, attachant une grande importance au

---

<sup>12</sup> Voir S. Péré-Noguès, « Des monuments historiques au terrain », dans S. Péré-Noguès (dir.), *Joseph Déchelette – Un précurseur de l'archéologie européenne*, éd. Errance, Arles, 2014, p. 165-166.

<sup>13</sup> S. Péré-Noguès, « Des sous et des archéologues : place et rôle de l'argent à travers la correspondance entre Émile Cartailhac et Joseph Déchelette », dans M.-A. Kaeser, G. Reginelli-Servais, S. Péré-Noguès (dir.), « Financement et réglementation étatique de la pratique de l'archéologie », *Les nouvelles de l'archéologie*, 2013, 133, p. 39-43.

choix des fouilleurs amateurs à encadrer et former soigneusement, tandis que la S.P.F. n'hésite pas à ouvrir ses portes à une masse de néophytes dont les qualités scientifiques lui paraissent souvent très douteuses.

Plus globalement, cette correspondance est aussi l'occasion d'évaluer la place de la sociabilité savante dans le quotidien des deux savants. Leur cadre reste essentiellement incarné par les sociétés savantes, qu'elles soient nationales ou, bien plus souvent, locales. Les deux archéologues devenant rapidement amis, les lettres recèlent de nombreuses anecdotes et confidences qui esquissent les difficultés auxquelles sont confrontés des savants provinciaux comme Déchelette et Saint-Venant pour s'impliquer dans le fonctionnement des sociétés savantes majeures, implantées à Paris. C'est d'ailleurs ce qui explique le progressif retrait de Julien de Saint-Venant, qui se joint de plus en plus rarement aux grands rassemblements du milieu savant français et consacre ses dernières énergies aux Antiquaires du Centre, la société savante locale qui avait été le tremplin de sa carrière savante, quelques décennies plus tôt. L'obstacle de la distance, qui freine davantage le plus âgé des deux archéologues, fait de la correspondance un outil essentiel à l'entretien des liens avec le milieu savant parisien, de même qu'avec une foule de collectionneurs, conservateurs et fouilleurs et autres collaborateurs provinciaux. Comme pour de nombreuses correspondances entretenues par Joseph Déchelette, l'étude des lettres qu'il échange avec Julien de Saint-Venant permet de plonger au cœur d'un dialogue scientifique et de mesurer à quel point l'implication de l'archéologue nivernais fut réelle dans l'élaboration des *Vases céramiques ornés* et du *Manuel*.

### **Les lettres**

Leur correspondance comprend au total 146 éléments (lettres, croquis, documents divers, simples notes, etc.), ce qui a conduit à procéder à une sélection visant à présenter uniquement les lettres les plus pertinentes. Certains courriers ont été écartés du fait d'un contenu presque exclusivement personnel, de même que la plupart des fragments de lettres et autres notes trop peu explicites pour être véritablement utilisables en l'état. Même après un tel tri, 75 courriers sont finalement présentés ci-après, dans l'ordre chronologique, mêlant 19 lettres écrites par Joseph Déchelette à 56 courriers rédigés par Julien de Saint-Venant.

Les deux correspondants étant d'excellents amis, ils se permettent, surtout dans le cas de Julien de Saint-Venant, certaines libertés qui induisent des lettres emplies d'abréviations, ainsi que quelques phrases « ennemies de la grammaire », pour citer l'érudit nivernais, sans compter de nombreux mots ou fragments de phrases malheureusement indéchiffrables. Les éléments illisibles sont signalés par des crochets, tandis que les abréviations reconstituées sont

présentées en italique. Quant aux formulations hasardeuses et aux incohérences dans la ponctuation, elles sont le plus souvent laissées en l'état, sauf lorsque des corrections sont nécessaires pour permettre la bonne compréhension du propos.

Le tableau récapitulatif ci-dessous présente l'ensemble des courriers retrouvés à ce jour en précisant leur nature, selon qu'il s'agisse de simples lettres (L), de documents (D), de croquis (C), de notes (N) ou de fragments de lettres (F). Les lettres mentionnées en noir et en gras font partie de la sélection des courriers présentés ci-après. Le lieu de conservation est par ailleurs indiqué, en dernière colonne. « Bourges » désigne des Archives départementales du Cher, installées dans la ville en question, et « Roanne » la bibliothèque du Musée Déchelette. Les entêtes des lettres conservées à Roanne présentent par ailleurs les références de ces courriers qui, comme indiqué plus haut, ont tous été numérisés ces dernières années. Ces références permettent de consulter les lettres originales, consultables via internet à l'adresse [www.memo-roanne.fr](http://www.memo-roanne.fr).

## Bibliographie

B. Girard, "À la redécouverte des tombes gauloises de la région nîmoise", dans B. Girard (dir.), "Au fil de l'épée – Armes et guerriers en pays celte méditerranéen", *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, n°30, Nîmes, 2013, p. 29-33.

J. Garrant, « Joseph Déchelette et un érudit de province, Julien de Saint-Venant », dans S. Péré-Noguès (dir.), *Joseph Déchelette – Un précurseur de l'archéologie européenne*, éd. Errance, Arles, 2014, p. 229-231.

J. Garrant, "Julien de Saint-Venant et l'archéologie gardoise", dans B. Girard (dir.), "Au fil de l'épée – Armes et guerriers en pays celte méditerranéen", *Bulletin de l'École Antique de Nîmes*, n°30, Nîmes, 2013, p. 26-28.

V. Georges et V. Guichard, « J. Déchelette et La Diana : des années de formation aux grandes synthèses historiques et archéologiques », dans S. Péré-Noguès (dir.) et alii, *Regards sur l'archéologie : actes des journées d'études du 4 novembre 2011 à la Diana*, Montbrison, éd. F.R.A.I. / La Diana, 2013, p. 1-8.

A. Hurel, « L'échec du projet de loi sur les fouilles archéologiques et paléontologiques de 1910 », dans M.-A. Kaeser, G. Reginelli-Servais, S. Péré-Noguès (dir.), « Financement et réglementation étatique de la pratique de l'archéologie », *Les nouvelles de l'archéologie*, 2013, 133, p. 10-13.

A. Hurel, « Préhistoire, préhistoriens et pouvoirs publics en France : la tardive émergence d'une conscience patrimoniale spécifique. », *Histoire, économie & société* 2/2010 (29<sup>e</sup> année), p. 65-79.

S. Péré-Noguès, « Des monuments historiques au terrain », dans S. Péré-Noguès (dir.), *Joseph Déchelette – Un précurseur de l'archéologie européenne*, éd. Errance, Arles, 2014, p. 165-166.

S. Péré-Noguès, « Le Manuel, une œuvre européenne », dans S. Péré-Noguès (dir.), *Joseph Déchelette – Un précurseur de l'archéologie européenne*, éd. Errance, Arles, 2014, p. 275.

S. Péré-Noguès, « Des sous et des archéologues : place et rôle de l'argent à travers la correspondance entre Émile Cartailhac et Joseph Déchelette », dans M.-A. Kaeser, G. Reginelli-Servais, S. Péré-Noguès (dir.), « Financement et réglementation étatique de la pratique de l'archéologie », *Les nouvelles de l'archéologie*, 2013, 133, p. 39-43.

Auteur → Destinataire	Date	Nature	Conservation
<b>SV → D</b>	<b>30/07/1898</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>19/08/1898</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>18/11/1898</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	14/07/1899	L	Roanne
<b>SV → D</b>	<b>21/01/1900</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → Bulliot</b>	<b>23/01/1901</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	20/05/1901	L	Roanne
<b>SV → D</b>	<b>24/09/1901</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>26/12/1901</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>16/01/1902</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	29/01/1902	L	Roanne
SV → D	15/08/1902	L	Roanne
<b>D → SV</b>	<b>13/10/1902</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
<b>SV → D</b>	<b>17/10/1902</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	07/12/1902	L	Roanne
<b>SV → D</b>	<b>12/12/1902</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>D → SV</b>	<b>XX/01/1903</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
<b>SV → D</b>	<b>02/02/1903</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>13/03/1903</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>02/05/1903</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>D → SV</b>	<b>19/05/1903</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
<b>D → SV</b>	<b>22/06/1903</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
<b>SV → D</b>	<b>14/07/1903</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	25/09/1903	L	Roanne
<b>SV → D</b>	<b>22/10/1903</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>19/11/1903</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>08/12/1903</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>26/12/1903</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>10/01/1904</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	24/05/1904	L	Roanne
SV → D	18/10/1904	L	Roanne
SV → D	05/12/1904	L	Roanne
SV → D	29/12/1904	L	Roanne

Auteur → Destinataire	Date	Nature	Conservation
SV → D	06/01/1905	L	Roanne
SV → D	05/02/1905	L	Roanne
<b>SV → D</b>	<b>08/07/1905</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>04/08/1905</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>26/01/1906</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>24/03/1906</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	06/04/1906	L	Roanne
<b>SV → D</b>	<b>21/05/1906</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>15/10/1906</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>22/10/1906</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>22/10/1906</b>	<b>D</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>04/11/1906</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>12/01/1907</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>13/03/1907</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	27/03/1907	L	Roanne
SV → D	04/05/1907	L	Roanne
SV → D	28/05/1907	L	Roanne
SV → D	28/07/1907	L	Roanne
SV → D	05/01/1908	L	Roanne
SV → D	07/03/1908	L	Roanne
<b>SV → D</b>	<b>30/03/1908</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	18/04/1908	L	Roanne
SV → D	27/04/1908	L	Roanne
SV → D	07/05/1908	L	Roanne
SV → D	28/05/1908	L	Roanne
<b>SV → D</b>	<b>20/08/1908</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>D → SV</b>	<b>25/08/1908</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
<b>SV → D</b>	<b>06/09/1908</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	24/12/1908	L	Roanne
SV → D	24/03/1909	L	Roanne
SV → D	28/03/1909	L	Roanne
SV → D	31/03/1909	L	Roanne
SV → D	31/03/1909	D	Roanne

Auteur → Destinataire	Date	Nature	Conservation
SV → D	15/04/1909	L	Roanne
SV → D	08/05/1909	L	Roanne
SV → D	21/05/1909	L	Roanne
<b>SV → D</b>	<b>19/07/1909</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>14/09/1909</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>06/11/1909</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	16/12/1909	L	Roanne
SV → D	10/01/1910	L	Roanne
<b>SV → D</b>	<b>10/03/1910</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>10/03/1910</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>D → SV</b>	<b>09/05/1910</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
<b>SV → D</b>	<b>12/05/1910</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	12/06/1910	L	Roanne
<b>D → SV</b>	<b>04/07/1910</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
<b>SV → D</b>	<b>10/07/1910</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>D → SV</b>	<b>09/08/1910</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
<b>D → SV</b>	<b>15/08/1910</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
<b>SV → D</b>	<b>23/08/1910</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>D → SV</b>	<b>25/08/1910</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
<b>SV → D</b>	<b>09/10/1910</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	09/10/1910	D	Roanne
<b>D → SV</b>	<b>14/10/1910</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
D → SV	25/10/1910	L	Bourges
SV → D	30/10/1910	L	Roanne
<b>D → SV</b>	<b>22/11/1910</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
<b>D → SV</b>	<b>26/12/1910</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
<b>SV → D</b>	<b>26/12/1910</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>D → SV</b>	<b>04/02/1911</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
<b>D → SV</b>	<b>27/04/1911</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
<b>SV → D</b>	<b>29/04/1911</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>22/05/1911</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>27/06/1911</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	18/07/1911	L	Roanne

Auteur → Destinataire	Date	Nature	Conservation
<b>SV → D</b>	<b>29/08/1911</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>D → SV</b>	<b>04/09/1911</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
SV → D	21/10/1911	L	Roanne
SV → D	21/12/1911	L	Roanne
SV → D	03/01/1912	L	Roanne
SV → D	09/01/1912	L	Roanne
SV → D	13/03/1912	L	Roanne
SV → D	15/05/1912	L	Roanne
<b>SV → D</b>	<b>05/06/1912</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>28/06/1912</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>D → SV</b>	<b>XX/07/1912</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
SV → D	14/08/1912	L	Roanne
SV → D	25/08/1912	L	Roanne
<b>D → SV</b>	<b>28/01/1913</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
<b>SV → D</b>	<b>04/02/1913</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>20/02/1913</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	31/03/1913	L	Roanne
SV → D	19/07/1913	L	Roanne
SV → D	31/08/1913	L	Roanne
SV → D	22/10/1913	L	Roanne
SV → D	26/01/1914	L	Roanne
SV → D	03/02/1914	L	Roanne
<b>SV → D</b>	<b>20/02/1914</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>D → SV</b>	<b>23/02/1914</b>	<b>L</b>	<b>Bourges</b>
<b>SV → D</b>	<b>12/04/1914</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	16/05/1914	L	Roanne
SV → D	11/06/1914	L	Roanne
<b>SV → D</b>	<b>XX/08/1914</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → D</b>	<b>01/09/1914</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
<b>SV → Jane Déchelette</b>	<b>12/10/1914</b>	<b>L</b>	<b>Roanne</b>
SV → D	X001	L	Roanne
SV → D	X002	F	Roanne
SV → D	X003	C	Roanne



Auteur → Destinataire	Date	Nature	Conservation
SV → D	X004	D	Roanne
SV → D	X005	F	Roanne
SV → D	X006	F	Roanne
SV → D	X007	F	Roanne
SV → D	X008	C	Roanne
SV → D	X009	F	Roanne
SV → D	X010	C	Roanne
SV → D	X011	C	Roanne
SV → D	X012	F	Roanne
SV → D	X013	F	Roanne
SV → D	X014	F	Roanne
SV → D	X015	C	Roanne
SV → D	X016	F	Roanne
SV → D	08/05/XXXX	F	Roanne

**LA CORRESPONDANCE JULIEN DE SAINT-VENANT / JOSEPH  
DECHELETTE**  
**(Retranscriptions et annotations de M. Julien Garrant)**

**Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (30 juillet 1898)**

FORÊTS  
20<sup>E</sup> CONSERVATION  
CHEFFERIE DE NEVERS<sup>14</sup>  
CABINET de L'INSPECTEUR

Nevers, le 30 juillet 1898

Cher Monsieur et confrère

J'attendais pour vous adresser quelques études que je sais être dans nos communs goûts, que j'eusse reçu de Paris celle qui certainement doit le plus vous intéresser et qui est peut-être ma plus sérieuse : mais l'Imprimerie Nationale qui m'annonce ces tirages depuis un fort long temps, ne se dépêche vraiment pas beaucoup de les envoyer et je passe outre : mais croyez bien que vous ne serez pas oublié pour cela ; on compte les gens comme vous qui ont du goût pour ces études, on compte même les amis qui ont le courage de les lire.

J'ai regardé comme une bonne fortune de vous rencontrer au sommet de votre Bibracte<sup>15</sup> et MM. Joly et de Riberolles, mes deux compagnons, ont partagé cette manière de voir, quoique leurs études ne les aient pas spécialement dirigés vers les antiquités. Justement à mon retour m'attendait une bonne lettre de l'ami Carrière qui me parle de vous et exprime son regret d'avoir trop d'occupation sur le dos pour venir présentement faire cette excursion pour laquelle je cherche à le décider.

Merci de vos renseignements sur la muraille d'enceinte, c'est bien celle que je croyais devoir exister, car cette disposition est fort constante dans la poliorcétique gauloise<sup>16</sup> ; c'est même à ce type qu'on reconnaît les fortifications authentiques de la Gaule, au moment de la conquête romaine ; néanmoins j'ai établi dans un travail présenté au congrès de Nîmes (quand paraîtra-t-il ? Pas avant un an pour sûr !<sup>17</sup>) en 1897 que ces caractères suffisants ne sont pas nécessaires pour une fortification de la Gaule indépendante des derniers siècles avant notre ère ; dans les régions arides ne produisant pas de grands bois, comme on en trouve dans notre pays, j'ai observé que nos pères, qui redoutaient vraiment bien particulièrement les coups du bélier, employaient un autre procédé également ingénieux là où la pierre était surabondante comme dans les garrigues calcaires du Midi. Ils fortifiaient alors leurs points faibles par la juxtaposition de deux murailles parementées et absolument indépendantes ; car dans ce cas, uno avulso, non deficit alter. J'approuve fort votre idée de mettre à la portée de curieux de science des coupes nettes de la si intéressante muraille à éléments variés que votre éminent oncle a fait si bien connaître : si vous êtes encore avec lui, veuillez bien lui présenter l'hommage de ma respectueuse admiration et de mes sentiments de haute estime.

<sup>14</sup> Saint-Venant est alors en poste à Nevers, en qualité d'Inspecteur des Eaux et Forêts, et y réside jusqu'en 1912, bien qu'il doive régulièrement s'en absenter.

<sup>15</sup> Le site archéologique de Bibracte, sur le mont Beuvray, a été découvert puis fouillé par Jacques-Gabriel Bulliot entre 1867 et 1895. Son neveu Joseph Déchelette prend alors le relais et continue les fouilles et les recherches sur le site.

<sup>16</sup> Saint-Venant a fouillé plusieurs enceintes gauloises, en particulier dans le Gard ; voir : J. de Saint-Venant, "Antiques enceintes fortifiées du midi de la France", dans *42<sup>ème</sup> Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistoriques, Compte-Rendu de la XII<sup>ème</sup> session, Paris, 1900*, éd Masson, Paris, 1902, p.428-432.

<sup>17</sup> Les travaux de ce congrès seront effectivement publiés l'année suivante, sous le titre *Congrès archéologique de France : séances générales tenues à Nîmes en 1897 par la Société française pour la conservation des monuments historiques*.

Il y a une mine d'une richesse quasi-infinie sur le Beuvray et une faible partie sans doute a été seulement encore exploitée ; mais je crois que les surprises que vous ménage l'intérieur au point de vue de la reconstitution des mœurs des vieux Éduens et de leurs rapports commerciaux ne doivent pas faire négliger les fortifications si typiques qui servaient d'enceinte à l'oppidum. Bien des savants ont exprimé déjà devant moi le regret de n'avoir pu constater de visu la composition de ces admirables retranchements qui plus que le reste, les attiraient au sommet de la montagne. Je vous envoie un petit lot des brochures qui me restent, mais ne sachant par quels bureaux est desservie votre sauvage résidence<sup>18</sup>, à tout hasard, je les adresse par Château-Chinon<sup>19</sup> ?

Vos brochures m'ont beaucoup intéressé et particulièrement le monument mégalithique, parce que j'ai reconnu dans votre belle lame, une lance ou poignard du Grand-Pressigny<sup>20</sup>, et la Loire manquait sur mes relevés de dissémination de cette antique industrie : 40 départements sans compter des régions étrangères en ont fourni à mes relevés et je publierai une carte de cette répartition<sup>21</sup>.

Si vous rencontrez quelque part des objets en silex de cette nature cireuse plus ou moins traitée, vous serez bien aimable de me les signaler. Quoiqu'il ne me reste plus que 2 ou 3 tirages d'une première étude que j'ai faite là-dessus<sup>22</sup>, je vous en envoie un, sachant qu'il sera bien placé. Excusez son état de saleté. Si vous avez à Roanne ou que vous connaissiez ailleurs des Vases de la forme du modèle ci-joint, je vous serais aussi bien reconnaissant de me les signaler surtout si on sait les provenances et les milieux d'origine pouvant les dater.

Pardon de ce gribouillage et croyez, mon cher confrère, à mes sentiments aussi cordiaux que distingués.

*Julien de Saint-Venant, 7 place de la République à Nevers*

N'oubliez pas l'adresse ci-dessus, j'ai pas mal d'objets de collection à vous montrer si vous passez ici, notamment de l'âge de la pierre ; d'ici octobre je n'y serai que par apparitions. Pour Champvert les découvertes depuis la publication de Monsieur Gauthier<sup>23</sup> ont été très importantes et il y aura une deuxième partie.

---

<sup>18</sup> Jacques-Gabriel Bulliot s'est fait construire une petite maison sur le site même de Bibracte, dans laquelle lui-même puis Joseph Déchelette résident lorsqu'ils mènent des fouilles sur place.

<sup>19</sup> Cette localité se situe à 24km environ au Nord-Ouest du Mont-Beuvray, où réside Déchelette lorsqu'il mène les fouilles du site ; le site de Bibracte étant situé à 124km de Roanne, l'archéologue ne peut en effet que loger sur place lorsqu'il se consacre aux travaux de fouilles, et doit y faire suivre son courrier pour rester en contact avec ses correspondants.

<sup>20</sup> Julien de Saint-Venant s'est beaucoup intéressé à ce site archéologique d'Indre-et-Loire et a notamment contribué à inventorier les objets en silex provenant de cette région, et retrouvés dans toute la France.

<sup>21</sup> Ces relevés sont aujourd'hui conservés aux Archives Départementales du Cher, dans les documents personnels de Saint-Venant qui y sont préservés ; Saint-Venant a regroupé, trié par département, les croquis et données qu'il a recueilli au fil des années. Plusieurs cartes de dissémination figurent aussi dans ces archives.

<sup>22</sup> Probablement J. de Saint-Venant, "L'industrie du silex en Touraine dans les temps préhistoriques et la dissémination de ses produits", *Mémoires de la Société archéologique de Touraine*, 1891, p.269-284.

<sup>23</sup> Gaston Gauthier (1847-1911) : instituteur de profession, fut conservateur-adjoint de la bibliothèque de Nevers, à partir de 1905 environ, jusqu'à sa mort en 1911 ; c'est là qu'il fait la connaissance de Julien de Saint-Venant, avec qui il devient ami, les deux hommes partageant notamment les mêmes idées politiques et le goût des fouilles archéologiques. Gaston Gauthier, lorsqu'il est en poste à Champvert (Nièvre), mène une fouille méthodique d'une villa gallo-romaine (cf. Mirot Léon. « Nivernais », dans *Gallia*. Tome IV, 1946. p. 313-315).

**Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (19 août 1898)**

Les Estiveaux par Sancergues<sup>24</sup> (Cher), le 19 août 1898

Mon bien cher confrère, je ne puis vous dire combien j'ai été désolé de manquer votre aimable visite, car j'aurais eu grand plaisir et profit à vous revoir et aurais été heureux de vous piloter dans nos embryons de musées. J'aurais voulu aussi vous montrer mes collections, qui vous eussent au moins autant intéressé, étant donné nos goûts communs<sup>25</sup>. Vous y auriez vu de très nombreuses séries préhistoriques, de pierre surtout et de céramiques de tous les âges, surtout néolithique. Je vous eusse montré *quelques* échantillons d'industries gauloises bien authentiques que j'ai recueillies dans le Midi. L'Imprimerie Nationale est à ce propos, bien négligente et il y a près de deux mois que j'attends en vain les tirages à part annoncés, dont je vous gratifierai dans les premiers servis<sup>26</sup>.

Votre lettre récente m'a considérablement intéressé : vos fouilles sont maintenant des connaissances pour moi et tout ce qui leur arrive, ce qu'elles révèlent de nouveau dans le vieux me captive davantage. Vous avez eu la main heureuse, mais vous le méritez bien par votre zèle, votre peine et votre compétence. Ces creusets sont venus fort à point pour vous aider à débrouiller l'écheveau si mêlé des restes livrés par le vieil oppidum ; quelle puissante industrie devait régner en un point si isolé, si peu accessible, mais sûr ; vous n'exagérez guère en l'appelant Le Creusot de la Gaule antique.

Néanmoins il est fort probable que tous les ateliers de la Côme Chaudron<sup>27</sup> ne fonctionnaient pas à la même époque et si vos nouvelles découvertes n'indiquent pas une industrie du début de la Gaule romanisée, elles annoncent qu'elle a dû de bien peu la précéder. Ce que vous dites est très vrai relativement à l'influence gréco-romaine avant la conquête ; suffit-elle à expliquer l'absence en tant de points fouillés d'objets différant sérieusement des types grecs et romains, d'objets gaulois tels qu'on les connaît par ailleurs, comme à Tiefenau, à la Tène<sup>28</sup>, stations qui doivent être postérieures aux cimetières du Nord de la France : on y a trouvé entre autres des monnaies.

Du reste je ne sais pourquoi je veux faire le pédant, n'ayant pas mes armes à ma disposition pour jouter, car je suis à la campagne sans un livre sérieux, sans un document et il y a assez longtemps que je n'ai fait du gaulois : j'aurais besoin de rafraîchir le casier de mon cerveau qui leur est consacré. Au hasard, quitte à reculer quand je serai mieux informé, je vous jette simplement *quelques* réflexions. Vous dites que les constructions en pierre et bois étaient répandues partout : bien qu'on n'ait que des preuves négatives du contraire, je crois que vous généralisez trop ; il n'en a pas été signalé dans l'Ouest et surtout dans le Languedoc ni la Provence, pour ne citer que *quelques* pays où je n'en ai jamais entendu signaler. Pour le Languedoc, j'ai dit *quelque* part pourquoi je pense que ce genre de construction n'a pu être pratiqué. Strabon certes n'a connu qu'un coin de la Gaule, mais c'était le plus civilisé, comme

<sup>24</sup> C'est dans ce hameau situé à proximité de la commune de Lugny-Champagne que Julien de Saint-Venant dispose d'une résidence de campagne dans laquelle il se rend régulièrement.

<sup>25</sup> Saint-Venant parle notamment ici du musée de Nevers (dont il est alors le conservateur), ville où il réside et conserve ses collections et sa bibliothèque.

<sup>26</sup> Probablement J. de Saint-Venant, "Les derniers Arécomiques, traces de la civilisation celtique dans la région du Bas-Rhône, spécialement dans le Gard", *B.A.C.T.H.*, 1897, p. 481-531.

<sup>27</sup> Habitats de la Côme-Chaudron, liés au site de Bibracte – voir Guillaumet J.-P., Buchsenschutz O. (Dir.), « Bibracte, les habitats de la Côme-Chaudron : Formes et types », dans *Les Structures d'habitat à l'Age du Fer en Europe tempérée : L'Évolution de l'habitat en Berry, Actes du Colloque de Châteaurox*, Bouges-le-Château, Levroux, 27-29 octobre 1978.

<sup>28</sup> Sites archéologiques situés en Suisse, respectivement dans les cantons de Berne et de Neuchâtel.

le plus au contact avec Marseille, voire Rome, et rien ne prouve jusqu'ici (sauf peut-être le Beuvray) que les Celtes indépendants aient eu de belles demeures (sauf peut-être le passage des Bituriges craignant pour leurs demeures<sup>29</sup>, passage obscur comme presque tous ceux de César qui ne concernent pas son art favori : même modeste, on tient à la demeure qui renferme une partie des richesses, trophées, souvenirs). En un mot je voudrais connaître d'autres exemples de demeures, préromaines authentiques, en Gaule, où le granite si dur aurait été aussi admirablement taillé que vos seuils, vos marches, vos jambages...

Enfin la solution de tout cela est vraisemblablement à l'état latent encore, dans les entrailles de votre vieille montagne et il faut un homme comme vous pour en expulser les secrets. Peut-être que les parties boisées, encore vierges, peut-être que des morceaux de remparts vous fourniront ces armes si désirées, car plus que tout le reste elles ont des caractères incontestables ; la seule explication qu'on puisse donner de leur absence est que Bibracte n'a pas été assiégée, qu'elle a été abandonnée pacifiquement... mais néanmoins il est bizarre que ce soient leurs seuls débris dont on ne trouve pas au moins une pièce de rebut. Et puis on faisait un peu de tout à Bibracte, et il est bien probable qu'il doit y avoir eu un quartier des armureries, subdivision sans doute de celui des forgerons.

Néanmoins une chose m'a frappé, à laquelle je fais une simple allusion, car vous la verrez bien développée dans la brochure qu'on me fait tant attendre ; c'est que dans le Midi, j'ai trouvé des armes marniennes tout à fait de la famille de celles des grandes stations classiques, qu'accompagnait une céramique qui avait bien peu de rapports avec celle si typique de la Marne, rappelant bien plutôt la romaine, et comportant entre autres des amphores.

Une autre remarque c'est que la céramique de toutes ou de la majorité des enceintes semblant préromaines, y compris plusieurs présentant le caractère classique de la muraille à trois espèces de matériaux, n'ont pas donné de la céramique style Gorge Meillet ou Somme Tourbe etc, mais rappelant plutôt la gallo-romaine grossière.

Vous parlez de coupures dans l'archéologie gauloise ; ce serait bien à souhaiter mais peu facile à réaliser. Avant de subdiviser il nous faudrait bien connaître une civilisation bien tranchée et authentique pour une époque et une même contrée et nous manquons de champs d'observation. Les peuples très variés sans doute, qu'étaient, je ne dirai pas nos premiers pères, mais les populations qui se partageaient la Gaule quand eut lieu la conquête n'avaient ni écriture propre, ni monuments typiques durables, au moins comme monuments architecturaux, ni art véritable ; car ce que nous en connaissons semble emprunté aux Grecs, aux Germains : bref nous sommes encore bien ignorants si nous voulons opérer avec les Gaulois d'après les reliques ou monuments, non plus d'après l'imagination comme Thierry<sup>30</sup>, H. Martin<sup>31</sup> et d'autres.

Je compte dans 2 ans de faire fêter les noces d'or de notre Société Nivernaise<sup>32</sup>, en conviant des étrangers etc. Comme promenade je veux mener les purs voir le Beuvray, ce qui les intéressera et provoquera peut-être d'intéressantes discussions.

---

<sup>29</sup> Alors que Vercingétorix affronte César et perd plusieurs villes, il change de stratégie et décide de pratiquer la tactique de la terre brûlée ; plus de 20 villes bituriges auraient ainsi été incendiées ; alors que les Gaulois délibèrent quant au sort à réserver à Avaricum (Bourges), les Bituriges implorent « qu'on ne les force pas à brûler de leurs mains la plus belle ville de presque toute la Gaule, le soutien et l'ornement de leur pays » ; voir J. César, *La Guerre des Gaules*, livre VII, chapitre 15.

<sup>30</sup> Il pourrait s'agir ici d'Amédée Thierry (1797-1873), journaliste et historien français à qui l'on doit notamment une *Histoire des Gaulois* qui lui vaut l'obtention d'une chaire d'Histoire à Besançon. Il publie par la suite plusieurs ouvrages consacrés à l'empire romain.

<sup>31</sup> Henri Martin (1810-1883), historien, essayiste, romancier et homme politique français qui s'est entre autres intéressé à l'archéologie celtique.

<sup>32</sup> Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts, fondée en 1851, et dont Saint-Venant comme Gaston Gauthier furent des membres actifs.

Merci pour mon torse grec que vous avez su apprécier en vrai artiste, je suis à peu près le premier qui se soit occupé de lui faire rendre les hommages qui lui sont dus. J'ai en manuscrit une petite étude sur ces statues que je vous enverrai si elle paraît. J'ai un petit torse de statue de marbre blanc venant de Champvert représentant Hercule enfant avec sa massue ; si la jambe trouvée par l'œil de lynx de *Monsieur* Bertrand lui appartient, ce serait une heureuse chose. Espérons que la suite des fouilles nous complétera quelque reste artistique et nous donnera de l'épigraphie.

Au revoir, monsieur et cher confrère, espérant être plus heureux quand vous viendrez à Nevers et aller faire connaissance avec votre beau musée de Roanne, et en attendant croyez à mes sentiments les plus cordiaux et sympathiques.

*Julien de Saint-Venant*

**Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (18 novembre 1898)**

Nevers, le 18 novembre 1898

Cher Monsieur et cher confrère, j'ai peut-être en effet commis une hérésie et vous m'intimidez beaucoup en faisant appel à mes souvenirs déjà si vieux sur la fibule à disque. Si vous êtes sûr qu'aucun exemplaire de cette forme ne figure dans nos vitrines Beuvraysiennes de Saint-Germain, c'est que certainement j'aurai puisé le renseignement dans Tröltsch<sup>33</sup> qui cite en effet votre célèbre mont comme en ayant fourni. Il ne manque à nos notes que ce qui provient de Saint-Germain ; si donc Saint-Germain n'en a pas la chose est figée et nous sommes complices en faux renseignements avec l'auteur allemand, ce qui ne me surprendrait pas et d'après ce que vous dites j'effacerai cette erreur dans ce qui me reste de brochures. Je le regrette, car cela m'allait assez bien pour compléter une analogie déjà assez grande entre Bibracte et le pays arécomique, mais la vérité avant tout ! Si je retrouve mes notes et qu'elles changent ma conviction nouvelle, je vous en aviserai : à ne vous rien celer je croyais bien que Saint-Germain m'avait montré *quelque* type semblable, car je sais que Tröltsch est sujet à caution et il ne m'aurait pas suffi : ce sera très facile à vérifier à mon prochain voyage, car rarement je manque d'aller faire une politesse à Saint-Germain. Maintenant vous parlez de la Tène et je ne connais pas de bijou de cette forme en provenant. Pourtant j'ai vu les musées de Bienne et Neuchâtel<sup>34</sup> et j'ai les œuvres de Gross et de Vouga<sup>35</sup> sur cette si curieuse station, dont je ne connais que des types à gros boutons, pas à disque repoussé orné de corail ?

À mon avis vous avez parfaitement raison de restreindre la durée de l'occupation de Bibracte ; vos intéressantes preuves numismatiques, si bien accumulées, me paraissent des plus probantes. J'ai très sérieusement eu le projet d'accepter votre aimable invitation pour cet été, mais je vous avoue que ces affreuses chaleurs m'ont fait rentrer longuement dans ma coque et quand j'eus le courage de pérégriner vous deviez être redescendu dans la plaine. Je serai j'espère plus heureux une autre année, si Phébus est moins inhumain.

L'étude des substructions m'intéresse au moins autant que les bibelots extraits. Car même des ignorants ramassent de ceux-ci dans les fouilles et on compte les gens assez savants pour se vouer à la tâche plus ingrate d'étudier les plans. Mais j'ai bien le projet d'aller vous voir à Roanne, où j'ai entendu parler avec tant d'éloge de votre musée, de ce qu'il renferme et surtout de la manière dont il est mené, ce qui ne m'étonne pas.

Merci beaucoup de votre intéressante traduction, qui me fait d'autant plus plaisir que je pensais à étudier l'œuvre sur le texte allemand ; or j'ai oublié cette langue et c'est à longs coups de dictionnaire que j'eusse pu, et encore mal, me livrer à cette magnifique étude du grand savant : j'y ai appris bien des choses.

*Au revoir* donc j'espère monsieur et cher confrère et veuillez croire à mes sentiments les plus sympathiquement dévoués et à l'occasion présentez mes respectueux compliments à votre vénérable oncle.

*Julien de Saint-Venant*

<sup>33</sup> E. Freiherr von Tröltsch (1829-1890).

<sup>34</sup> Julien de Saint-Venant comme Joseph Déchelette s'intéressent de près aux trouvailles archéologiques suisses, et notamment à celles fournies par les sites palafittes des rives des lacs de Bienne et de Neuchâtel.

<sup>35</sup> Paul Vouga est un archéologue suisse, parmi les premiers à fouiller le site de La Tène et pionnier dans le développement de l'archéologie dans le canton de Neuchâtel. Voir M-A Kaeser (dir.), *De la mémoire à l'histoire : l'œuvre de Paul Vouga (1880-1940). Des fouilles de La Tène au "néolithique lacustre"*, 2006.



P.S.

Je rouvre ma lettre, pour faire ce que j'aurais dû faire plus tôt si j'étais moins paresseux ; prendre un *deuxième* papier, au lieu de griffonner comme je l'ai fait.

Je m'aperçois que dans une des brochures, (fonds de cabanes<sup>36</sup>) j'ai traité la question des cabanes mi partie souterraines, d'après les seules données à ma connaissance: je me hâte d'ajouter que je ne connaissais pas le Beuvray à cette époque. Et puis vos exemples n'infirmement pas ce que j'ai dit, car ce ne sont pas des cabanes que vous trouvez mais de belles maisons, avec pierres dures de bel appareil savamment équarries et parementées ; ces maisons en outre, ont bien servi à des gaulois éduens, mais elles sont aussi peu gauloises que possible: comme presque tout ce que l'on rencontre sur votre montagne elles annoncent tellement le romain, qu'à cela près qu'il n'y a pas de mortier de chaux, on croirait ces demeures romaines. Sommes-nous même bien sûrs que 1 ou 2 siècles avant notre ère les Romains employaient le mortier de chaux pour leurs demeures courantes ? Même postérieurement à J.-C. leurs *grands* appareils n'en portaient souvent pas (Pont du Gard, Pont Ambrois près de Lunel, arènes de Nîmes<sup>37</sup> etc etc).

De tout il résulte que le Beuvray est une chose bien étrange et une exception, et ce n'est pas là qu'il faudrait aller étudier la civilisation gauloise préromaine pour l'avoir pure : et puis quelle étrange forteresse qui avait coûté tant de peine d'édifier, employé un cube de bois équarris qui donne le vertige rien que pour sa muraille et qui n'a pas livré une pauvre épée, un misérable fer de lance, un morceau d'umbo ! En outre la poterie est bien analogue aussi à la poterie commune romaine, et bien peu de morceaux y rappellent la poterie gauloise rencontrée par ailleurs dans des gisements bien authentiques. Et pourtant, il n'y a pas à dire, c'est un des oppidums les moins romanisés par conquête que nous ayons, un de ceux qui a été abandonné le plus tôt !

Pardon et encore une fois cordiaux compliments.

Julien de Saint-Venant

---

<sup>36</sup> J. de Saint-Venant, « Fonds de Cabanes néolithiques », Bourges, 1893, extrait des *Mémoires des Antiquaires du Centre 1892 - 1893*, tome XIX, 1893, p.1-20.

<sup>37</sup> En poste durant quelques années à Uzès, dans le Gard, Julien de Saint-Venant a profité des loisirs que lui laissait sa fonction d'Inspecteur des Eaux et Forêts pour s'intéresser au patrimoine archéologique du Gard, même après avoir été muté à Nevers après quelques années à peine passées dans le Midi.

**Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (21 janvier 1900)**

FORÊTS  
20<sup>E</sup> CONSERVATION  
CHEFFERIE DE NEVERS  
CABINET de l'INSPECTEUR

Nevers, le 21 Janvier 1900

Mon cher confrère

Merci tout d'abord de votre prêt si gracieux qui m'a beaucoup intéressé car jamais je n'aurais eu l'idée d'aller dénicher un article dans cette Revue Celtique. Quel homme extraordinaire que ce Reinach<sup>38</sup>, on se demande comment une seule intelligence peut venir à bout de tant de choses : quel dommage que... mais ne faisons pas de politique et c'est presque en faire que de prononcer le mot de Juif.

Je ne saurais faire assez de compliments au musée, qui a l'heur d'être gouverné par votre sceptre, d'hériter des pièces céramiques de Lezoux : je pense qu'il s'agit de l'admirable et célèbre collection Plicque<sup>39</sup>, dont le possesseur est mort il y aura tantôt un an, juste au moment où j'attendais un renseignement que je lui avais demandé : je trouvais le temps long pour sa réponse et quand j'ai su le motif de son abstention, je n'ai pu lui en vouloir. Votre musée va devenir un des premiers céramiques de province et il est en bonnes mains. Aussi je comprends que vous utilisiez ces matériaux pour produire l'œuvre vraiment gigantesque que vous projetez. Le Nivernais a peu fourni, relativement, de poterie sigillée ou estampée ; dans nos musées entre autres je ne vois rien que quelques tessons plus ou moins informes. Mais il me semble que les marques de fabrique se voient rarement sur de telles poteries, que cachet écrit et figures semblent quasi s'exclure ? Vous pouvez compter que je vous signalerai ce que je connaîtrai.

Le musée de Blois a une partie des découvertes de Soings et de Gièvres (Loir-et-Cher) citées par La Saussaye<sup>40</sup>. Ludovic Guignard<sup>41</sup> a pris des notes et photographies que peut-être il communiquerait, si vous le désiriez (il demeure à Chouzy près Blois) mais il est un peu toqué et il ne faut avoir trop souvent qu'une faible confiance dans ce qu'il dit. Vous connaissez aussi les moules à estampes venant de la Guerche, (Cher) de la collection Roubet<sup>42</sup> que nous

<sup>38</sup> Salomon Reinach (1858-1932), à l'époque directeur-adjoint du Musée des Antiquités Nationales, avant d'en devenir le Conservateur à la disparition d'Alexandre Bertrand en 1902.

<sup>39</sup> Le docteur Plicque a mené des fouilles à Lezoux (Allier), où il a mis au jour des vases et des fours de potiers. Cependant, Joseph Déchelette n'a pu faire l'acquisition de son importante collection céramique, limité par un trop faible budget. Si Déchelette a bien conclu un achat, il doit s'agir d'une autre collection.

<sup>40</sup> Louis de La Saussaye (1801 – 1878) est un érudit français, membre notamment de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui s'est beaucoup intéressé à l'histoire de Blois (Loir-et-Cher), ville où il est né.

<sup>41</sup> Ludovic Guignard de Butteville, membre de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois et archéologue amateur qui s'est fait connaître pour des fouilles menées sur le site de la « Grand Mesle », près d'Averdon (Loir-et-Cher). Alors qu'il attire en 1897 l'attention de la communauté savante sur ses trouvailles, des reproches lui sont faits quant à ses méthodes brutales de fouilles. Ludovic Guignard se vexe et, en 1905, refuse de fournir ses carnets de fouilles. Saint-Venant n'écrit cette lettre qu'en 1900, mais on peut voir dans l'incident de 1905 une illustration du caractère de l'archéologue. Voir « Le site archéologique de la "Grand-Mesle" : la "Grand-Mesle" et la réserve dans l'environnement archéologique régional », conférence par Roland Irribarria, ingénieur de recherche Institut national de la recherche en archéologie préventive, 2009.

<sup>42</sup> Louis Roubet (1810-1889), juge de paix et érudit berrichon qui a notamment constitué une collection de pièces antiques, est connu comme l'inventeur d'une importante collection de moules de potiers, découverts à la-Guerche-sur-l'Aubois (Cher), dont l'authenticité fut par la suite remise en doute, notamment par Joseph

avons fait acheter par le musée de Saint-Germain : mon cousin de la Guère<sup>43</sup> en a fait une belle publication dans le Tome 16 des *Mémoires des Antiquaires du Centre* - 1888-9 - avec de superbes phototypies (également à votre disposition)<sup>44</sup>.

Puisque vous vous occupez de Banassac vous connaissez le musée de Mende qui a de si intéressants moules de ce pays, avec animaux, et autres ornements - ou même récoltes de Javols<sup>45</sup>, si curieuses et riches aussi. Le musée de Narbonne m'a paru riche également en ancienne céramique. J'y ai remarqué un vase à glaçure rouge, tirant un peu sur le jaune au moins rouge brun, portant sur la périphérie comme ornement courant des têtes coupées à cheveux hérissés, sous des espèces de festons ou d'arceaux, mais le tout est peut-être tracé à la pointe sur la pâte molle: ces têtes rappellent celles des fameux bas-reliefs d'Entremont, du musée d'Aix<sup>46</sup>. Je crois ce petit bol plutôt wisigoth que gaulois. Du reste si j'ai le grand plaisir de recevoir votre visite, je pourrai rassembler souvenirs et notes et peut-être vous donner des tuyaux plus facilement que par écrit. Pour le Grand-Pressigny, je pense juger par moi-même à Roanne.

Je vous envoie un dessin de l'Hercule<sup>(?)</sup> assis que vous désirez ; il vient de Decize<sup>47</sup>. Mais il ne semble pas rappeler celui de Tours ; du moins je n'en connais qu'un qui est debout avec massue (voir sculptures grecques et romaines de Reinach 2<sup>ème</sup> volume page 202 : de plus ce dernier a de la barbe). En attendant le plaisir très escompté de vous revoir croyez mon cher collègue à mes sentiments bien cordialement dévoués.

Julien de Saint-Venant

Si vous désirez d'autres dessins ou moulages, je pourrai vous en faire avoir.

---

Déchelette. Julien de Saint-Venant fut lui aussi mêlé de près aux différentes investigations menées pour éclaircir les conditions de découverte de ces moules.

<sup>43</sup> Raymond de la Guère, membre de la société des Antiquaires du Centre, fut sollicité par cette dernière pour entrer en contact avec un Louis Roubet vieillissant pour mener à bien une étude méthodique des « moules de la Guèrche » devant aboutir à une publication. C'est aussi lui qui, jusqu'à sa disparition en 1897, défend le plus vigoureusement l'authenticité de ces moules.

<sup>44</sup> L. Roubet, R. de la Guère, « Collection de moules antiques de céramique », *Mémoires des Antiquaires du Centre années 1888-1889, tome XVI*, éd. Tardy-Pigelet, Bourges, 1889, p.1-65.

<sup>45</sup> À l'époque gallo-romaine, Javols et Banassac constituent les deux plus importantes villes du Gévaudan, Banassac étant alors connue comme un site important de fabrication de céramique sigillée.

<sup>46</sup> Référence à l'oppidum d'Entremont, près d'Aix-en-Provence.

<sup>47</sup> De même qu'avec le Midi de la France, Julien de Saint-Venant peut compter sur de solides réseaux relationnels locaux pour se faire signaler les trouvailles fortuites dans les régions où il réside successivement.

**Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Jacques-Gabriel Bulliot (23 janvier 1901)**

Julien de S<sup>t</sup>-Venant  
Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique et de la Commission des  
Monuments mégalithiques<sup>48</sup>

Nevers, le 23 janvier 1901

Apprend tardivement l'honneur si mérité dont Monsieur Bulliot<sup>49</sup> est l'objet, qui du reste arrive tardivement lui-même, et s'empresse d'adresser ses sincères félicitations... à l'Institut de France. J'ai été bien satisfait de faire la connaissance plus approfondie de votre intelligent et charmant neveu Déchelette, qui a tout ce qu'il faut dans l'esprit et le cœur pour prendre votre succession scientifique. Les débats font pronostiquer qu'il ira aussi fort loin, c'est un travailleur sérieux, pas charlatan, comme tant de jeunes ; il est de ceux qui sont et n'ont pas besoin d'épuiser leurs forces à paraître ; je reporte en amitié sur lui le trop-plein de la respectueuse estime que j'ai pour l'oncle auquel j'adresse mes vœux de longue vie.

*Julien de Saint-Venant*

---

<sup>48</sup> C'est la seule fois dans toute la correspondance présentée ici que Julien de Saint-Venant emploie ce papier à entête, faisant ainsi état de son affiliation au Ministère de l'Instruction Publique, dont il ne fait jamais état dans les courriers qu'il adresse à Déchelette.

<sup>49</sup> Jacques Gabriel Bulliot (1817-1902) ; cette lettre lui est adressée, et c'est probablement lui qui a ensuite transmis cette lettre à son neveu, Joseph Déchelette, peut-être pour lui rendre compte des bonnes dispositions de Saint-Venant. C'est Bulliot qui a mis en contact les deux hommes à l'occasion d'une rencontre savante sur le site de Bibracte, en 1898. Déchelette a pu aussi récupérer cette lettre lors de la disparition de Bulliot, dont il était l'héritier scientifique.

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (24 septembre 1901)

Nevers, le 24 septembre 1901

Mon cher confrère

Me voici de retour pour quelques heures ici, j'en profite pour vous adresser les photos de nos primitifs. Si ce n'est le célèbre américain de Florence qui en fait sa spécialité, Monsieur Graillot<sup>50</sup> ou vous pourrez me donner de précieuses indications qui me permettront d'en dire quelques mots, en tout cas de les cataloguer avec quelque logique.

Heureux mortels qui allez fouler aux pieds les plaines de la Campanie, de la Lombardie, de l'Étrurie, les Abruzzes et les Apennins, que j'envie votre sort, fils de votre si grande indépendance ! Puisque la famille me cloue à ma place, vous vous chargerez de mes commissions pour l'Italie et en visitant tant de merveilles, réservez dans votre pensée et sur votre calepin de petites places pour m'aider dans mes petits relevés.

1° Verrez-vous des fers de chevaux à clous, notamment à Pompéi, ce qui m'étonnerait ? Mais là au moins constaterez-vous la présence d'hipposandales et de quelles formes ? (à ailettes et cou de cygne, à pont, à talonnière ?) Ailleurs verrez-vous des fers à clous trouvés dans des milieux certains et dûment datés par les objets qui les accompagnaient dans le grand repos ? 2° Pourrez-vous me relever la présence de silex taillés (grandes lances, haches, flèches, scie à coche ...) en matière jaune cireuse du Grand-Pressigny, dont vous avez un bon spécimen à Roanne ? Je n'en ai pas entendu signaler encore comme rencontrées en Italie. Du côté des lacs du Nord, dans des palafittes ou des terramares même, cela ne serait pas impossible. 3° Si vous rencontrez des types de vases Pégaus ou de formes voisines, je serais bien heureux de le savoir. Quant aux autres choses qui m'intéressent, je n'ai pas besoin de vous mettre sur la voie, où je me contente de vous suivre, comme on suit un maître incontesté : je veux parler des reliques celtiques qui ont tant d'attraits pour moi, notamment la poterie qui pourrait les accompagner, y compris les amphores.

Allez-vous enfin traquer jusqu'à leurs centres de diffusion, jusqu'à leurs berceaux, vos poteries arétines ? Vous êtes plus qu'un autre en état de mettre la lumière dans nos cerveaux sur tout cela et votre grand ouvrage projeté sera accueilli comme une manne bienfaisante et plus encore avec grande impatience. J'ai encore lu avec un vif intérêt votre article Bohème dans la Revue archéologique, je vous en demanderai si possible un tirage à l'occasion.

Veillez présenter mes meilleurs compliments à Monsieur Graillot, que je suis fort heureux de connaître, et croyez, mon cher ami, à mes sentiments les plus cordiaux.

Julien de Saint-Venant

---

<sup>50</sup> Henri Graillot (1868-1949), archéologue faisant partie des correspondants de Joseph Déchelette.

**Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (26 décembre 1901)**

Nevers, le 26 décembre 1901

Mon cher ami, je suis profondément touché que vous ayez ainsi pensé à mes petits dados dans le tumulte des occupations de votre beau voyage scientifique et non moins que vous ayez trouvé le temps de m'envoyer une si intéressante lettre, bondée de renseignements précieux ; car les loisirs sont rares au retour d'une pareille absence, quand on veut remettre tout au courant avant de reprendre le « la » normal de la vie.

Votre pégau grec, qu'on peut appeler préhistorique, au moins pour nous pauvres arriérés (malgré le mirage oriental!) m'a absolument stupéfait : faudra-t-il chercher le prototype dans ces régions égéennes, qui virent éclore tant de choses: jusqu'ici ce cas sporadique a besoin de faire des petits. Mais ce qui m'étonne non moins, c'est cette armée rangée en bataille dont vous avez bien voulu m'envoyer une bonne photo, et dont les soldats, plus élancés que nos français, et vêtus d'uniformes bien uniformes, sortent des entrailles du forum. Ces bourrelets rectilignes déjetés qui grimpent le long de la panse semblent assez rappeler le Moyen Âge, mais on les a employés à toutes les époques compris les débuts de celle du bronze et on connaît des [Aines] du midi qui en portent encore : c'était certainement un mode de consolidation pour éviter les fentes à la cuisson et augmenter la résistance à l'usage : première manifestation des matériaux armés. Le vernis brun sans doute manganésifère, me paraît bien aussi du Moyen Âge, même d'une époque assez avancée ? Je vais me mettre en rapport avec le *Directeur* des fouilles en me recommandant de vous et serai très heureux d'avoir son opinion.

Du reste, même antiques, ces pièces céramiques ne dérangeraient pas jusqu'ici ma petite théorie (très provisoire probablement ! ) qui suppose ces types apportés dans le midi de la Gaule par les Wisigoths, qui avaient fait une étape suffisamment retentissante en Italie en venant de leurs steppes germaniques ; les spécimens que vous signalez à Mayence<sup>51</sup>, comme ceux que j'ai signalés dans l'Aisne, d'autres que j'ai vus cette année à Strasbourg, sont tous d'une époque fort ancienne, d'un style assez constant, mérovingiens probablement et ils n'ont ni pénétré en Gaule par ces régions, ni continué à être pratiqués comme dans le Midi où on en voit de tous les âges, souvent même assez récents et où la série en est quasi continue comme le fut leur usage.

Mais ces vieilles et démocratiques cruches, que j'ai été heureux de retrouver grâce à vous, gracieusement plantées sur les têtes des modernes Tarquiniennes, sont peu de choses et mon impatience est grande de voir ce qui va sortir de vos lobes cérébraux sur la céramique romaine<sup>52</sup>. Ne nous faites pas trop languir et vous devez être absolument à point pour pondre une œuvre digne de la grandeur du sujet, digne de vous: j'insiste sur cette dernière phrase, qui n'est pas un banal compliment, et je dois vous dire que je m'attends à quelque chose de très bien, de nouveau, appelé depuis longtemps de mes vœux. Vos dernières œuvres, que j'ai lues et même relues avec un intérêt frisant la passion, me font pronostiquer à coup sûr que vous allez nous adresser de l'inédit, du clair, du très bon, et rendre un véritable service en comblant une immense lacune. A-t-on assez parlé de céramique romaine, et dire qu'on attend encore une vraie classification et qu'on n'est aucunement renseigné sur les berceaux ! Pour mon compte, je ne comprends pas encore sur quels caractères certains se basent tant d'auteurs qui

<sup>51</sup> Profitant de ses facilités en langues étrangères, et notamment en allemand, Joseph Déchelette mène plusieurs voyages outre-Rhin et se tient ainsi informé des travaux et trouvailles issues d'Europe Centrale.

<sup>52</sup> Référence à un ouvrage alors en préparation de J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, éd. Picard, 1904, Paris.

vous datent ces pièces céramiques à un demi-siècle près ! Vous savez que j'ai tout à apprendre et que là encore je serai content de vous avoir pour guide.

Je me suis remis un peu à pressurer le contenu de quelques cartons pour en extraire un peu de supplément d'occupation hivernale : mais c'est bien décousu et mon métier, comme nos devoirs sociaux et d'intérêt, me gênent bien ; impossible de tenter une œuvre de longue haleine. Je vais donc écarter mon étude sur la ferrure antique et ancienne, quitte à reprendre la question sur large base quand j'aurai plus de faits à utiliser et plus de loisirs surtout. Il va paraître aussi une petite note sur la carte de dissémination des produits des ateliers du Grand-Pressigny<sup>53</sup>.

Si j'ai le temps, *Monsieur Verneau* insiste pour que je lui fournisse aussi une petite note sur les enceintes antiques du Gard : je vais être au pied du mur et assez embarrassé. Malgré la somme de recherches que j'ai accumulées à leur sujet, je ne suis pas fixé sur les conclusions : il m'aurait fallu habiter le pays plus longtemps et encore, que de mystères ! Enfin, je vais peut-être envoyer au Comité quelques mots sur la voie romaine nouvelle dont je vous ai parlé et qui certainement va rejoindre votre Beuvray, qui était un vrai centre nerveux, un plexus de ces organes de la vie sociale. J'écrirai donc un de ces jours, comme vous m'y avez engagé, à votre si érudit confrère, *Monsieur Vincent Durand*<sup>54</sup>, mais auparavant, je veux lire les études qu'il a faites sur ces questions dans les *Bulletins* de la Société Éduenne (nous les avons ici).

Je ne dis pas que je ne prendrai pas votre invitation au mot et que je n'irai pas avant le printemps vous dire un petit bonjour et voir enfin avec vous le musée où j'ai déjà trouvé pas mal d'intérêt bien que privé de guide. Et puis j'aurai bien des choses à vous demander, j'emporterai même des bouts de pots cassés plein mes poches pour les soumettre à votre haute compétence.

Je reçois à l'instant un ouvrage intitulé « 10 ans de fouilles en Auvergne par J.B. Delort<sup>55</sup> », un professeur que j'ai un peu connu ; il y a quelques bons renseignements dans les planches qui sont nombreuses et assez bonnes, mais bien d'enfantillages et puis un texte invraisemblable de décousu, un peu une œuvre de maboul.

Pardon de vous faire perdre tant de temps en bavardage et croyez, mon cher ami, à mes sentiments bien cordialement dévoués, sans oublier mes vœux de toutes sortes pour 1902.

*Julien de Saint-Venant*

---

<sup>53</sup> Deux ans auparavant, les travaux de Saint-Venant sur ce site ont fait l'objet d'une publication, « Dissémination des produits des ateliers du Grand-Pressigny aux temps préhistoriques », Paris, 9p. in 8° (extrait des *Comptes-Rendus du Congrès international d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique*, XII<sup>e</sup> session, Paris, 1900).

<sup>54</sup> Vincent Durand (1831-1902), historien et archéologue qui s'est particulièrement intéressé à la région du Forez. Joseph Déchelette appartient par ailleurs à la Diana, société savante ayant pour but l'étude des monuments et antiquités de cette même région. Vincent Durand a été l'un des premiers maîtres de Déchelette, comme Jacques-Gabriel Bulliot.

<sup>55</sup> Jean-Baptiste Delort (1839-1915). Professeur au collège de Saint-Flour, de Montluçon, d'Auxerre, d'Uzès, de Romans et de Saint-Claude, conservateur adjoint du musée de la ville de Cosne. L'ouvrage mentionné s'intitule *10 ans de fouilles en Auvergne et dans le centre de la France* et date de 1901.

**Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (16 janvier 1902)**

Nevers, le 16 janvier 1902

Mon cher ami

Je comprends l'étendue de votre peine et le vide que vous causera la perte de votre si excellent oncle<sup>56</sup>. Moi-même, qui le connaissais à peine, j'avais de suite été attiré par sa nature charmante et sympathique et sa perte me cause un vrai chagrin. À son âge, on ne devait pas se faire de grandes illusions, mais sa belle santé, la verdeur de son esprit, étaient de nature à en donner. Il a pu s'endormir avec la conscience d'avoir bien rempli sa tâche sociale et d'y avoir ajouté celle du Beuvray, qui est bien sienne et dont le succès a fait rayonner universellement son nom. Les gens qui, comme moi, s'intéressent à cette grande œuvre, éprouvent une réelle consolation à constater que la chaîne de ces études ne sera pas interrompue, et que l'excellent Bulliot a laissé en vous un élève bien digne de le continuer.

Veillez être l'interprète de mes sentiments de triste sympathie auprès de la famille du regretté défunt et croire vous-même à mes amicales et sincères condoléances.

Julien de Saint-Venant

Je ne suis rentré qu'hier soir d'une petite absence ; sans cela je crois que j'aurais tâché d'aller au service, tant pour moi personnellement que pour représenter la Société Nivernaise<sup>57</sup>.

---

<sup>56</sup> Jacques Gabriel Bulliot, oncle de Joseph Déchelette, est décédé le 13 janvier 1902 à Autun.

<sup>57</sup> Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts, à laquelle Julien de Saint-Venant appartient.



**Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (13 octobre 1902)**

Ville de Roanne  
Musée Municipal

Roanne, le 13 octobre 1902

Mon cher ami,

Je viens de terminer une rapide fugue dans les musées du Sud-Ouest bien pauvres en vérité ! Ce serait à croire que toute cette région, depuis les temps magdaléniens, était couverte de marais ou de forêts et inaccessible à l'homme ! La vérité, c'est que les chercheurs et les collectionneurs ont fait défaut.

J'ai passé à Millau deux journées bien intéressantes. Les gens de cette localité que j'avais beaucoup poussés à poursuivre les fouilles des grands ateliers de vases rouges de la Graufesenque<sup>58</sup> ont enfin pris goût à ces recherches et m'ont fait assister à des découvertes très importantes pour moi.

Aujourd'hui le temps me manque pour laisser à ma plume le plaisir de bavarder. Ma correspondance retardée par cette absence est bien en souffrance. J'espère vous voir à Nevers dans quelques semaines.

Je vous adresse deux choses. Une brochure extraite de la Revue Archéologique et ma demande de renseignements. Connâtriez-vous dans vos récoltes céramiques préhistoriques quelque chose d'analogue aux types ci-dessous :

Ces vases appartiennent à une belle série découverte à Dompierre (Allier) dans une nécropole fouillée il y a bien des années. J'en possède les dessins mais nec plus. Aucune information sur le mobilier. J'ai de fortes raisons de croire que nous sommes ici à l'âge du bronze et comme on sait bien peu de chose sur la céramique de cette période, je compte publier ces dessins. Connaissez-vous des équivalents ? J'en ai seulement pour la Bourgogne. Un vase identique ou à peu près trouvé dans une caverne avec des lances de bronze et des épingles du bel âge du bronze des palafittes. Voici le type des vases du bronze en Bavière :

La frise de godrons sur la panse est assez caractéristique. Si vous aviez en Bourbonnais ou en Nivernais d'autres spécimens, je serais bien aise de le savoir. Ces vases sont en terre noire, assez fine. Je crois, comme l'indique Chauvet<sup>59</sup>, dans son article du Congrès Monumental que les potiers à l'âge du bronze ont fait de belles poteries ornées.

Bien cordialement à vous

Joseph Déchelette

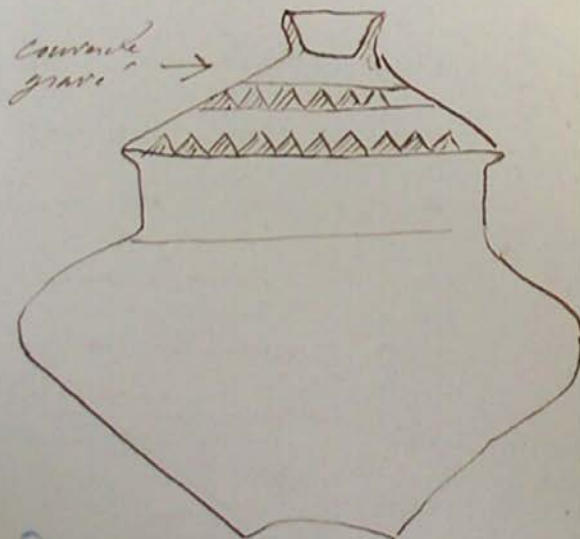
<sup>58</sup> Site réputé pour sa céramique sigillée gallo-romaine.

<sup>59</sup> Gustave Chauvet (1840 – 1933), préhistorien, archéologue et géologue français. Correspondant de la sous-commission des Monuments mégalithiques de la commission des Monuments historiques du département de la Charente, il est membre entre autres de la S.P.F. et de la S.F.A. et figue parmi les correspondants de Déchelette.

disons que le temps me manque  
 pour faire à ma place le dessin  
 à l'encre. Ma correspondance  
 est en état d'absence et l'on  
 en souffre. J'espère vous voir  
- Revue Jan 9.9. Semaines.

Je vous adresse deux choses. Une  
 brochure extraite de l'Ann. arch.  
 et un journal de renseignements.

Connaissez-vous dans vos récoltes  
 certaines prohibitions quelque chose  
 d'analogue aux types ci-dessous :

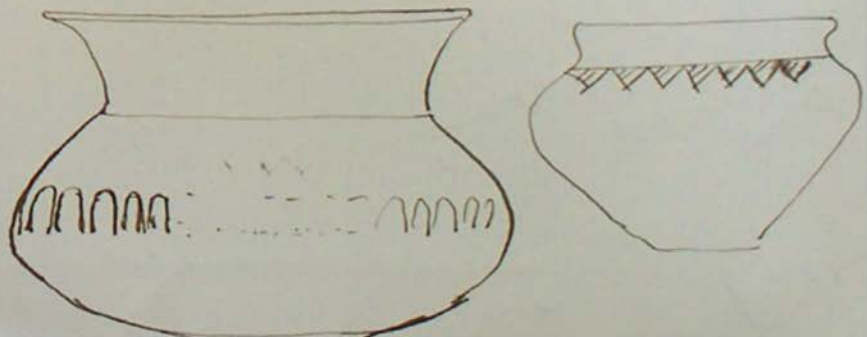


Epaves

B. ou marnier

Ces vases appartenaient : une belle série  
découverte à Compiègne (aller) dans  
une nécropole fouillée il y a bien des  
années. J'en possède les dessins  
mais rien plus. Aucune information  
sur le mobilier.

*oui* J'ai le fortin rasé et croie  
que nous sommes ici à l'âge du bronze  
et comme on sait bien peu de chose  
sur la céramique de cette période, je compte  
publier ces dessins. Connaissez-vous  
des équivalents ? J'en ai seulement  
pour la Bourgogne. Un vase identique  
m'a peu près trouvé dans une caveau  
avec des lances de bronze et des épingles  
de l'âge de bronze du palafitte.  
Voici le type des vases du bronze  
en Bavière :



*terminé*  
*10*

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (17 octobre 1902)

Nevers, le 17 octobre 1902

Mon cher ami, je débarque cette nuit à Nevers retour d'Italie, (rappelé par mes ventes et ayant laissé à Gênes mes 3 femmes) et je veux répondre de suite à votre question. Pour moi vos vases sont bien de l'âge ou de l'état du bronze pur ; la forme est bien Bourgettienne, si on peut s'exprimer ainsi, et l'ornement en dents est assez caractéristique ; le godronné est plus rare, mais je connais des ornements qui s'en rapprochent beaucoup pendant cette période, notamment des gouttières obliques contiguës sur la panse. La petitesse de la base de sustentation est assez caractéristique aussi ; l'engobe lustrée noire plombaginée aussi, quoique se trouvant à des époques postérieures.

Voilà plutôt les formes des vases de la période suivante, Tène I ? (en outre la couverte y est jaunâtre ou brunâtre plutôt). Je vous envoie un bouquin qui vous montrera à peu près vos types trouvés près d'ici dans la nécropole de Pougues<sup>60</sup> et dont mon musée de la ville a quelques échantillons ; *Monsieur* Usquin, il me semble, en a même à couvercle dans sa collection que j'ai visitée à Donzy (Nièvre). Maintenant *n'y a-t-il pas* des objets étrusques qui ressemblent un peu à ces vases ? Ce n'est qu'un vague souvenir pour moi, et je n'ose rien dire connaissant peu cette civilisation.

Je viens de faire avec ma femme et nos filles un voyage un peu à la vapeur en Italie ; c'est vous dire que j'ai été esclave et je n'ai eu presque aucun loisir pour jeter un coup d'œil sur les musées scientifiques qui nous intéressent tous deux. Il fallait voir des monuments, points de vue, églises, tableaux, statues etc mais les pots cassés et fibules avaient peu de succès : pour moi c'est presque à recommencer. Je n'ai vu un peu que le musée Kircher<sup>(?)</sup> de Rome<sup>61</sup> ; que de merveilles ! Et que de poteries intactes, que d'objets en bronze, que de types qui désorientent un peu mes classifications ! Il ne m'est resté qu'une demi-heure pour parcourir en courant les salles de l'admirable musée de Bologne ; quant à Naples les salles de la poterie aulique y étaient en réparation. Je suis navré de tout cela, qui prouve une chose connue, c'est que pour voyager avec fruit il faut être libre et même célibataire comme vous !

Je vous attends de pied ferme, à Nevers, car je ne compte faire que de très courtes absences maintenant : en m'avisant *deux* à *trois* jours d'avance, je ne manquerai pas la bonne occasion de vous voir. Vous pourrez me rapporter vous-même le bouquin qui ne me sera certes pas utile d'ici *quelques* temps. Croyez à mes sincères amitiés.

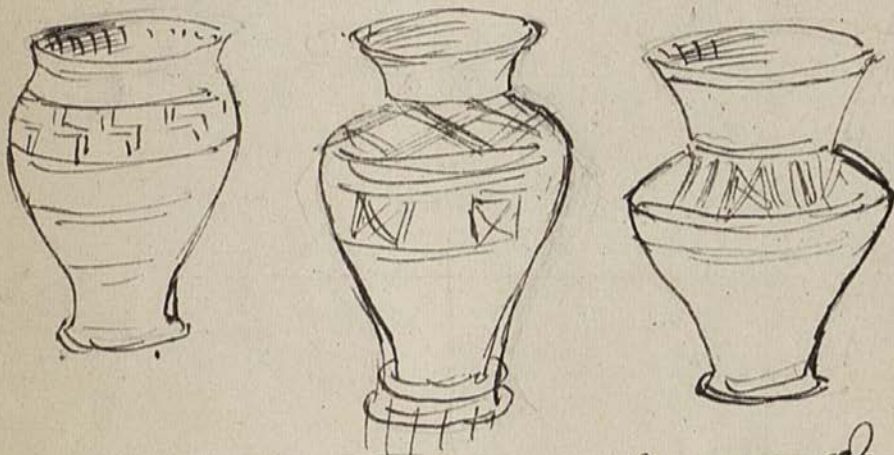
Julien de Saint-Venant

Pas trouvé la brochure que vous m'envoyez ? J'ai peut-être *quelques* autres notes ou figures sur la poterie du bronze, que je vous montrerai. Et les vases Gueneau, y avez-vous déjà renoncé ?

<sup>60</sup> Nécropole de Pougues-les-Eaux, Nièvre.

<sup>61</sup> Le père jésuite Athanase Kircher (1602-1680), figure majeure des sciences à l'époque baroque, lègue sa collection au Collège romain. Après la suppression de l'ordre des Jésuites en 1722, le Vatican récupère le musée, jusqu'à ce qu'il soit restitué aux Jésuites en 1825. Devenu Musée d'Etat en 1873, après que le jeune royaume d'Italie ait réussi à établir sa capitale à Rome, il voit ses collection dispersées en 1912. Ce qui reste du Musée d'Athanase Kircher se trouve à présent dans les salles 12 à 16 de la Villa Giulia, au Musée des Thermes et dans le Palais Massimo.

substitution et avec caractéristique aussi;  
 L'argobe ~~noire~~ <sup>Noire</sup> lustre plomboginée  
 aussi, quoiqu'on se trouve à des  
 époques postérieures.



Voilà plutôt les formes de vase de la  
 période suivante, l'évo 1<sup>re</sup>. ? (c'est-à-dire  
 la ~~phase~~ <sup>ou</sup> ~~époque~~ <sup>brunâtre, plutôt</sup>)  
 Je vous envoie un brouillon qui vous  
 montrera à peu près vos types trouvés  
 près d'ici dans le vicus de Pompeii  
 et dont mon musée de la ville à quelques  
 chantillons, M. Utquin, il me semble  
 en a vu un à couvert dans sa

© Roanne - Musée J. Déchelette

**Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (12 décembre 1902)**

Nevers, le 12 décembre 1902

Mon cher ami, un de nos jeunes collègues forestiers et des plus charmants comme des mieux élevés que je connaisse, s'est fait mettre en disponibilité et étudie avec toute l'ardeur d'un néophyte convaincu les questions romaines et celtiques, et je crois qu'il est constitué pour y réussir : il chasse de race du reste, car il s'appelle Costa de Beauregard<sup>62</sup>. Il a grand désir d'entrer en relation avec vous et d'aller vous voir à Roanne et me demande de servir de trait d'union : ce que je fais avec *grand* plaisir. Si vous avez *quelques-unes* de vos brochures disponibles vous lui procureriez plaisir et profit en lui en adressant au Château de Sainte-Foy, par Longueville, Seine Inférieure<sup>63</sup>, qui est devenu sa résidence depuis son mariage. Il ne pourra vous rendre encore que très modestement la politesse, mais j'ai foi en lui pour l'avenir : les jeunes, surtout dans sa situation sociale, qui ont le goût de nos études plutôt sérieuses que sportives, sont rares et méritent encouragement. Pour le culte des idées dont nous desservons les autels, nous avons avantage à recruter de la jeunesse laborieuse. Du reste votre amabilité instinctive n'a pas besoin de toutes ces hautes considérations pour accepter la présentation.

Je suis étonné que vous n'ayez pas reçu l'envoi de des Méloizes ; peut-être vous attend-il à Roanne, peut-être n'a-t-il pas compris mon appel, peut-être simplement l'expéditeur a été empêché ; je le relancerai si utile. Vous pensez quelle importance mes collègues des *Antiquités* du Centre attachent à ce que vous pourrez faire au sujet des fameux moules, dont ils se sont constitués *quelque* peu les protecteurs, peut-être avec un peu trop de chauvinisme local bien excusable. Aussi ils seront heureux de vous fournir tous matériaux utiles. Si quelque jour vous aviez, en bouclant votre budget, l'heureuse surprise inconnue aux grands États, de le trouver en bonne situation et que vous puissiez distraire annuellement la grosse somme de 6 francs (six francs) de celui des recettes, je serais heureux et fier de vous présenter comme membre *correspondant*, ce qui vous donnerait chaque année un volume généralement très intéressant pour votre merveilleuse bibliothèque ? (les *correspondants* ont les mêmes avantages que les titulaires, la seule différence est qu'ils paient 6 francs au lieu de 15).

Pour en revenir à Costa de *Beauregard*, il passera par ici d'ici peu ; je lui ai dit que si c'était avant le 1<sup>er</sup> janvier, qu'il aille vous voir à Paris, sinon ce sera à Roanne et peut-être l'accompagnerai-je.

Mille amitiés

*Julien de Saint-Venant*

Je chercherai pour mes doubles de brochure et vous enverrai la liste pour échanger ou non.

---

<sup>62</sup> Olivier Costa de Beauregard (1872-1958), membre comme Julien de Saint-Venant des Eaux-et-Forêts, est un archéologue amateur d'origine savoyarde qui, sous l'impulsion de son ami Saint-Venant, devient par la suite proche de Déchelette.

<sup>63</sup> Olivier Costa s'y installe après son mariage, le château appartenant à la famille de son épouse. Il continue pourtant de se rendre régulièrement en Savoie, où il mène parfois des fouilles.

## Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (fin janvier 1903)

Déchelette – répondu 1903

Mon cher ami,

Je regrette que M. de Costa n'ait pas eu le temps de venir jusqu'ici, mais je compte bien sur la réalisation de votre promesse. Je ne m'absenterai pas en Janvier/février, ou du moins je ne ferai que de courtes absences.

Pourriez-vous me dire en quoi consiste la sépulture de Plagny du musée de Nevers que Pič associe à celles de Longeron (musée de Bourges ou de Nevers) et de Fertisses (musée de Bourges), pour en faire un groupe de tombes boïennes, c'est-à-dire postérieures à la bataille des Helvètes. Il ajoute que la ou les sépultures de Plagny contiennent un type d'épée particulier, commun en Bohème ?

Bien cordialement à vous.

*Joseph Déchelette*

(Janvier-février 1903)

Le dernier n° de la Revue Historique contient une revue bibliographique des travaux d'archéologie française (Jullian) avec analyse et justes éloges de vos travaux<sup>64</sup>.

---

<sup>64</sup> C. Jullian, « Bulletin Historique - France », *Revue Historique*, t. LXXXI, janv.-avril 1903, p. 84, 93, 95, 101 et 452.

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (2 février 1903)

Nevers, le 2 février 1903

Mon cher ami

Je suis ravi de voir jeter un peu de lumière sur les épées un peu étranges que je n'ai encore remarquées qu'ici. Je ne pouvais me résoudre à les assimiler aux « La Tène », quoique je fusse encore plus embarrassé pour les attribuer à une autre époque : je me demandais si elles n'étaient pas barbares ! Ce serait bien curieux de retrouver là des restes de ces braves Boïens, qu'on suppose avoir été relégués entre la Loire et l'Allier et qui jusqu'ici n'ont guère attiré que l'attention des historiens, (il en est qui font venir Arzembouy, commune au Nord de Nevers, de *Arx Boïorum*<sup>65</sup> ?). Malheureusement quoique j'aie pu entretenir deux des inventeurs, je n'ai pu avoir aucun détail sur la forme et la disposition des sépultures, pas plus à Plagny qu'à Grenois ; sans doute ce sont comme toujours les terrassiers qui les ont mis de côté dans leurs travaux et quand les intellectuels sont arrivés, on n'a pas su exactement leur montrer les emplacements.

Je ne connais rien de cette sorte à Longeron (Nièvre, en plein pays boïen) en tant qu'ayant fourni des épées semblables, à moins que les sépultures signalées dans Soultrait<sup>66</sup> comme gauloises n'en avait livré, ce que je n'ai jamais entendu dire. Je ne connais du reste pas d'autre relation de cette découverte que les quelques lignes du Répertoire Archéologique de la Nièvre, sans renvoi, sans indication de date etc. D'après les *quelques* objets signalés, je croirais ces sépultures hallstattiennes (tombes en moellons bruts aux pierres plates au-dessus, fibules et nombreux bracelets de bronze). Je vais chercher où Soultrait a pu prendre ces détails.

La sépulture des Fertisses<sup>67</sup> est au contraire bien connue et a donné lieu à des descriptions détaillées avec bonnes figures dans les *Mémoires des Antiquaires du Centre*<sup>68</sup> : mais je me demande pourquoi boïenne ? En tout cas les épées que j'en connais, de même que celles qu'a trouvées près de là mon cousin de Quitry à Maubranche<sup>69</sup>, sont franchement de la Tène et ne sont pas du type de Nevers.

C'est demain qu'on vote aux dits Antiquaires du Centre, sur votre admission en tant qu'associé libre : vous devez être bien anxieux comme tout candidat sur la sellette ?! Je dois dire que mes collègues ont paru enchantés de vous annexer. Si vous avez en trop *quelques-unes* de vos intéressantes brochures, vous ferez plaisir en les envoyant comme don de joyeux avènement ; je crois pouvoir dire que vous avez rarement pareille occasion d'en offrir à une société comptant comme celle-là des membres sérieux et dans vos cordes, qui les liront avec un réel intérêt et en les comprenant.

Adieu, mon cher ami, puisse la Graufesenque<sup>70</sup> vous être légère malgré son nom sans douceur, puisse aussi Apollon vous éclairer sur nos moules de la Guerche et *bene vale*. Bien à vous

Julien de Saint-Venant

---

<sup>65</sup> « Citadelle des Boïens ».

<sup>66</sup> Georges de Soultrait (1822-1888) – il peut s'agir ici d'une référence aux travaux de Georges de Soultrait dans la Nièvre ; en 1851, il publie en effet un *Abrégé de la statistique monumentale de l'arrondissement de Nevers*.

<sup>67</sup> Sépulture située dans la ville de Sainte-Solange, Cher.

<sup>68</sup> Charles de Laugardière, « Sépultures Gauloises des Fertisses, Commune de Sainte-Solange (Cher) », extrait des *Mémoires des Antiquaires du Centre*, 1869, III<sup>ème</sup> volume, éd. Pigelet, 1870, Bourges.

<sup>69</sup> Lieu-dit de Maubranche, ville de Sainte-Marie, Nièvre.

<sup>70</sup> Référence au site archéologique de la Graufesenque, près de Millau (Aveyron).



*[feuille annexe]*

Épées de fer à soies plates et effilées à légère arête centrale, étroites relativement (4cm au plus large, tombent à moins de 3,5 avant le rétrécissement de la pointe qui semble avoir été émoussée) moins longue ; pas d'apparence de fourreau de fer. Nous en avons 5 exemplaires, tous venant de la Nièvre, deux seulement dont on connaît exactement le lieu de la découverte.

1°) *Collection de Saint-Venant à Nevers*. Une à laquelle manque la pointe. Trouvée en 1872 à Grenois, près *Taconnay*, arrondissement de *Clamecy*, dans les fouilles pour les fondations de la nouvelle église (don du chanoine Léry, qui était en 1872 curé de Grenois)

2°) Autre pareille trouvée à Plagny, *Commune de Sermoise*, à 2 kilomètres au sud de Nevers près de la route de Moulins, dans le jardin de *Monsieur Demerson*, dans une sépulture avec un boulet en fer, épais, ovale ouvert (*musée de Nevers*)

3° 4° et 5° Le même musée en renferme 3 autres semblables qui certainement viennent du pays. La question est de savoir si c'est du Nord de la Loire, comme le *numéro 1*, ou du Sud, en pays qu'on s'accorde à regarder comme plus spécialement Boïen ?

*Julien de Saint-Venant*

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (13 mars 1903)

Nevers, le 13 mars 1903

Mon cher ami

Je sors enfin des occupations un peu absorbantes, mais d'après ce que vous m'avez dit je crains qu'il soit bien tard pour faire un petit voyage à Roanne ? Auriez-vous l'obligeance de me dire si vous y êtes, sinon quand vous pensez être à votre résidence ? J'ai gardé plus que de raison vos brochures pensant toujours pouvoir exécuter mon projet de vous les rapporter *personnellement*. J'aurais bien des choses à vous demander, mais je ne le ferai par lettre que si j'échoue autrement.

Bien intéressante votre petite étude préliminaire sur la poterie sigillée et je vous en remercie. Mais il m'est arrivé un malheur, car je l'ai égarée sinon perdue : ce n'est pas une blague pour m'en faire offrir une *deuxième*, mais je serais très contrarié de ne pas l'avoir en société de ses sœurs et cousines et je vous tends de nouveau la main en mendiant !

J'ai un peu le projet d'aller au Congrès de Bordeaux<sup>71</sup>, histoire surtout de revoir la région *Sud-Ouest* que je n'ai pas vue depuis bien des années, car je n'ai le projet de rien présenter comme travail : les loisirs m'ont manqué.

J'ai acquis une série de vieux restes de la veuve d'un collectionneur local ; rien de bien beau mais les provenances sont certaines pour nombre de pièces et c'est tout pour moi. Pas mal de choses d'Entrains, dont des fibules préromaines assez variées ; je vous les soumettrai, car je suis encore un peu conscrit pour une classification dernier cri : il en est d'aspect fort ancien.

Il y avait aussi un morceau de poterie rouge sigillée (en morceaux) dont les provenances ne sont pas aussi certaines, mais grâce à l'acuité de votre coup d'œil vous pourrez certainement, à l'occasion, en départager bon nombre entre les *trois* ou *quatre* stations qui les ont fournies (il n'y a de marque de potiers que sur de petites coupes). Il est de petites soucoupes identiques aux rouges, mais le lustre est café au lait veiné de rouge, ce que je n'avais pas encore observé ?

Adieu et peut-être à revoir, mon cher ami, et croyez à mes plus cordiaux sentiments.

Julien de Saint-Venant

---

<sup>71</sup> En 1903 se tient à Bordeaux le 41<sup>ème</sup> Congrès des Sociétés Savantes de Paris et des Départements.

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (2 mai 1903)

Nevers, le 2 Mai 1903

Mon cher ami, me voilà enfin de retour de Bordeaux, après avoir, il est vrai pris le chemin des écoliers pour rentrer. Excusez-moi de n'avoir pas répondu plus tôt à votre lettre, à vos questions, surtout remercié de votre aimable réception, dont je garde un souvenir aussi agréable qu'utile<sup>(x)</sup>. Je rêve à votre installation, surtout à votre merveilleuse bibliothèque, une des rares que je connaisse, même parmi les grandes, où on ait ses coudées bien franches et surtout les braves bouquins aussi.

D'abord, pour vider la question affaire : la collection superbe provenant des fouilles du *camp* de Chassey est celle du docteur Loydreau<sup>72</sup>, à Neuilly par Arnay-le-Duc (il est à 2 *kilomètres* de la station de Neuilly entre Épinac et Arnay). C'est considérable quoique peut-être un peu monotone, car il n'y a que de l'âge de la pierre, ou presque. Mais il faut se dépêcher car le propriétaire est bien vieux et, sans enfants : que deviendront ces curieuses choses après lui ? C'est l'éternel problème, qui montre l'utilité des musées ; il est vrai qu'au train actuel des choses les musées sont bien mal vus des municipalités qui finiront par vendre les bons objets pour mettre quelques sculptures de plus à leurs écoles et au local de leurs loges, le surplus servira à empiercer des chemins.

Pour les objets d'Entrains, il y en a bien quelques-uns sans importance à Clamerey, mais la principale collection, la collection Renaud, est partagée et a quitté le pays. Le surplus alimente trois ou quatre collections particulières à Entrains même, dont la principale est peut-être celle de Monsieur Delimoges (*quelques-uns* de ses objets figurent au bas à gauche d'une vitrine dont je vous ai donné une *photographie*). Notre musée d'ici en a *quelques* pièces, moi aussi, ou Monsieur Sarriau à Paris, Monsieur Francis Perot<sup>73</sup> à Moulins (la stèle Apinusus) etc. Quel dommage que le tout ne soit pas groupé, ce serait riche et varié. Je n'ai pas connaissance, autrement que de vous, de l'œuvre de Girardot<sup>74</sup> sur le *cimetière* de Séraucourt à Bourges ; quand j'irai à Bourges dans notre bibliothèque je me rendrai compte.

En vous quittant j'ai dû renoncer à aller à Guéret, mais je n'oublie pas votre commission, car c'est partie remise ; je me suis simplement arrêté entre deux trains chez le collègue Bertrand pour revoir un peu son fouillis. C'est après lui qu'il y aura une belle vente ! Mais les amateurs feront bien de revêtir un costume spécial comme pour visiter des houillères ou des grottes.

Quant à Bordeaux<sup>75</sup>, cela a été pas mal ; somptueuse réception ; séances un peu ternes et communications pas nombreuses ; on n'a siégé que les matins. J'ai pris la parole pour soutenir vos dires, relativement à la Graufesenque, car un orateur, et même le président, ne regardaient que comme hypothétiques vos attributions de noms à cette fabrique. Nicolaï m'a parlé de vous ; il a la prétention de cultiver aussi le champ sigillé, mais il est faiseur, loquace et un peu léger. Les collègues ne l'aiment pas, le traitent de poseur, quelques-uns même plus que cela. Il a d'intéressantes choses dans sa collection, mais il y a un désordre énorme, au moins apparent. Une partie se trouve à même sur les marches ou le palier de son escalier. Il a une jolie série de moules de vases généralement 37, mais peu de noms, je crois. Connaissez-vous les moules et tessons du musée départemental de Nantes ? Je sors d'en prendre et cela

<sup>72</sup> Édouard Loydreau (1819 – 1905), médecin, a mené des fouilles à Chassey-le-Camp (Saône-et-Loire).

<sup>73</sup> Francis Perot (1840-1918), archéologue et historien spécialisé dans l'étude du Bourbonnais.

<sup>74</sup> Auguste de Girardot (1815-1883) est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Fouilles de 1848 au cimetière gallo-romain de Séraucourt à Bourges*, publié en 1848.

<sup>75</sup> Saint-Venant a participé au XLI<sup>ème</sup> Congrès des Sociétés Savantes, qui s'est tenu à Bordeaux en avril 1903.

m'a paru intéressant ; je vous envoie deux noms relevés sur des morceaux, que je n'ai pu que copier assez mal à travers la vitre, et je n'y comprends rien.

J'allais vous signaler des chenets à béliers de ce musée, mais je m'aperçois que vous les citez, ce qui prouve que vous connaissez aussi ce musée. Mais vous ne parlez pas des enfeux de Saintes que j'ai aussi relevés à votre intention et je vous en adresse un mauvais croquis. Le musée de Saintes a aussi des poteries sigillées et je crois même qu'elles sont publiées par Monsieur Dangibeaud<sup>76</sup>. Je vous envoie le croquis d'un vase sphérique pour savoir s'il faut l'attribuer aussi à la Graufesenque ? Les couleurs sont bien celles des poteries marbrées jaunes et rouges, mais le dessin est étoilé et régulier.

Je vous envoie aussi un croquis de bas-relief que porte un tesson de vase et qui m'a paru étrange et sortant de l'ordinaire ; par sa dimension, sinon par le style, il se rapprocherait un peu des reliefs que devaient obtenir certains des fameux moules de la Guerche ?

Malgré un gros rhume que j'ai attrapé à Bordeaux, où il gelait à pierre fendre, je suis revenu selon mon programme par Périgueux (connaissez-vous le curieux vase en lames de tôles rivées ?), Angoulême, Poitiers, Saintes, La Rochelle, Niort, La Roche-sur-Yon, Nantes, Cholet, Thouars, Saumur et Tours ; j'ai pris des notes dans les musées pour les divers inventaires que je fais et ces relevés n'ont jusqu'ici aucunement infirmé mes conclusions provisoires pour plusieurs. Malheureusement les conservateurs étaient comme moi en vacances à courir des bordées et le profit en a été très diminué.

Adieu, mon cher ami, merci encore de votre aimable réception et croyez à mes sentiments bien cordialement dévoués

Julien de Saint-Venant

J'ai relevé une épée inédite analogue de celles qu'a décrites Corot<sup>77</sup>, avec *cinq* boules à la poignée, comme en possèdent Beaune, Châtillon-sur-Seine etc pour le midi surtout, c'est neuf. Aucune vraie poterie du bronze, genre Bois du Roc<sup>78</sup>, ne m'est apparue dans mon voyage ; mais de la mérovingienne décorée de plumes, rosaces, etc comme à Poitiers, Nantes, Niort.

Merci aussi de la brochure sur ma vieille connaissance, la Minerve si jolie du musée

---

<sup>76</sup> Charles Dangibeaud (1851-1935), correspondant à Saintes de la Société Nationale des Antiquaires de France.

<sup>77</sup> Henry Corot (1863-1941), archéologue bourguignon spécialisé dans l'étude des vestiges gallo-romains et médiévaux, membre de l'Institut. Associé correspondant de la Société des Antiquaires de France (1er avril 1896), archéologue connu en particulier pour ses découvertes aux sources de la Seine, il a trouvé sur le territoire de Savoisy, son lieu de résidence, de nombreux objets préhistoriques : pierres polies, fragments de silex, hachettes, couteaux, attestant que des hommes vivaient là il y a plus de 50 000 ans. Il fait partie des correspondants de Déchelette, et entretenait de bonnes relations avec Salomon Reinach et Émile Espérandieu, notamment.

<sup>78</sup> Site archéologique près de Vilhonneur, en Charente.

## Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (19 mai 1903)

Roanne, le 19 mai 1903

Mon cher ami,

Que devez-vous penser de mon silence ? Prolongé ? Mon séjour à Paris s'est prolongé jusqu'au commencement de ce mois. Depuis j'ai eu à mettre à jour tant de besogne et à faire face aux imprimeurs m'adressant des épreuves, tant et si bien que ma correspondance est restée en souffrance. Je ne voudrai cependant pas imiter l'exemple de Cartailhac, inventeur d'un système expéditif de liquider une correspondance. Il attend que les lettres accumulées sur sa table en attendant une réponse aient atteint une hauteur réglée d'avance. A ce moment il en prend une partie... et jette tout au feu ! Bien loin de l'imiter je consacre et classe avec soin toutes les lettres qui comme les vôtres constituent un vrai Bulletin archéologique. Merci donc des renseignements que vous m'adressez si obligeamment. Vous avez vu bien des musées que je ne connais plus. Je voudrais trouver le temps d'aller à Neuilly cet été, voir la collection Loydreau. Je ne vois malheureusement pas de négociation possible pour aucun musée en ce moment. Saint-Germain lui-même ne veut plus de pierres, son estomac d'autruche en étant trop gorgé.

Pour les petits musées de province c'est trop encombrant et la place manque. Et pourtant combien cette industrie néolithique de Chassey est intéressante !

Merci pour les chenets à Saintes que je connaissais, grâce à Daugibeaud.

Le vase sphérique à décor étoilé n'est pas de la Graufesenque. Est-ce de Lezoux ? Je ne peux me prononcer sans voir. Ce n'est pas un type commun.

Je connaissais les moules et vases de Nantes. Si je me souviens bien, les moules entiers sont des faux, fabriqués à Rheinzabern<sup>79</sup>. J'ai des notes là-dessus quelque part.

Je ne connais pas le fragment dont vous me remettez le dessin. Il semble d'une haute époque, mais d'où (?)

Enfin je vous remercie sincèrement d'avoir défendu à Bordeaux la cause des potiers de la Graufesenque. Je suis convaincu que si l'on persiste à regarder comme hypothétique la localisation chez les Ruthènes des marques que je leur ai attribuées, c'est qu'il n'y a nulle part de certitudes dans le domaine des faits archéologiques. Ceux qui m'objectent que des potiers homonymes ont pu travailler en divers lieux oublient : 1° que je m'appuie non seulement sur le témoignage de marques mais sur celui de la forme et surtout du décor. 2 que pour certaines marques une homonymie due au hasard est invraisemblable. Il y a des marques comme celles de Dassus, associé au fils de Coelius, qui n'ont pas pu appartenir à plusieurs potiers. Je ne répondrai pas aux contradictions avant que mon ouvrage ait paru. Du reste, je reçois d'Allemagne où l'archéologie céramique compte de nombreux connaisseurs la confirmation de ce que j'ai avancé sur le classement chronologique et topographique des vases gaulois. M. Ritterling, un spécialiste, m'écrit que ses observations justifient entièrement mes conclusions.

Je ne connais Nicolai que par correspondance. Il m'avait demandé de lui indiquer la provenance de ses tessons sigillés. Je l'ai fait, mais ce qu'il m'a écrit me donne à penser qu'il est très hardi dans ses déductions.

<sup>79</sup> Site archéologique allemand situé au Sud de Mayence et considéré comme l'un des principaux centres de production de l'Est de la Gaule dans la seconde moitié du II<sup>ème</sup> siècle.

La Société Éduenne se rend à Beaune (Côte-d'Or) dimanche prochain 24. Je prendrai part à cette excursion. Si ce n'était pas un peu loin de Nevers, je vous aurai engagé à m'y rejoindre.<sup>80</sup>

Croyez, mon cher ami, à mes sentiments les plus dévoués.

*Joseph Déchelette*

---

<sup>80</sup> Voir au sujet de cette excursion « Beaune, Savigny, Sainte-Marguerite, Compte-rendu de l'excursion faite par la Société Éduenne le 24 mai 1903 », *Mémoires de la Société Éduenne, Tome Trente-unième*, 1903, Autun, p.315-335.

**Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (22 juin 1903)**

Merci, mon cher ami, de votre nouvel envoi. J'espère bien que vous ferez imprimer votre conférence céramique ; elle sera aussi intéressante pour vos lecteurs que pour vos auditeurs. Vous donnez un excellent exemple en introduisant, dans les séances d'une société de province, la conférence au lieu de la communication qui trop souvent manque de vie ou se limite à la lecture de pâles documents d'archives.

Quand vous verrai-je ? Au Beuvray, en avril, si vous ne pouvez venir plus tôt. Vous savez qu'on érigeria le buste et le monument Bulliot, ce dernier à Bibracte, en septembre prochain. A cette occasion je viens de rédiger hâtivement un guide du touriste et de l'archéologue au mont Beuvray, qui sera imprimé fin juillet.

Je charge cette jeune béarnaise<sup>81</sup> de vous porter un Pégau d'amitiés.

*Joseph Déchelette*  
Roanne, 22 juin

---

<sup>81</sup> La carte postale sur la quelle est écrite ce courrier comporte, à gauche du texte, une représentation d'une jeune femme béarnaise portant un massif vase en terre cuite sur la tête.

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (14 juillet 1903)

Nevers, le 14 Juillet 1903

Mon cher ami

Je vous communique un échantillon des poteries trouvées dans une enceinte que je fais fouiller à la Machine et qui m'intrigue un peu. Le milieu semble gaulois, quoique un peu embrouillé, mais cette poterie me semblerait plutôt haut moyen-âge, german peut-être ? La pâte grise très dure et les dessins sembleraient exclure l'attribution gauloise ? Je compte sur vos vives lumières *pour* éclairer mon entendement. Il faut ajouter que le milieu où elle a été rencontrée attestait une haute chaleur qui avait aggloméré les moellons gréseux et vitrifié leur surface ce qui a dû sur-cuire la poterie.

Je crois reconnaître là des traces de murailles vitrifiées partiellement, quoique ceci semble assez difficilement s'accorder avec la présence, que je crois aussi reconnaître de poutres longitudinales au moins à la base. Je fais en tout cas développer les fouilles qui finiront peut-être par parler avec plus de clarté ?

Je ne refuse pas de parti pris, loin de là, votre aimable invitation d'aller vous dire un petit bonjour au Beuvray. Mais j'irais quand vous serez seul plus volontiers ; les cohues ont le don de me faire un peu peur et il est probable qu'il y aura beaucoup de monde à l'inauguration du monument et du buste de votre sympathique et vénéré oncle<sup>82</sup>. J'aurais pourtant satisfaction à me joindre à ceux qui rendent hommage à un homme de la valeur de *Monsieur Bulliot*, confrère vénéré et si sympathique, qui aux qualités de l'intelligence savait si bien allier celles du cœur. À l'occasion dites-moi donc les dates premièrement de votre séjour individuel dans votre nid d'aigle, deuxièmement de la cérémonie d'inauguration, tout en me rendant bien compte que ce serait la meilleure manière de ne pas vous voir car vous serez très absorbé et au sommet des honneurs.

Faut-il toujours ne pas compter sur votre *grande* publication avant la fin de l'année ? Cela paraît bien loin.

Je classe un tas de tessons venus de Champvert au Croua, très peu de sigillée, et *deux* ou *trois* marques de potiers au plus. Mais un morceau de vase rond à décor étoilé comme celui à vous signalé déjà et que vous n'avez pas encore pourvu de parents.

Merci de votre carte, la gente Béarnaise s'est très bien acquittée de sa mission et m'a déversé les flots d'amitiés déposés par vous ès gros pégau fin de siècle. Je vous en retourne plein des amphores de grand format en vous demandant de croire toujours à mes affectueux et dévoués sentiments

Julien de Saint-Venant

Corot vient de faire encore une belle campagne tumulienne. Il est ravi parce que je lui ai signalé une épée à quatre boules à la poignée comme il en a décrit en Bourgogne et comme vous avez dû en voir un curieux exemplaire à Beaune : mon exemplaire venait d'être remis au musée d'Angoulême et Chauvet ne le connaissait pas.

---

<sup>82</sup> Joseph Déchelette organise le 21 septembre 1903 une cérémonie sur le mont Beuvray, en l'honneur de son oncle Jacques-Gabriel Bulliot (1817-1902), à l'occasion de laquelle est notamment inauguré un monument en mémoire de l'archéologue qui a fouillé Bibracte.



## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (22 octobre 1903)

Nevers, le 22 octobre 1903

Mon cher ami

On me demande des renseignements celtiques, ce qui ne prouve pas grande perspicacité chez l'auteur ; aussi je me contente de jouer le rôle de bande, sur laquelle ricoche le questionnaire qui ne fera carambolage qu'à Roanne. Vous serez donc bien gracieux de me donner votre opinion pour renseigner *Monsieur* Beaupré<sup>83</sup>, gentil garçon et chercheur lorrain bondé de zèle (car c'en est bien un).

La fibule comme forme semble bien quelque peu romaine (?), mais que vient faire la corne céans ? Ne serait-ce pas une colle ou glu noirâtre pour réunir l'objet à une monture de bronze ?

Croyez-vous à une civilisation Hallstatto-Marnienne ? N'est-ce pas plutôt un mélange comme en signale l'auteur provenant de sépultures superposées ? Et puis les fibules à arbalètes ne sentent pas très bon dans ce milieu, à moins qu'il ne décore de ce nom *quelque* type marnien à longs ressorts, à boudins latéraux ? Les tumulus marniens ou Tène I ne sont-ils pas bien rares, sinon introuvables ?

Je bénis cette occasion de correspondre avec vous et d'avoir de vos nouvelles et aussi de celles de votre excellent frère qui, je l'espère, n'est pas tenu de suivre un régime si sévère et pénible pour lui.

Je viens (quoique ce soit contraire à nos principes d'acheter des objets aussi sacrés, que je ne voudrais recueillir qu'en place) d'acheter *pour* me compléter quelques petites séries bronziques ou romaines un fond de collection en métal recueillie honnêtement mais en plusieurs pays. Il y a quelques types intéressants à étudier, mais surtout un peu de gaulois nivernais, chose assez rare ; il vient d'Entrains, surtout connu comme romain jusqu'ici.

Je continue à faire fouiller de loin et n'y allant que trop peu, l'enceinte qui m'a fourni déjà les tessons à vous communiquer. Je renonce de plus en plus à y voir du gaulois, comme cela semblait fleurir tout d'abord ; je suis actuellement à du vieux Moyen Âge, même pas si vieux que cela pour certaines ferrailles qui annoncent terriblement des époques post-capétiennes ?

Bien entendu, les pégaus croiraient me faire injure en manquant au rendez-vous. Il y en a entre autres deux jumelés, unis par un canal central (tels les frères siamois), qui forme un tout, bien bizarre et unique jusqu'ici : leur aspect est assez archaïque. Trouvé aussi un morceau de fer de la plus noble conquête, aux bords ondulés et clef de violon.

Je vous communique par la même occasion des photos de ces vases reconstitués (l'espèce d'urne est faite avec des morceaux comme ceux à vous soumis, et ornés ainsi au col de gravures. Cela sent assez terriblement le mérovingien ou le germain ?).

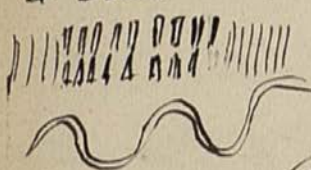
Adieu, mon cher ami, et croyez toujours à ma vive et amicale sympathie.

Julien de Saint-Venant

Et le manuel romain s'élabore-t-il ?

---

<sup>83</sup> Julien de Beaupré (1859-1921), archéologue lorrain que Saint-Venant met en contact avec Déchelette. Plus tard, Déchelette cite à plusieurs reprises les travaux de Julien de Beaupré dans son *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, signe d'une collaboration scientifique fructueuse.

moyen âge, même pas si vieux que cela  
 pour certaines femelles qui amourent terrib-  
 lement des époux just capitaines? Bien  
 entendu, les péjans croisaient une face  
 injure en manquant au rendez-vous et y  
<sup>entraient</sup> en deux journées, mais pas un cheval au-  
 tral, (tel les frères diavols) qui est bien  
 fizaro et unique jusqu'ici : leur aspect est  
 assez archaïque. Nous avons un morceau  
 de fer de la plus noble confection, une tige  
 ondulée et chef de piston. Je vous com-  
 munique par la même occasion des  
 photog. de vases reconstitués (l'écrit d'un  
 et fait avec des morceaux comme ceux  
 à vout bannis, et ornés ainsi au col <sup>de grains</sup>  

 cela est assez terriblement le  
 merovingien, ou le germanique?  
 Adieu, mon cher ami, et croyez  
 toujours à ma vive et amicale sympathie  
 J. Heuvel  
 Et le manuel romain s'élabore-t-il ?

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (19 novembre 1903)

Estiveaux par Sancergues (Cher), le 19 novembre 1903

Mon cher ami, votre aimable envoi vient me trouver à la campagne où nous chantons notre chant du cygne pour cette année, car la fin du mois nous trouvera réinstallés à Nevers où j'attends votre visite en *décembre* avec impatience et en en escomptant tout le plaisir comme le profit.

Merci d'abord de votre tumulus de Celles ; voilà une question traitée bien à fond comme vous le savez faire avec votre expérience celtique, étayée sur tant de documents. Inutile d'insister sur l'intérêt très spécial et très grand que j'y ai trouvé. Je suis heureux d'y reconnaître plusieurs types que je ne faisais que soupçonner celtiques. Vos marteaux de fer entre autres, dont la forme *générale* rappelle ceux que j'ai décrit mais dont le côté mince était bifurqué: (in arécomiques<sup>84</sup>). Son manche était entier et en fer: pour celui de Celles ne serait-ce pas un tronçon de semblable manche brisé ?

Votre vase n°30 rappelle tout à fait par son galbe et sa *grande* hauteur ceux trouvés au Mas d'Aveugle à Collorgues (Gard), et cela aidera peut-être à classer cette station encore nébuleuse et ses bas-reliefs si frustes. Le *Frère* Sallustien<sup>85</sup> en a reconstitué de très analogues trouvés dans des grottes que nous avons fouillées ensemble mais qui semblent bien de l'âge du bronze, d'après leurs compagnons de repos ; il en est qui ont le petit ornement courant au col que porte votre dessin fig.32.

Votre dissertation sur les moulins et votre explication du trou qui traverse une paroi, vont être, je pense, un trait de lumière dans l'obscur question de la  cité Barbarie<sup>86</sup>, que je continue à fouiller mollement dans une de nos forêts (c'est d'elle que proviennent les pièces céramiques communiquées à vous en nature ou en reproduction). Je n'ai sous la main aucun de nos dessins, restés à Nevers, mais il me semble bien avoir recueilli des moulins ayant cette forme et cette particularité. Pourtant les trop rares objets mobiliers rencontrés sont bien médiévaux ; il y a mieux, trouvées au cœur de la vaste butte, à *trois mètres* de profondeur, sur une aire battue et contre la paroi d'une muraille sèche conservée, plusieurs clefs qui ne peuvent remonter plus haut que le 11<sup>ème</sup> ou 10<sup>ème</sup> siècle je crois, ainsi qu'un éperon à longue tige ! A-t-on des données sur les meules du vieux moyen-âge ? Il est vrai que les meules rappelant le plus la vôtre ont été trouvées dans l'enceinte ou dans les murailles de son pourtour ; celle trouvée avec les clefs et autres ferrailles au fond de l'ancien logement de la butte avait une forme différente : grande, (0,60 *mètres* environ de diamètre et peut-être 0,30 *mètres* de hauteur) percée au centre, creusée comme une auge avec autant que je m'en souviens, un trou latéral traversant la paroi (quand je vous verrai à Nevers, je vous montrerai le dessin, ou mieux je ferai venir le lourd original, à moins que vous ne craigniez pas de consacrer une demi-journée à aller voir les lieux de la fouille fort curieuse, que je serais bien heureux de vous soumettre). C'est dans ce creux de cuvette qu'entre assez juste et devait se mouvoir une meule circulaire plate ordinaire.

Je partage absolument votre avis sur la destination des curieux tranchets, qui devaient servir au cuir très probablement. Vous connaissez l'outil dont se servent actuellement les selliers pour le couper ; sauf la dimension plus grande du croissant et le manche plus court, c'est assez cela.

<sup>84</sup> Référence à une publication antérieure de l'auteur, J. de Saint-Venant, Les derniers Arécomiques, traces de la civilisation celtique dans la région du Bas-Rhône, spécialement dans le Gard, B.A.C.T.H., 1897, p. 481-531.

<sup>85</sup> Frère Sallustien Joseph, directeur des écoles catholiques libres d'Uzès, Gard.

<sup>86</sup> Site du château de Barbarie, commune de La Machine (Nièvre).

Quant aux fameux moules Roubet, hélas ! je n'ai pas d'objection sérieuse à faire à vos raisonnements bien serrés. Mes révoltes sont plutôt morales. *Monsieur* Roubet payait bon marché et cela ne devait pas encourager le faussaire, certainement pas tout à fait ignorant, qui devait être étranger à un petit pays où tout le monde se connaît et surtout connaissait *Monsieur* Roubet qui y a habité de longues années comme jugé de paix. C'était un homme aimable, spirituel, aimant les grands mots savants et les belles et longues phrases littéraires. L'objection basée sur la pauvreté des renseignements sur l'origine et les circonstances de la découverte n'en subsiste pas moins dans toute sa gravité et vos armes défensives sont certainement très bonnes: je ne vois rien à y changer d'autant plus que je n'étais pas encore à Bourges quand on a discuté et traité ces questions aux Antiquaires.

Seulement j'en ai causé souvent avec mon cousin de la Guère qui était instruit et intelligent archéologue: il n'a même pas eu le soupçon que ces moules étaient contestables. Il est certain que le faussaire, si faussaire il y a, avait dû avoir quelques notions antiques ; sa Vénus à gaine, dont on a la valve du dos, ne peut s'inventer. Mais dans le département où il y a eu les fameuses briques à inscriptions *Neuvy-sur-Barangeon*<sup>87</sup>, reconnues fausses, on ne doit s'étonner de rien. Saïtapharnès, sa tiare grossit le nombre de ses compagnons<sup>88</sup> !

Salomon Reinach<sup>89</sup> n'a pas la main heureuse, car je me souviens qu'il m'a dit que cette collection Roubet était pleine de révélations et que son inventeur, pas plus que son descripteur ne se doutaient de l'incommensurable importance qu'elle prenait de plus en plus quand on l'étudiait de près. Bref je m'incline devant vos faits, qui du reste donnent une conviction que possédait déjà Hubert<sup>90</sup> et d'autres, mais je ne comprends pas le motif d'une aussi vaste fumisterie, car on ne peut deviner quel a pu être le « *hic fecit qui prodest* »<sup>91</sup>.

Je vous retourne vos épreuves en m'excusant vu mon éloignement dans un trou perdu, de n'avoir pu le faire en moins de temps.

J'ai eu de vos nouvelles par Auguste du Verne qui m'a dit que votre frère allait bien mieux et reprenait peu à peu ses habitudes ; je vais avoir votre ami commun Mardi, entre autres invités à une battue que le développement du lapin me force à faire, car c'est un chasseur assez fanatique, ce que je ne suis pas et vous peut-être pas beaucoup plus ?

Adieu, cher ami, et mille amitiés

*Julien de Saint-Venant*

J'irai peut-être en décembre passer aussi *quelques* jours à Paris et serai bien content de vous y voir. Excusez pour ce griffonnage intense !

---

<sup>87</sup> La région semble avoir été à l'époque victime d'un ou plusieurs faussaires spécialisés dans l'imitation de céramiques antiques.

<sup>88</sup> La tiare de Saïtapharnès, roi scythe, a été acquise par le musée du Louvre en 1896, avant que les doutes de plusieurs spécialistes, dont Kurt Furtwängler, ne remettent en cause son authenticité ; c'est finalement un artisan d'Odessa qui, ayant eu vent de la controverse, s'est présenté de lui-même au musée du Louvre comme étant l'auteur de cette tiare, pour le compte de deux commerçants qui prétendaient vouloir l'offrir en cadeau à un ami archéologue.

<sup>89</sup> Salomon Reinach (1858-1932) est alors conservateur du Musée des Antiquités Nationales. En 1890, au moment où le M.A.N. fait l'acquisition des moules de la-Guerche-sur-l'Aubois, Salomon Reinach est directeur-adjoint du musée et mène à priori les négociations avec la veuve de Louis Roubet, l'inventeur des moules alors récemment décédé.

<sup>90</sup> Henri Hubert (1872 – 1927), conservateur-adjoint du M.A.N. depuis 1898, ami et correspondant de Joseph Déchelette.

<sup>91</sup> « Celui à qui profite le crime » (littéralement « Celui qui l'a fait, c'est celui qui en profite »).

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (8 décembre 1903)

Nevers, le 8 décembre 1903

Mon cher ami, vous m'aviez aimablement envoyé les épreuves relatives aux moules Roubet ; vous savez par quel concours de circonstances fâcheux, l'envoi m'est arrivé avec retard et je ne l'ai gardé que le strict temps de le consulter, (encore j'ai vu par votre dépêche, que vous commenciez à être inquiet) : j'ai pris sommairement note des principales objections par vous formulées contre l'authenticité et je les ai envoyées à M. de Laugardière<sup>92</sup>, président des Antiquaires du Centre. D'abord parce que je savais que cela ne pourrait lui être indifférent, vu qu'il avait été *quelque* peu mêlé aux découvertes, ensuite je pensais que peut-être il pourrait fournir *quelques* éclaircissements.

Comme je m'y attendais un peu, il a lu la note à la prochaine séance et je devine qu'elle a dû faire l'effet du pied du chasseur dans une fourmilière : pourtant, je n'ai pas besoin de vous dire, que j'avais insisté sur toutes les affirmations que vous auriez faites sur la bonne foi indéniable et l'honorabilité des auteurs et acteurs: c'est dire qu'en tout cela à Bourges<sup>93</sup> pas plus que pour vous il ne peut être en jeu de questions de personnes. Quoique tout cela soit bien tardif, sinon pour influencer vos opinions, du moins pour modifier ce que vous avez écrit, je crois loyal pour mes collègues du Cher et intéressant sans doute pour vous, de vous copier la longue lettre que m'écrit le président.

Je suis trop peu documenté pour avoir une opinion dans cette très grave question, et je sais que pour vous c'est le contraire. J'avoue que cela m'ennuie un peu tout de même de faire partie de cette commission des fouilles, qui ne produira peut-être que bien difficilement la vérité et où il y aura des questions d'amour propre qui montreront le bout de l'oreille : je regrette par moments mon zèle, mais au fond j'ai cru que c'était honnête de mettre au courant de votre jugement très autorisé, les auteurs des faits en litige. Dans les arguments de la lettre, il en est qui me paraissent avoir quelque valeur mais certainement vous les connaissez déjà : en tout cas je dépose la pièce dans votre dossier.

Allez-vous passer bientôt pour aller ès capitale ? Je serais bien heureux que vous vous arrêtiez, ne fut-ce qu'un moment, pour vous montrer des poteries. J'avais eu un peu l'idée d'aller avec vous pour 2 ou 3 *jours* à Paris<sup>94</sup>, mais j'ai des ventes supplémentaires de bois pour aider les *communes* à construire des écoles etc et je me demande si j'aurai un peu le loisir nécessaire. *Au revoir* donc peut-être et mille cordiaux compliments

Julien de Saint-Venant

<sup>92</sup> L'abbé Maurice de Laugardière (1881 – 1973) dirige la Société des Antiquaires du Centre, et mène en toute logique l'initiative visant à déterminer l'authenticité des moules de la-Guerche-sur-l'Aubois, question en suspens depuis plusieurs années déjà. Saint-Venant fait en sorte que Déchelette, très compétent en la matière, soit sollicité par les Antiquaires du Centre.

<sup>93</sup> La Société des Antiquaires du Centre est basée à Bourges.

<sup>94</sup> Déchelette et Saint-Venant se rendent à plusieurs reprises à Paris, souvent à l'occasion de congrès ou pour se rendre au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye.

**Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (26 décembre 1903)**

Nevers, le 26 décembre 1903

Mon cher ami

Mon ami le Dr Paul Raymond, qui est un des lanceurs de la nouvelle société préhistorique (concurrence modérée à la Société d'Anthropologie qui dévie de son objet et tend à devenir politicienne libre penseuse surtout) m'écrit un mot avec une mission de faire une demande auprès de vous. Il vous a envoyé la circulaire et regretterait beaucoup qu'un homme comme vous ne donnât pas son concours, moral et matériel. Peut-être ladite circulaire vous attend à Roanne. En ce cas je vous avertis, si le cœur vous en dit, que le dit Raymond, qui est un charmant homme, demeure 34 avenue Kléber et qu'il serait très heureux de vous racoler et à l'occasion de faire votre connaissance.

La société neuve compte déjà une cinquantaine d'adhésions, la plupart assez importantes : Cazalis de Fondouce, Chantre, du Châtellier, Chauvet, Mortillet, Piette, Émile Rivière, Coutil, etc... Bien entendu, je cherche ici à remplir la mission dont je suis chargé, mais simplement pour vous mettre au courant au cas où vous ne le seriez pas encore, cela sans intention de vous ennuyer par de la réclame, ce qui n'est pas dans mes mœurs : sans savoir ce que la Société Préhistorique de France fera de bon, je puis dire simplement que je m'en suis mis précisément pour la même raison qui, malgré invites, m'a fait refuser d'être de l'autre, car ce sont honnêtes tentatives à encourager selon moi.

Je ne sais encore quand je pourrai enfin aller à Paris où j'ai bien des choses à voir, vérifier et consulter avant de songer à débrouiller plusieurs petites œuvres dont les matériaux sont à peine approchés. Voilà, après les travaux de fin d'année, les devoirs sociaux qui vont m'étreindre de leur étau pendant le début de la prochaine. Qu'on est heureux d'être libre comme vous « *o fortunatos nimium sua si bona noriut...!* ».

Pas de nouvelles des collègues du Centre ; j'attends toujours de leur part la citation à comparoir à la commission dont je vous ai parlé et dont le but est de vous combattre, à armes courtoises. Sur ce, bons vœux pour 1904 ; que la capitale vous soit fructueuse ! Emplissez-vous bien de notes et documents pour les vider bien triturés et digérés dans nos cerveaux pour notre maxime profit. Bien cordialement à vous.

*Julien de Saint-Venant*

**Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (10 janvier 1904)**

Nevers, le 10 janvier 1904

Mon cher ami, pas moyen de vous donner plus tôt signe de vie. Je suis très surpris que les lettres du bureau de la Société Préhistorique de France, qui a tenu le 6 sa 1<sup>ère</sup> séance, (comptant déjà plus de 60 membres) ne vous soient pas parvenues ; Monsieur Raymond<sup>95</sup> a été vous relancer à votre hôtel, que je lui avais indiqué à tout hasard, mais vous étiez envolé. Il tient à vous avoir, et pour cause, mais devant votre silence m'a écrit qu'il trouvait plus délicat de ne pas insister : je vous adresse le petit imprimé que j'avais reçu.

Maintenant vous opérez suivant votre impulsion ; je ne sais pas ce que sera le nouveau-né et ne me porte garant de rien. Je connais simplement Monsieur Raymond pour un homme instruit, bien élevé, pas Dreyfusard, vraie anomalie chez un médecin professeur de faculté ; je connais aussi pour des gens bien, Coutil et Piette, et également un peu Cazalis de Fondouce et Rivière, et c'est tout. Quant à Mortillet Adrien tout le monde le connaît, bien remuant, brouillon et stationnaire pour les théories, acharné aux intangibles classements paternels<sup>96</sup> !

Je vous envoie une lettre que j'ai reçue il y a quelques temps déjà de Beaupré, qui m'a envoyé aussi de bons ouvrages de relevés archéologiques Lorrains (à votre disposition pour les miens et lui-même se ferait un plaisir de vous les offrir). Je pense que vous trouverez quelque intérêt à cette lettre et aux petites photos.

Moi je ne fais rien de bon ; si les journées avaient 48 heures elles ne seraient pas encore suffisantes pour venir à bout de mes tâches multiples toutes en retard. Travaux de changement d'exercice, correspondance privée ou publique, dîners, soirées et 190 visites, dont 140 jours auxquels on ne peut couper par de simples cartes : priez pour moi ! Avec cela j'aurais voulu envoyer un petit travail sur « Barbarie »<sup>97</sup> à la Sorbonne<sup>98</sup> avant la fin du mois, et je n'ai rien commencé, pas plus qu'un article que P. Raymond réclame d'urgence et qui ne sera pas mieux servi : oh liberté ! Oh esclavages sociaux !

Croyez toujours, mon cher ami, à mes biens sincères et affectueux sentiments

Julien de Saint-Venant

Je n'ai rien trouvé dans votre lettre rappelant la clef de filigrane du 15<sup>ème</sup> siècle : la [...] est ingénieuse et intéressante. Je tâcherai de trouver l'article que vous signalez. Peut-être pour vos œuvres actuelles pourriez-vous trouver à glaner dans nos 40 volumes de brochures ? Inutile de vous dire que c'est à votre disposition et je pourrais vous communiquer le catalogue provisoire où vous feriez votre choix.

<sup>95</sup> Le docteur Paul Raymond (1859-1944) fait partie des fondateurs de la S.P.F.

<sup>96</sup> Adrien de Mortillet (1853 – 1931) est le fils de Gabriel de Mortillet (1821-1898), figure majeure de la première génération de savants français qui s'est intéressée à l'étude de la Préhistoire.

<sup>97</sup> Julien de Saint-Venant a mené des fouilles près du Château de Barbarie (commune de La Machine, dans la Nièvre) en compagnie de J. L. Poussereau. Voir J. de Saint-Venant, L.-M. Poussereau, « Les fouilles du vieux château de Barbarie, commune de La Machine (Nièvre) », *Bulletin Archéologique*, 1906, p. 91-106.

<sup>98</sup> La Sorbonne accueille régulièrement des congrès archéologiques.

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (8 juillet 1905)

Nevers, le 8 juillet 1905

Combien vous êtes aimable, mon bien cher ami, de venir me relancer aussi gracieusement et cela en pleines fêtes de lune de miel ! La perspective d'être présenté à Madame Déchelette constitue un grand attrait supplémentaire à ce projet que vous me proposez et c'est aussi avec un double chagrin que je suis obligé de différer cette présentation en déclinant votre offre ! C'est avec un réel serrement de cœur croyez le bien, car onques je ne trouverai si séduisant programme offert plus aimablement. Je vous dois *quelques* mots d'explication.

Quand *Émile Rivière*<sup>99</sup> m'écrivit en m'annonçant que j'étais nommé membre du comité (comme tous les membres de la *Société Préhistorique* du reste, à ce qu'il m'a semblé), j'étais prévenu par le *docteur Raymond*<sup>100</sup> que grâce au caractère envahissant du premier, il avait dû donner sa démission de secrétaire *général* : j'ai cru devoir épouser *quelque* peu la cause de celui qui avait été mon parrain, et je répondis à Rivière une lettre polie et non motivée, disant que je ne comptais pas aller au congrès<sup>101</sup> et qu'en conséquence il n'y avait pas lieu de me maintenir dans le comité : il me paraît très difficile de revenir là-dessus, d'autant que j'ai été faire mon petit pèlerinage solitaire aux grottes à gravures à la fin de mai. J'étais loin de me douter que ce congrès, maladroitement préparé, réussirait comme je crois qu'on peut le prévoir aujourd'hui, grâce à l'attraction magique de Périgueux et des Eyzies<sup>102</sup> ; j'étais loin surtout de penser que vous en seriez l'ornement en ménage, sans quoi peut-être aurais-je tourné autrement ma petite missive à *Rivière* et je n'aurais pas brûlé tous mes vaisseaux.

Je crois même que le succès sera trop *grand* en ce sens que les membres seront trop nombreux, ce qui constitue la meilleure situation pour ne rien voir et entendre. Il y aura sans doute encombrement de Guignards qui prennent les premières places et font de l'obstruction. Si vous connaissez les grottes des Combarelles, Fond de Gaume, La Mouthe, vous devez penser ce que sera la poussée, dans ces étroits et souvent difficiles couloirs où on passe à peine un de front ! Il y en aura peu qui pourront voir, encore moins qui auront l'heur d'écouter les explications de l'abbé Breuil<sup>103</sup>.

Nous disions ces jours-ci avec l'ami Costa et Naef<sup>104</sup>, au congrès de Beauvais<sup>105</sup>, que le mieux dans ces sortes de foires si grouillantes aujourd'hui, serait de se former en petits groupes sympathiques, constitués par des gens ayant les mêmes appétits et heureux à d'autres points de vue de se trouver ensemble. Nous avons ajouté que ce petit groupement ne serait logique que si vous y figuriez, bien entendu. L'idée de Costa de tâcher de nous réunir de temps à autre à Paris pour aller pérégriner ès musée de *Saint-Germain* et ès collections provinciales intéressantes n'est pas à jeter au panier.

Ces congrès de la *Société Française d'Archéologie* sont de plus en plus nombreux et trop exclusivement monumentaux du 12<sup>ème</sup> - 16<sup>ème</sup> siècle. Aux séances du soir, où jadis il y

<sup>99</sup> Émile Rivière (1835-1922), médecin et préhistorien français, et faisant partie des figures majeures de la jeune Société Préhistorique Française.

<sup>100</sup> Paul Raymond (1859-1944), médecin et préhistorien français, fait partie des fondateurs de la S.P.F.

<sup>101</sup> La Société Préhistorique Française tient, du 26 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 1905, son I<sup>er</sup> Congrès Préhistorique de France, à Périgueux.

<sup>102</sup> La commune des Eyzies-de-Tayac-Sireuil, près de Périgueux, abrite des grottes préhistoriques ornées de peintures rupestres qui en font un des sites français majeurs en la matière.

<sup>103</sup> Henri Breuil (1877 - 1961), abbé et préhistorien français, correspondant de Déchelette et Saint-Venant.

<sup>104</sup> Albert Naef (1862-1936), archéologue et historien suisse et ami de Déchelette et Saint-Venant.

<sup>105</sup> Le Congrès archéologique de France s'y est tenu en 1905, organisé par la Société Française d'Archéologie.



avait toujours quelques lectures d'archéologie *gréco-romaine*, *mérovingienne* ou *préhistorique*, il n'y a guère eu qu'un travail romain local que personne n'a entendu, et un très court dudit Costa<sup>106</sup> sur l'aire de dissémination des grands torques d'or à bouts tronconiques rabattus, qu'il a donnés avec assez bonnes preuves comme originaires d'Irlande : cela avait un intérêt local puisqu'on en a trouvé un beau près Beauvais, à *Saint-Leu d'Esserent*, actuellement à la *Bibliothèque Nationale*. On a eu quelque difficulté à décider l'excellent Eugène le Chauve<sup>107</sup> à faire figurer cette lecture à une séance. Notre avis est que ce dernier devrait élargir son programme pour rendre des comptes-rendus plus variés, comme ils l'étaient du temps de Marcy, qui pourtant était moins fort que son successeur.

Naef semblait navré que vous lui ayez mis l'eau à la bouche, pour ensuite vous abstenir d'aller le voir. C'est réellement un homme charmant et des mieux élevés, qualité qui n'est pas innée chez tous les Suisses.

Adieu encore une fois respects et remerciements, présentez mes plus respectueux hommages à Madame Déchelette et croyez, mon cher ami, à mes meilleurs et toujours bien sympathiques sentiments

*Julien de Saint-Venant*

Avez-vous connaissance de l'intéressante *communication* de Boule<sup>108</sup> à l'Académie ? Je crois que cela va faire faire un pas capital mais en arrière, aux fameux éolithes. Je ne les regretterai pas beaucoup moins parce que je leur en veux, que parce que leurs apôtres ont le don d'être encombrants et de se recruter jusqu'ici dans un milieu plutôt raseur. J'en ai causé avec Cartailhac<sup>109</sup> que j'ai vu à Paris il y a huit jours à une conférence de l'ami Morgan<sup>110</sup> au Petit Palais (où j'ai vu vos bibelots de Celles<sup>111</sup> que j'ai été envoyé chercher à Murat en Mai).

---

<sup>106</sup> O. Costa de Beauregard, « Le torques d'or de Saint-Leu-d'Esserent (Oise), par M. le comte Olivier Costa de Beauregard », *Congrès archéologique de France LXXII<sup>e</sup> session tenue à Beauvais en 1905 par la Société Française d'Archéologie*, 1906.

<sup>107</sup> Eugène Lefèvre-Pontalis (1862-1923), président de la Société Française d'Archéologie.

<sup>108</sup> Marcellin Boule (1861-1942), paléontologue, paléoanthropologue et géologue français.

<sup>109</sup> Émile Cartailhac (1845-1921), préhistorien, ami et correspondant de Déchelette et de Saint-Venant.

<sup>110</sup> Jacques de Morgan (1857-1924), égyptologue, correspondant de Déchelette et de Saint-Venant.

<sup>111</sup> Le tumulus de la commune de Celles, dans le Cantal, a été fouillé par Jean-Baptiste Pagès-Allary (1863 – 1926), dans les années 1900, et publié en collaboration avec Joseph Déchelette. Pagès-Allary, résident à Murat, fait lui aussi partie des correspondants de Joseph Déchelette.

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (4 août 1905)

Nevers, le 4 août 1905

Mon cher ami, me voilà de retour en ville pour une ou 2 semaines remettre tout en train et je me mets à une correspondance qui, à la campagne, souffre beaucoup de ma paresse ; celle-ci préfère vagabonder ès champs et bois que de faire de la littérature.

Tout d'abord je vous adresse 4 bouquins de ma collection de brochures qui contiennent des ouvrages belges sur les villages préhistoriques<sup>(x)</sup> : ce sont les plus importants, surtout les mieux étudiés. En temps de vacance ces volumes ne me servent pas, ne faites donc aucune cérémonie pour accepter le prêt, comme d'autres que je serai toujours heureux de vous faire. Lesdits livres auraient gagné à être reliés ; en même temps chacun aurait fini par n'être formé que d'un auteur ou que d'une matière mais je fais relier dès qu'il y a à peu près la valeur d'un volume convenable de brochure ayant à peu près trait aux mêmes sujets : avec une bonne table les recherches y sont faciles, tandis que ces 1500 brochures courant l'une après l'autre seraient d'un maniement indigeste. J'applaudis à l'œuvre que vous projetez sur le Congrès, je suis assuré que cela sera très bien il contiendra une foule de documents. C'est avec un réel chagrin, vu les conditions aussi agréables que pratiques, où j'aurais pu faire le voyage, que je décline votre très gracieuse invitation qui me touche : elle serait tout-à-fait de nature à me faire revenir sur mon projet d'abstention. Mais je me suis beaucoup absenté déjà cette année et je crois que ce serait trop tirer sur la corde que de prendre encore une dizaine de jours de bordée, fût-elle aussi morale.

Dans le midi, je n'ai remarqué que 3 enceintes, (peut-être même deux seules avaient réellement des remparts) semblant néolithiques : celle de Cavillargues et une autre non loin de Bagnols-sur-Cèze. Du moins les remparts y semblaient très primitifs, et on y a récolté, dans l'intérieur ou les environs immédiats, que des silex et de la poterie néolithique. Je vous en épingle les plans en tête du volume numéro IV de brochures. Du reste, dans la plupart de nos autres enceintes du Midi, qu'à cause de certain air de famille, je classe provisoirement celtiques, je n'ai souvent rien trouvé, surtout en fait de métal : parfois seulement des tessons [...] qui peuvent appartenir à plusieurs époques. Les fouilles y sont presque impossibles ; le temps a corrodé la surface calcaire, créé des pointes rocheuses séparées par des fissures contenant un peu de terre et peut-être les rares débris des anciens habitants : il est presque impossible d'y fouiller d'autant que ces coulées de terre sont remplies de racines de végétaux ligneux ou sous-frutescents généralement parasites, entre autres le kermès<sup>112</sup>, dru et serré autant que piquant et bien rude à arracher dans les interstices des roches ou pierrailles.

Je trouve que vos remarques sur la portée des renseignements chronologiques que fournissent les instruments de pierre taillée, sont absolument justes et il y a longtemps que je me suis fait la même réflexion : le bronze était le <sup>x</sup> lot des aristocrates et on ne l'abandonnait pas sur place comme un silex de fortune une fois ébréché : la masse du populo a dû user longtemps des pierres dans son outillage. Cela semble bien naturel par le raisonnement quand on ne récite pas son manuel Mortillet<sup>113</sup> où tout est si tranché et semble si net ; cela concorde aussi avec les faits. Car on ne peut admettre que les populations qui ont connu le bronze, bronze qu'on semble s'accorder à regarder comme introduit pacifiquement sans conquête,

<sup>112</sup> « Chênes à kermès », arbustes d'1m à 1m50 poussant dans les régions arides et pierreuses, et nommé d'après un insecte parasite de la famille de la cochenille, le kermès, qui se développe sur ce type de végétal.

<sup>113</sup> Gabriel de Mortillet (1821-1898) fait partie des premières grandes figures de l'étude de la Préhistoire en France, et ses travaux ont constitué une base essentielle pour les générations suivantes d'archéologues, dont Déchelette fait partie.

n'aient pas eu de village, de demeure, de forteresses... Leurs mœurs devaient bien être celles des populations précédentes qui ne connaissaient pas le métal, population dont elles devaient descendre, et dont elles ne différaient guère que parce que quelques-uns de leurs membres, plus favorisés par l'autorité et la fortune, avaient plus ou moins de la précieuse matière à leur disposition.

Pourtant pour les palafittes je crois réellement qu'on peut les distinguer. En certains lacs elles sont bien tranchées (Neuchâtel, Zürich). Il est bien certain que celles où on ne rencontre pas de bronze sont moins importantes, plus près du rivage etc. Du reste mes impressions résultant de mes lectures et études de musée sont déjà bien anciennes et vous savez tout cela bien mieux que moi, vous qui vous livrez à de si patientes et complètes études là-dessus, notamment dans des langues étrangères, ce que je n'ai jamais fait.

Adieu, mon cher ami, veuillez présenter mes plus respectueux hommages à Madame Déchelette, avec l'expression du plus grand désir de lui être présenté et croire à mes sentiments de sincères amitiés.

*Julien de Saint-Venant*

<sup>(x)</sup> Tome IV n°2, 4, 5, 6 ; Tome XIX n°7 ; Tome XXI n°16 ; Tome XLI n°15

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (26 janvier 1906)

Nevers, le 26<sup>e</sup> janvier 1906

Mon cher ami, que je suis honteux de ne pas vous avoir envoyé encore mes bons vœux ; voilà la limite de janvier qui arrive, aussi je lâche tout et vous écris ma 1<sup>ère</sup> lettre de bonne année. Je suis débordé de besogne supplémentaire, du fait de la politique des syndicats de grèves, qui me forcent à exploiter directement mes coupes dans deux arrondissements, avec des centaines d'ouvriers peu commodes à mener, des marchés à faire avec des sociétés minières ou industrielles etc... Je m'attache à cette rude besogne, car j'ai conscience de rendre, par le hasard de ma situation actuelle, de vrais services en empêchant des choses très graves et grosses de conséquences, au point de vue social. Tout cela pour plaider non coupable si je ne vous ai pas encore remercié de votre excellente lettre.

Merci tout d'abord de l'ouvrage du commandant Dervieu<sup>114</sup>, que je ne connaissais pas : il y a pas mal de renseignements, que j'avais du reste pour la plupart, mais ceci me rendra le service de ne pas les servir à nouveau comme de moi. Il y a encore joliment à dire sur cette question des clefs, mais je cherche toujours des points de repère bien nets, des documents probants, la vraie lueur enfin qui tôt ou tard se met à briller ès cerveau des chercheurs patients : cette étincelle n'a pas encore jailli et peut-être ne le fera-t-elle jamais ; car on ne peut classer que ce qui est classable, et au cas présent, je crains que les clefs ne se moquent éternellement des téméraires qui veulent violer le mystère de leur évolution, si évolution il y a eu ? Merci aussi de la brochure envoyée ; vous savez avec quelle ardeur je dévore les plats que vous accommodez si bien. Oui, je compte aller à Monaco<sup>115</sup>, si nos politiciens et grévistes le permettent, comme je l'espère enfin pour Pâques, et ce me sera une grande joie de vous voir et d'être enfin présenté à Madame Déchelette, aux pieds de laquelle je vous demande, en attendant de déposer mes humbles et respectueux hommages.

Bravo pour l'avancement de votre manuel, attendu comme le Messie. Pour le Stratonič<sup>116</sup> français, vous n'avez besoin d'aucune phrase d'excuse ; vous ne m'avez déjà que trop comblé en m'offrant votre magnifique œuvre céramique : tout cela dépasse ce qu'on peut s'offrir entre collègues. Mais vous voudrez bien me dire où se trouvera en France le dépôt de vente de votre traduction, que je suis décidé à m'offrir pour mon éducation individuelle : tout au plus peut-être recourrai-je à votre protection pour avoir la remise commerciale.

Je vais peut-être faire une petite publication de quelques objets Marniens qui se trouvent dispersés dans des musées de notre région ; si on continue à les soigner comme on le fait, il n'en restera bientôt plus grand chose, au moins pour le fer.

Mon ambition, fort modeste, est de les sauver au moins de l'oubli et d'en conserver un souvenir ; j'aurai déjà grand peine à recueillir quelques renseignements incomplets sur leurs trouvailles (musées de Moulins, Varzy, Nevers, [Auxerre]...). Je vous demanderai votre avis sur plusieurs de ces objets. À [Auxerre], cela me paraît de Tène II. Si je me débrouille un peu sur les fibules ; je ne suis pas encore clerc pour les épées des 3 époques : où pourrai-je me renseigner sur leurs signes distinctifs ? Que pensez-vous du cheval de bronze dont je vous envoie un croquis réduit ? N'était-ce pas un signum porté au haut d'une hampe et la petite

<sup>114</sup> Référence au Lieutenant-Colonel Dervieu, auteur de plusieurs publications, notamment à propos d'objets médiévaux. Il appartient notamment à la Société Préhistorique Française et se lie à la Société d'Archéologie de Beaune en qualité de Membre correspondant. Il décède en 1925.

<sup>115</sup> La XIII<sup>ème</sup> session du Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistoriques a été organisée à Monaco du 16 au 23 avril 1906.

<sup>116</sup> J. L. Pič, *Le Hradischt de Stradonitz*, ouvrage traduit du tchèque par M. J. Déchelette. Leipzig, Hiersemann, 1906. 135 p., avec 58 pl. et 15 fig.

colonne de bronze encore fixée sur le haut de la tête ne servait-elle pas de support au quadripède ? En connaissez-vous des exemples ?

Je vous communique en calque deux curieux petits objets de bronze ; le polyèdre passe je crois pour une espèce de dé de jeu (époque du bronze ?) ? L'autre me paraît difficile à expliquer et rentre peut-être dans les mystérieux sphéroïdes de bronze sur lesquels j'ai nombreuses notes, sans être encore bien fixé sur leur destination. On dirait ici une fusaiole en forme de cage : elle n'aurait guère pu servir qu'à des mouches !

J'ai dû vous envoyer une *photographie* des poteries noires à ornements *géométriques* tracés à la pointe après cuisson en général, remontées dans les couches élevées de la grotte de Nermont, près de Saint-Moré (Yonne). Le lustre noir rappelle celui du Bourget et quelque peu peut-être aussi certains romains : à quand faut-il attribuer ces poteries, qui tiendraient plutôt, semble-t-il, de l'époque du bronze, à moins qu'elles ne soient de la période suivante ? Il y en a une belle série au musée du séminaire de Joigny où l'abbé Parat<sup>117</sup> m'a mené. Dans les parties plus profondes et dans l'ancienne enceinte *fortifiée* de Cora<sup>118</sup> (telle est l'orthographe orthodoxe), on rencontre une poterie grossière d'apparence néolithique. Ce Cora est bien curieux ; le retranchement est bien plus vieux que les constructions à mortiers avec moellons ou arêtes ou fougères, qui sont connues la surmontant. Quel homme consciencieux et sérieux que ce bon abbé, et combien peu est l'un de l'autre son voisin de Voutenay, l'abbé Poulains ! Vous avez dû voir la réponse du 1<sup>er</sup> aux affirmations légères du 2<sup>ème</sup> quant à la poterie paléolithique ? Adieu cher ami, meilleurs souhaits pour votre ménage et croyez toujours dans mes sincères amitiés.

*Julien de Saint-Venant*

---

<sup>117</sup> Alexandre Parat, abbé (1843-1931), ecclésiastique et archéologue qui s'est notamment illustré dans l'étude des grottes et autres sites préhistoriques de l'Yonne.

<sup>118</sup> « Camp de Cora », à Saint-Moré, dans l'Yonne.

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (24 mars 1906)

Nevers, le 24 mars 1906

Mon cher ami, quelle joie de vous retrouver à Monaco<sup>119</sup> et combien j'aurais aussi de satisfaction à être enfin présenté à Madame Déchelette : car si j'obtiens un congé, avec la permission de nos bûcherons syndiqués, je compte bien aller à Monaco, quitte à y rester un peu ; j'ai même écrit pour être sûr d'avoir une place dans votre hôtel. Ce que sachant l'ami Costa a lâché aussi le sien pour venir au nôtre ; ce sera une partie complète de sympathies pour les idées en général et le Früh la Tène<sup>120</sup> en particulier.

Merci de vos excellents tuyaux sur ces épées, les épingles et les polyèdres de bronze. Je suis en train de publier un bel exemplaire de ces derniers, trouvé près Nevers et contenant des monnaies nombreuses dans une cachette : ces monnaies datent l'objet autour de 380, époque des plus récents bronzes. J'avoue que j'ai assez de peine à y reconnaître un chandelier ; je l'ai essayé, et ce n'est pas commode à l'usage, sans compter que peu stable. Et puis les trous opposés sont loin d'être égaux : quand on ne comprend pas nettement comme ici, peut-être serait-il plus commode de dire que c'est un objet de jeu ou servant au culte ?? Qui est-ce qui a émis le 1<sup>er</sup> l'idée que c'était un chandelier pour calibres variés ? Il est probable qu'il doit y avoir de bonnes raisons.

Vous me dites que les épingles à têtes à bélières sont communes en Bohême (En Ossétie : quid ? mes connaissances géographiques sont muettes là-dessus) ? Je n'en ai pas relevé une seule de ce pays : pourtant j'ai un ouvrage de l'âge du bronze de Píč, mais ce n'est sans doute pas le bon : et puis vous seul êtes apte à débrouiller ces mots sauvages. Le volume auquel je fais allusion est de 1900<sup>121</sup> - Dil<sup>(?)</sup>I Svazek 2 ? Cela veut peut-être dire quelque chose comme Livre I Chapitre 2 ? Donc ce que j'aurais dû connaître serait dans le Svazek 1 qui doit être le *Früh Bronze* ? Dans ce numéro 2, je découvre Tab.18 figure II des restes qui fleurent furieusement le sphéroïde de cette époque ?

Car, à ce propos, je dois vous dire que pour ne pas me faire remarquer et sur les conseils d'indulgents membres du prochain congrès, je me suis décidé aussi à jouer de la flûte, et il y a 2 jours que j'ai pris le parti d'y aller d'un petit relevé statistique des mystérieux sphéroïdes en bronze creux largement perforés aux pôles. Il n'en a certainement pas été signalé plus d'une douzaine de variés et je peux en présenter plus du double, certains ou très probables, rien que pour l'ancienne Gaule ; c'est vous dire que beaucoup sont inédits et que de leur rapprochement dans un inventaire pourra peut-être surgir de l'intérêt. Mon travail ne consistera guère qu'en dessins nombreux et mauvais, et en ma carte de la répartition, tout au plus avec quelques notes sur l'état civil des inconnus. Car hélas ! J'espérais que du choc de ces bronzes jaillirait quelque lumière ès mien cervelet : mais il n'en est rien et je ne suis pas plus avancé que les autres téméraires qui se sont brûlé les ailes aux reflets de ces sphinx métalliques. Avez-vous une opinion ?

On dit qu'on en a recueilli en Silésie et en Brandebourg (Gross) ; aussi à Verruchio ? (Émilie). Colini m'a dit au musée Kircher que le musée de Vienne en possède peut-être un venant du Lac de Garde : mais j'avoue n'avoir aucun document sur tous ceux-ci, dont je ne puis parler.

<sup>119</sup> La XIII<sup>ème</sup> session du Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistoriques a été organisée à Monaco du 16 au 23 avril 1906 ; Julien de Saint-Venant doit y retrouver Joseph Déchelette.

<sup>120</sup> Mot allemand pour « précoce » ; ici, comprendre « proto-Tène ».

<sup>121</sup> J.L. Píč, Čechy předhistorické 2 Pokolení kamenných mohyl, 1900 ; cet ouvrage semble traiter des cairns de pierre préhistoriques retrouvés en Bohême.

Est-ce que votre traduction de Stratonič contient des planches représentant des épées comme celles que Pič a remarquées au musée d'ici et dont je possède moi-même deux exemplaires ? Elles m'intéressent, car je ne sais vraiment à quelles époques les rapporter et elles semblent plus abondantes qu'ailleurs dans la région que j'habite : *cinq* à Nevers, 3 ou 4 à Bourges, 4 au moins à Auxerre: en dehors de cela je n'en ai jusqu'ici reconnu qu'une du modèle à Beauvais. Peut-être emporterai-je à Monaco des dessins et au besoin un original pour tâcher de prendre des avis fructueux.

Joly, qui insiste beaucoup pour me demander de venir à sa tournée d'enceintes et de *dolmens*, (ce à quoi je ne manquerai pas surtout à cause des enceintes) m'a demandé d'apporter aussi des poteries recueillies dans les enceintes du Gard : c'est si loin que mon patrimoine va être fortement écorné par les suppléments de bagages.

Comment pourrait-on faire pour faire venir de Leipzig votre traduction ? Ce travail présentera pour moi un très grand intérêt et je vais aussi en faire acheter un à la bibliothèque de la ville dont je suis un des *administrateurs*, quoiqu'indigne.

J'aurais bien aimé être de la petite excursion de Marseille, mais en pleine Semaine Sainte, ce n'est pas très commode. Tout ce que je pourrai faire, si le service le vaut bien, ce sera de partir Samedi Saint, de jeter un coup d'œil sur l'*exposition* de Marseille le jour de Pâques et d'arriver à Monaco le Lundi dans la journée: quelle bonne chance de vous y retrouver !

En attendant je pompe une poursuite en appel contre un empereur, *Sa Majesté* Jaques I Lebaudy, auteur de défrichements illicites en Morvan et qui est assez riche pour s'offrir un avocat de choix : j'ai donc été battu déjà à Château-Chinon, mais je m'y entête, ce serait si beau de battre un César, même à coup de Code et d'arrêts de jurisprudences ! Mais tout cela me prend bien du temps et je crains fort que les ovoïdes ne rompent pas leur coquille embryonnaire avant le terme fatal de Pâques : personne n'y perdra.

Adieu et à bientôt, mon cher ami, déposez mes plus respectueux hommages aux pieds de Madame Déchelette et croyez à mes sentiments toujours affectueusement dévoués.

*Julien de Saint-Venant*

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (21 mai 1906)

Nevers, le 21 mai 1906

Mon cher ami

Merci de votre envoi, dont une partie m'a fort intéressé, l'autre beaucoup amusé en ne mettant en scène la fameuse tiare, qui a affaibli la réputation du brave homme officiel, et ne semble pas avoir porté atteinte à la réputation un peu encombrante de la tribu Reinach.

Pardon de ne pas vous avoir retourné vos ouvrages si aimablement prêtés ; l'œuvre de Conze<sup>122</sup> m'a rendu un *grand service* et je vois, par Erman (de Lausanne), dont Naef m'a fourni obligeamment un exemplaire, que ma traduction pénible du premier n'était pas si défectueuse que je le craignais: notamment d'instinct j'avais traduit le mot plusieurs fois en vedette de « *Lehron* » par calibre, bien que les dictionnaires fussent muets sur ces sens spéciaux ; or Erman emploie absolument le même mot.

Gauthier qui était mon porte-parole à la Sorbonne m'a dit que le solide en bronze ajouré a eu un *grand succès*: beaucoup d'auditeurs n'en avaient jamais vu et c'est un des plus curieux ; de plus le mieux daté.

Je vois par le relevé des 6 exemplaires français d'Erman, qu'aucun ou à peu près, n'a d'état civil ; on ignore leur provenance sauf pour un : je suis donc content d'en apporter plusieurs autres datés, dont 3 que j'ai pu manier. Merci donc des nombreux éléments que vous m'avez si aimablement fournis pour l'heureux résultat, *cujus pars maxima fuiti*.

La tournée de Grasse m'a intéressé pour les 2 enceintes visitées, qui sont de la même famille assez mystérieuse que mes deux douzaines du Gard. Il y a eu un peu trop de dolmens, qui se ressemblaient presque tous et ont généralement fourni d'assez pauvres mobiliers aux 1<sup>ers</sup> fouilleurs, qui fouillaient assez mal, du reste. Mais cela a permis à l'éternel *Monsieur Imbert* de faire des embarras et de continuer son 1<sup>er</sup> rôle de mouche du coche, en retardant tout le monde *pour* pondre avec ostentation des mesures déjà plusieurs fois prises. Dans les congrès on devrait s'assurer contre semblables empêcheurs de compresser en rond sérieusement au mieux les frapper d'une taxe spéciale qu'on emploierait à indemniser les bons orateurs inscrits qui n'ont pas le temps d'écouler leur marchandise.

Ma famille est fixée à Paris depuis *quelques* jours ; moi je suis fixé au rivage par mes malheureuses coupes de bois et par le procès que je fais en appel à *Sa Majesté Jacques*<sup>123</sup> I, empereur du Sahara. J'espère vers le 20 aller passer *quelques* jours ès capitale et ne l'aurai point volé. Si un heureux vent vous amenait vous-même vers ces dates, je serais bien heureux de le savoir et ma femme serait bien heureuse aussi de connaître Madame Déchelette.

Je n'aurai du reste pas autant de loisir, à mon regret, que dans les rares apparitions que je fais seul à Paris, car mes filles veulent que je leur fasse les honneurs de plusieurs coins du Paris sérieux qu'elles ignorent absolument : je les trimbalerai dans des musées, voire à *Saint-Germain*<sup>124</sup>, jusqu'à extinction, peut-être très prompt, de leur beau zèle.

J'espère que Madame Déchelette n'aura pas été trop fatiguée de son congrès et des tristes émotions qui l'ont suivi. Je vous demande de vouloir bien déposer à ses pieds avec mes respectueux souvenirs mes plus dévoués hommages et de croire, mon cher ami, à mes plus affectueux sentiments.

<sup>122</sup> Alexander Conze (1831-1914), archéologue allemand spécialisé dans l'art grec ancien.

<sup>123</sup> Probablement Jacques Lebaudy, auquel Saint-Venant fait déjà référence dans sa lettre du 24 mars 1906, le désignant comme « auteur de défrichements illicites en Morvan ».

<sup>124</sup> Référence au Musée des Antiquités de Saint-Germain-en-Laye.



*Julien de Saint-Venant*

J'ai à vous 1° le Hradischt de *Stradonitz*, 2° la revue allemande où se trouve l'article de Conze, 3° ma brochure sur les clefs. Je vais vous envoyer promptement le 2<sup>ème</sup>, le 1<sup>er</sup> peu après (je vais aussi le faire acheter par la bibliothèque de Nevers, à qui j'ai fait prendre aussi vos volumes sur la poterie sigillée). Si vous ne le réclamez pas d'urgence, j'attends des loisirs pour copier *quelques* passages et dessins du 3<sup>ème</sup>, qui du reste me montre que le grand travail à faire sur ce sujet est encore à naître ; mais pas commode !

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (15 octobre 1906)

Nevers, le 15 octobre 1906

Mon cher ami, votre lettre m'est parvenue à la campagne et j'ai attendu mon 1<sup>er</sup> voyage en ville *pour* y répondre, car je n'avais là-bas aucun document sous la main.

Tout d'abord je salue avec joie votre retour au milieu des chères études ; mais ce que *vous* me dites de la lenteur des progrès de la guérison de votre infortuné neveu me peine : malheureusement ces épreuves sont parfois assez longues et l'amélioration vient bien lentement, surtout au gré des années. C'est toujours beaucoup qu'on vous donne bon espoir ; mais en at[*tendant*] combien je plains votre pauvre nièce qui n'aura pas trop de tout son courage : vous savez si mes vœux vont à vous pour que Dieu vous ôte promptement toute trace de cette épreuve.

Je réponds de mon mieux à votre double question:

1° Oui j'ai relevé des lames gnessiniennes toutes retouchées sur une face, mais elles me semblent rares en France où le type le plus répandu est celui à dessus plat entre 2 arêtes, ou à une seule arête médiane avec les 2 bords plus ou moins retouchés spécialement dans la région de la pointe. En France je n'en connais pas retouchées sur les 2 faces ; un seul exemplaire du Midi a le dos prismatique seulement et la retouche des bords a eu lieu au verso plat.

Celles toutes retouchées sur une face, (généralement plutôt moyennes que grandes) ont bien leurs coups de gouge contigües, obliques de droite à gauche, qu'on regarde par la pointe ou par le talon, (l'un du reste est la conséquence de l'autre).

Il me semble que ce travail délicat a été fait après coup sur place sur des objets reçus de Touraine simplement préparés, et seulement dans la moitié nord de la France: je n'en ai de présents à la pensée que des exemplaires de la Sarthe (*musée du Mans*), de l'Eure (*collection la Chenalière*) mais surtout de la Somme et de l'Aisne, on semble avoir fait subir ces retouches sur des pièces à dos préalablement *plus ou moins* polis : pourquoi ?

Le Loir-et-Cher en a fourni deux ; l'un de Sologne, où les gouttières obliques sont un peu grossières (celles de Bougy<sup>125</sup>, *musée d'Orléans*), l'autre de Saint-Léonard près Marchenoir<sup>126</sup> (ex *collection* Goussard, actuellement *musée Société d'Histoire Nationale de Blois*) très belle pièce mais non en silex du Grand-Pressigny : si vous y teniez je pousserais plus loin les recherches dans mes volumineux dossiers spéciaux.

2° Votre colle sur la Bastide<sup>127</sup> me trouve un peu embarrassé ; j'ai décrit des objets mêlés à la surface du sol ou à une faible profondeur dans des sables provenant de la décomposition des rochers gréseux ; il y avait des types de caractères très franchement *quaternaires*, et des pièces polies (celles-ci non en silex), depuis de gros échantillons jusqu'à de microscopiques. Tout au plus dans les rochers y avait-il *quelques* trous ou poches qu'il faudrait plus d'imagination que je n'en ai pour appeler grottes ou abris ; même dans ces derniers gisements se trouvaient de nombreux débris de poterie grossière ornée, bien néolithique. Donc aucune forme, aucun caractère stratigraphique pour nous tendre des mains secourables ! Dans le doute j'ai cru bien faire de parler simplement de types paléolithiques, non de gisements [...], d'autant que dans le Gard on n'en a guère signalé : seule la

<sup>125</sup> Commune actuelle de Bougy-lez-Neuville, Loiret.

<sup>126</sup> Communes actuelles de Saint-Léonard-en-Beauce et de Marchenoir, Loir-et-Cher.

<sup>127</sup> Commune de la Bastide-d'Engras, Gard.

Salpêtrière<sup>128</sup> est bien *quaternaire* et pure, mais n'a donné que des silex d'une extrême simplicité, cas ordinaire pour le magdalénien.

Je dois confesser à ma honte que j'ai un peu encore mon innocence baptismale pour le pré-solutréen, si à la mode et dont le nom m'agace *quelque* peu, d'autant que des gens sérieux existent qui n'aiment même pas beaucoup, dans le temps, la coupure Solutréenne. À tout prendre j'aimerais mieux un nom spécial et malgré sa rudesse celui d'Aurignacien est tout trouvé. Je crois me souvenir (?) que *Monsieur* Rutot (qui peut avoir l'imagination un peu sur-aiguisée à force de regarder ses silex ou éolithes belges, mais qui n'est pas conformiste) n'aime pas le pré-solutréen ?

Ceci posé je dois reconnaître que mes récoltes de la Bastide d'Engras comportent nombre de types comme ceux que vous citez: mais sauf une qui est ornée et devait être une pointe à cran assez caractérisée, les pièces à cran sont fort grossières, tandis que celles de Laugerie-Haute<sup>129</sup> sont d'un travail admirable. Il est vrai que cette dernière est Solutréenne, sans pré. Je me reconnais si peu clerc en l'espèce et j'ai un tel désir de faire jaillir la lumière en me servant de votre briquet, que je suis très tenté de vous communiquer les pièces elles-mêmes, car rien ne vaut les originaux ; un mot de vous et un colis part pour Roanne ? J'aimerais bien l'accompagner, mais je suis dans une période de ventes de bois, et elles sont grosses de complications encore, les syndicats tant de bûcherons que de marchands étant montés à un diapason des plus élevés : et je crois qu'il me sera impossible de rétablir l'accord parfait désirable qui me donnerait *quelques* loisirs non moins enviables.

Adieu, cher ami, et envoyez des hommages aux pieds de Madame Déchelette et me dis toujours bien cordialement à vous de cœur.

*Julien de Saint-Venant*

Cartailhac va bien et mes vieilles grottes ariégeoises tant de fois parcourues sans me méfier des peintures, aussi : de l'art à 800m de la lumière !! Oh Fourdrignier<sup>130</sup>, quels réflecteurs montés sur portières de chars gaulois allez-vous inventer pour leur donner la portée des feux de feu Archimède !? La vraie solution consisterait à y faire pénétrer un courant de votre éloquence dont le style rude, en écorchant les rochers après nos outils, ferait jaillir un peu d'artifice d'étincelles, comme la pyrite aussi martiale que votre enfant de « Somme Tourbe » !

---

<sup>128</sup> Grotte de la Salpêtrière, proche de la commune de Remoulins, Gard.

<sup>129</sup> Abri sous roche fouillé à partir de 1863 et situé à proximité de la commune des Eyzies-de-Taillac.

<sup>130</sup> Référence à Édouard Fourdrignier (1842-1907), archéologue et membre de la S.P.F.

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (22 octobre 1906)

Nevers, le 22 octobre 1906

Mon cher ami, depuis Jeudi<sup>131</sup> je suis en ventes et j'arrive de celle de Château-Chinon. Je m'aperçois que votre carte accompagnait ma brochure de la Bastide d'Engras, que vous croyez sans doute présentement en la possession du grand juge Breuil : je vous retourne donc celle-ci pour que vous puissiez l'adresser cette fois au dit abbé, dont j'ignore le gisement actuel (je crois du reste que ce Présolutreanensis pater, doit avoir ladite brochure).

Ce que vous me dites est vrai et intéressant ; au lieu de chercher des industries intermédiaires, des réminiscences, des survivances etc... Il est plus simple en effet de dire simplement « mélange dans l'espace de choses fort éloignées dans le temps ».

Depuis que vous me mettez la puce à l'oreille, je suis en voie de me convertir et il me semble maintenant trouver des grattoirs maeliformes ! C'est si grave et je suis si peu entraîné dans mon trou loin de tout maître, que je me méfie de mes sens qui déclinent avec une vitesse grand V, et je crois que le mieux sera de soumettre les pièces à conviction aux yeux jeunes et de lynx d'un grand maître comme vous. Je vais donc vous les expédier: si ce n'est aujourd'hui (car je pars pour le Gâtinais et la Puisaye), ce sera pour dans peu de jours, à mon retour.

Je vous enverrai à peu près tout ce qui me tombera sous la main, sauf les grosses pièces sans intérêt, gros nucléus de silex et haches polies (celles-ci, toutes en roches autres que le silex) : les autres sont si petites qu'il vaut mieux tout expédier. Vous y reconnaîtrez nombre de pièces « tardenoisennes » ; je ne suis pas encore très ferré sur cette coupure préhistorique, et peut-être n'y a-t-il rien que du microscopique : le Tardenoisien l'est, mais tout ce qui est inf[ime] n'est peut-être pas Tardenoisien : enfin jugez et comparez. Oui certes ce serait bien intéressant de relier le centre au Sud-est par le midi, et je serai fier d'avoir ainsi fait de la belle prose sans le savoir.

Votre article sur les [chaudrons] de bronze m'a beaucoup intéressé et sa lecture fait venir l'eau en bouche en faisant piaffer d'impatience ès expectance de l'*opus magnum*. Peut-être n'avez-vous pas de tirages de cet article ? Sinon ne m'oubliez pas, non plus que pour vos mures duplices, triplices etc dont la lecture m'a rubéfié la face de confusion, tant vous agissez en ami trop indulgent!

Vous ai-je parlé de *deux* [sépultures] du Moyen-Âge dans le Gard, sur lequel j'ai des notes et dont j'ai dessiné les quelques reliques sauvées ? Je n'ai pas assisté aux fouilles que j'ai simplement cherché à reconstituer. J'ai trouvé que le peu que j'ai appris était peut-être un peu maigre pour en faire un article et j'attendais le temps de pouvoir noyer ces 2 trouvailles dans un inventaire du début du métal dans le Gard, pour lequel j'ai déjà beaucoup de notes, mais peu de loisir pour leur donner la vie<sup>132</sup>. Je vous griffonne un résumé de ces deux trouvailles. Il n'y aura à me renvoyer que la petite photographie.

Quand j'aurai de cette marchandise, je rédigerai aussi mes polyèdres creux à boule<sup>133</sup> : j'en suis à mon 32 ou 33<sup>ème</sup> exemplaire relevé, plusieurs inédits ou presque : j'ai les mesures

<sup>131</sup> Jeudi 18 octobre 1906.

<sup>132</sup> Julien de Saint-Venant publie par la suite un seul article ayant un rapport avec le Gard, le reste de ses travaux scientifiques étant essentiellement concentrés sur la Touraine et la Nièvre. Voir J. de Saint-Venant, "Les premiers âges des métaux dans le Gard", 4<sup>ème</sup> congrès préhistorique de France, éd. Monnoyer, Le Mans, 1909.

<sup>133</sup> Julien de Saint-Venant publie par la suite deux articles pouvant être en lien avec ses mystérieux « polyèdres » ; voir J. de Saint-Venant, *Dodécaèdres perlés en bronze creux ajouré de l'époque gallo-romaine*, Imprimerie Mazeron, Nevers, 1907, et J. de Saint-Venant, "Antiques sphéroïdes en bronze à ouvertures polaires", *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques. 13<sup>ème</sup> session, Monaco 1906*, Monaco, Imprimerie de Monaco, 1908, pp.278-292.

des ouvertures pour plus de 20, mais loin de découvrir une loi dans la répartition des diamètres, la confusion augmente et je n'en ai pas trouvé deux de semblables à ce point de vue.

Adieu, mon cher ami, mille respectueux souvenirs à Madame Déchelette, mes vœux pour ce que vous savez et en hâte, une bonne poignée de dextre.

*Julien de Saint-Venant*

Le paquet est prêt, dame je n'ai pas de domestique actuellement et vous excuserez l'emballage intérieur.

## Document de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (22 octobre 1906)

## Sépultures par inhumation dans le Gard

## 1° À Barjac, Gard

Un propriétaire, le né Gérard, m'a raconté à la fin 1894, qu'en 1864 il trouva des pierres à 30 ou 40 cm de profondeur dans son champ, à 500 mètres au Nord de Barjac. Sous ces pierres, il y avait une fosse de 2m/1,50m allant jusqu'à 2m au-dessous du sol : au fond un squelette très bien conservé, sauf les 2 pieds manquants, orienté *Ouest-Est* tête à l'*Ouest* ayant sur le corps une épée de bronze dont la poignée dépassait ce corps. Cette poignée avec pommeau et deux espèces de guillons en arc (sic), rivé à la soie de l'épée, portait des plaques d'os ou d'ivoire, fixées par un fil d'or tortillé autour (!) : il vendit les morceaux d'or ramassés 15 francs à un marchand ambulant, chiffonnier, qui n'attacha aucune importance à l'épée ; la poignée séparée avec effort, a été perdue par ses enfants, vers 1874.

Il ne restait que la lame droite de l'épée, à grosse nervure sur toute la longueur, avec une paire de filets creux de chaque côté se réunissant sur la nervure avant la pointe : cette lame est terminée en goutte de suie. Je l'ai acquise fin 1894 à l'inventeur.

Il prétend n'avoir remarqué avec cela qu'un mince bâton de bois aux côtés du squelette, en bois pourri qui s'en alla en morceaux dès qu'on y toucha : il pouvait en rester 1m de longueur. (Barjac au Nord-est d'Uzès, arrondissement d'Alès)

2° Sépulture de Chusclan près de Bagnols, près du Rhône - au Nord-est d'Uzès<sup>134</sup>, arrondissement inférieur

Vers 1892 Isidore Julien, cultivateur à Chusclan, trouva au bord de sa vigne, contre la Cèze, au quartier de Forcemal, à 2km au Nord-ouest du bourg, un squelette orienté Est-Ouest, ayant aux bras et aux jambes 8 bracelets de bronze. Le curé de l'endroit actuellement curé d'Uzès, le chanoine de Laville, reprit la fouille en 1874 : il retrouva le corps, mais la tête étant sous le sol du champ voisin, il ne put la recueillir ; le corps n'était guère qu'à 45cm sous le sol ; il acquit les bracelets (actuellement à la cure à Uzès, où je les ai dessinés en 1893) ; six sont ovales, ouverts, massifs, à oreilles rudimentaires et le dos tout orné de traits et points, courbes ou droits, du type classique de l'âge du bronze ; leur poids varie de 93 à 112 gr. Les deux autres bracelets sont légers (9 gr), l'un rond lisse, sans ornement s'amincit aux 2 bouts. L'autre à tige un peu ovale à spires très serrées et régulières terminé par des enroulements.

*Julien de Saint-Venant*

22 octobre 1906

<sup>134</sup> Communes d'Alès, de Chusclan, de Bagnols-sur-Cèze et d'Uzès (Gard), que Julien de Saint-Venant a pu prospecter à loisir alors qu'il était Inspecteur des Eaux-et-Forêts à Uzès, de 1891 à 1894.

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (4 novembre 1906)

Les Estiveaux par Sancergues (Cher), le 4 novembre 1906

Mon cher ami

Votre lettre et la caisse sont arrivées la veille de mon départ pour rejoindre tous les miens ès campagne qui est agréable à cette époque, malgré mauvais temps (qui est un très bon temps !). Je ne jouis guère du rus par la chaleur, mais à cette époque je ne quitte pas le plein air qui est aussi la pleine eau, costume quasi en scaphandrier et m'offrant des orgies d'oxygène, voire de boue en surveillant mes terrassiers et planteurs. Ici je ne suis mentalement bon à rien et cette lettre a une grande valeur par la rareté de mes productions littéraires à la campagne.

J'ai reçu la caisse en bon état : les caoutchoucs des petits panneaux qui ont figuré dans une exposition étaient depuis longtemps desséchés et hors d'usage, une partie des silex étaient déjà détachés et tous les autres, candidats à la rupture de leurs chaînes : c'est moi qui vous fais nos excuses pour les avoir ainsi expédiés mais j'étais fort pressé et tels qu'étaient les objets vous pouviez les voir et les manier, c'est le principal.

Je partage toutes vos bonnes raisons et regrette beaucoup de ne pas m'être trompé dans mes appréciations, car l'idée d'avoir fait du pré-solutréen sans le savoir, comme *Monsieur Jourdain* de la prose, m'aurait inoculé une légitime fierté. Ce milieu n'en est pas moins fort bizarre, et s'il n'y a pas des outils tardenoisien, bien des pièces y sont fameusement tangentes !

À mon départ votre tirage sur les [chaudrons] du bronze n'était pas arrivé, mais peut-être sont-ils venus depuis et mon chef de bureau aura omis de me l'expédier ?

À propos des enclumes de et du bronze je ne me souviens pas que vous ayez cité celle très typique du musée d'Orléans, (n°33 je crois). Malheureusement je n'en connais pas la provenance et je crains que le conservateur si actif ne soit pas plus avancé.

Merci de la lettre Bailleau, j'y ai pris quelques notes ; j'ai vu du reste chez lui cet été ce qu'il avait trouvé l'an passé aux mêmes endroits. Au demeurant c'est assez pauvre, mais nous avons si peu de reliques de cette époque que ces trouvailles ont un très grand intérêt pour la Nièvre : je me demande pourquoi les Francs ont éprouvé semblable répugnance pour la Nièvre et le Cher, quand ils ont couvert de restes de leur présence la Bourgogne, l'Orléanais, ... sans parler bien entendu du Nord. Mes inventaires ne comportent peut-être pas 10 découvertes pour le Berry et le Nivernais. À revoir, j'espère, cher ami, mes hommages empressés à Madame Déchelette et bien cordialement toujours à vous

*Julien de Saint-Venant*

J'ai visité la collection Loydreau, quelle profusion de belles pièces d'époque nette et d'un milieu bien homogène ; le musée d'Autun a de la chance, mais elle est méritée, car là on sait traiter ces belles choses comme elles le méritent, tandis qu'à Nevers nous sommes vraiment navrants pour tout !

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (12 janvier 1907)

Nevers, le 12 Janvier 1907

Cher ami

Je vous adresse un état des stations du *bronze* et *néolithique* dans mes 4 départements ; il y aurait à en ajouter, mais ce n'est qu'un relevé sommaire de mes notes. Pardon de l'informe brouillon, mais vous êtes aussi paléographe ? Inutile de vous dire que si vous vouliez jamais sur ces pays d'autres renseignements (Hallstatt, Tène, paléolithique, mérovingien, ...) je les exhumerais avec plaisir à votre intention. Dites-moi donc ce que vous pensez du beau bracelet creux dont ci-joint calque ; je l'ai reconstitué à *grand* peine, car il était en morceaux: il me paraît de l'âge du bronze ? S'il en est ainsi, j'aurai de plus un gisement de cet âge si peu représenté en Nivernais.

Remarquez les 4 1<sup>ers</sup> gisements néolithiques de Loir-et-Cher qui ont un faciès bien spécial, à peu près rien que des haches uniformes en pierre, très nombreuses, à tous les degrés de fabrication, à portée des carrières, silex plus ou moins bruts, ou pièces rebutées, indiquant une division du travail : ce n'est qu'ailleurs, dans d'autres ateliers signalés loin de là, qu'on retouchait (très nombreux retouchoirs... outils qui manquent dans les *premiers*) et polissoirs [...] ; on y trouve dans les derniers autant de haches retouchées finement, mûres pour le polissage, que de polies.

J'ai le projet de reprendre un jour le travail de 1872 de mon bon ami Maricourt<sup>135</sup>, sur ces stations ateliers et j'ai beaucoup de notes là-dessus ; mais auparavant je voudrais faire faire des fouilles dans les vieilles carrières du bois de Breuil de Lignièrès<sup>136</sup>, rappelant un peu celles de Mur de Barrez<sup>137</sup>, Aveyron (décrite je crois par Boule). J'ai l'heur d'être propriétaire de ce petit bois et je dois même dire que la présence de ces ateliers m'a influencé dans les partages après décès de mes parents car j'ai demandé à avoir cela dans mon lot : spéculation mauvaise au point de vue du vil métal, mais fructueuse au point de vue pierre, et je préfère cela !

Vous me demanderez pourquoi ayant plus de matériaux inédits qu'il n'en a été publié dans certains départements sur toutes ces questions, pourquoi, dis-je, je n'ai à peu près rien publié : manque de temps et puis tyrannie du « mieux ennemi du bien » qui me fait toujours attendre pour donner des relevés plus complets.

L'inconvénient est que maintenant qu'il y a pourtant un *grand* mouvement préhistorique, comme une renaissance après long sommeil, on publie comme nouveautés des choses que j'ai depuis plus de 20 ans dans mes relevés et si je les fais figurer dans mes inventaires en disant la vérité, je passerai pour un plagiaire, rôle que je n'aime pas. Notamment cela se produit dans le Loir-et-Cher, qui n'avait plus aucun préhistorien, et voilà qu'à Blois surgissent des employés, des médecins, des commerçants, des brasseurs... fanatiques, qui erentes [...] devorent<sup>138</sup>.

Au fond je m'en applaudis, car le vrai dévouement à des choses ou des idées est exclusif de tout sentiment d'égoïsme. Quoiqu'il en soit ce que je viens de faire aura eu au moins l'avantage de m'occuper au coin de mon feu, et de me distraire de l'odieuse grippe qui

---

<sup>135</sup> René du Mesnil Maricourt (1829-1893).

<sup>136</sup> Peut-être la commune de Lignièrès-de-Touraine (Indre-et-Loire) ; si le bois de Breuil est aujourd'hui introuvable sous ce nom, plusieurs lieux-dits dans les environs reprennent le mot « breuil » dans leurs appellations.

<sup>137</sup> Commune de Mur-de-Barrez (dite Mur), Aveyron.

<sup>138</sup> Intraduisible ; ici, peut-être comprendre « ceux qui errent et dévorent ».



traîne en longueur et est bien agaçante (stérilisez ce papier, car point ne veux vous faire cette sorte de cadeau, dont vous n'avez aucun besoin présentement !)

J'ai bien regretté à la fin de mon séjour assez troublé par mon rhume, à Paris, de n'avoir pu vous saisir pour soumettre *quelques* pièces ou notes à votre haute compétence, pour éclairer mon insuffisance : je n'ai pu les montrer qu'à Costa qui a l'œil sûr mais point votre expérience franco-exotique.

Hommages empressés à Madame Déchelette et bien cordialement vôtre

*Julien de Saint-Venant*

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (13 mars 1907)

Nevers, le 13 mars 1907

Mon cher ami, cet excellent Guebhard<sup>139</sup>, *grand* manitou des enceintes, m'a demandé mes dessins du Gard ; dans le dossier j'ai trouvé une fiche disant que je vous en avais communiqué deux ayant un caractère plus ou moins préhistorique : Castel de la Fontaine au Loup près Bagnols-sur-Cèze<sup>140</sup> (Calque) et Petit Bosquet d'Auzigue près de Cavillargues<sup>141</sup> (1) : ceci a été envoyé un 4 août ? (sans doute 1905 ?) Si vous les retrouvez, je vous serais reconnaissant de les renvoyer ; (rien de pressé).

Il me semble que vous m'avez promis de me faire voir des dessins ou originaux de Cernoirs, instruments à couper les noix ayant la forme d'un oiseau et qui m'aideraient peut-être à faire l'usage de *quelques* vieux instruments assez bizarres que j'ai en note (ne m'avez-vous pas dit que l'Abbé Breuil en avait parlé dans l'Anthropologie ? Savez-vous quelle année ?)

Vous devez bûcher comme un nègre et j'espère que votre opus magnum verra enfin le jour ; il est attendu avec une légitime impatience par savants et ignorants désireux de ne plus l'être. Pour moi quand ma grippe m'a rendu un peu mes idées, j'ai exhumé de leur poussière le manuscrit provisoire que Gauthier s'était chargé de présenter à la Sorbonne<sup>142</sup> pendant que nous assistions ès côte d'Azur au duel Breuil - Girod : je m'y suis un peu réattelé, mais les loisirs continus me manquent pour bien faire et surtout pour en finir. Cela m'amuse comme tout collectionneur qui voit ajouter des unités à ses bibelots. J'arrive ces jours au 36<sup>ème</sup> exemplaire : Conze en 1892 n'en avait que 14 et pas un de France ! Je me crois donc autorisé à dresser un inventaire (le mot corpus serait un peu prétentieux en l'espèce). Si c'est assez amusant *pour* moi, ce sera absolument ennuyeux à lire, sauf pour les Allemands qui se délectent devant les choses d'une documentation prolixe et aride. Je suis assez documenté sur beaucoup d'exemplaires *français* mais pour les étrangers, je me borne à peu près à consigner ce qu'en ont dit les autres, et encore pas tout ce qu'ils ont dit, car je n'ai pas les ouvrages où ils ont publié ; et les aurai-je que mon ignorance crasse en langues étrangères, me ferait ressembler à Tantale devant son breuvage. Peut-être qu'après Pâques, j'irai consulter *quelques-uns* de ces articles à la Bibliothèque Nationale, (je crois que celle des Sociétés Savantes du P. Troubas n'a pas de revues étrangères ?). Car il me faut aller ès capitale dans la 1<sup>ère</sup> quinzaine d'avril pour faire ma corvée de témoin dans un mariage d'une quasi-cousine : à cette époque les savants ne seront pas revenus de leurs bordées pascals et cela me profitera peu intellectuellement.

Monsieur Leblond m'a communiqué ces jours-ci de bien curieux cachets qu'il vous avait soumis déjà ainsi qu'à Blanchet<sup>143</sup> : il paraît que les deux maîtres ne sont pas d'accord, aussi le modeste étudiant ne doit que se taire. *Pour* ne pas avoir l'air de manquer de bonne volonté, j'ai dit, en les retournant, mais avec nombre de (?), que pour moi je crois ces objets du moyen-âge, rentrant peut-être dans la catégorie des sceaux matrices à gâteaux, ou mieux à imprimer dans des moules de mortiers, ou cloches ? N'était le lien de la découverte, ne pourrait-on pas mieux y voir *quelque* chose d'Américain, Aztèque ou autre ? Je crois ces

<sup>139</sup> Adrien Guebhard (1849 – 1924), géologue et historien suisse, membre puis président d'honneur de la S.P.F.

<sup>140</sup> Oppidum situé à proximité de la commune de Bagnols-sur-Cèze (Gard).

<sup>141</sup> L'Auzigue est une rivière qui traverse la commune de Cavillargues (Gard).

<sup>142</sup> Gaston Gauthier, ami de Saint-Venant, avait présenté à la Sorbonne certains travaux de ce dernier, à l'occasion d'un congrès (voir lettre du 11 mai 1906).

<sup>143</sup> Adrien Blanchet (1866 – 1957), numismate et correspondant de Déchelette.

sceaux en terre cuite, mais n'ayant pas osé les gratter, je n'affirme rien et ils sont traités comme une sculpture sur bois ou sur pierre pour obtenir des dessins par impression pour broderie ou étoffe ? Quelle est votre opinion ? Je pense qu'on vous verra à Avallon, encore mieux à Autun où vous vous trouverez sur votre terrain ? Votre place dans le Comité était donc obligée, mais je me demande pourquoi on m'y a mis ? J'eusse préféré que Girod le Chaudronnier n'y figurât pas !

À revoir, mon cher ami, veuillez présenter mes hommages empressés et respectueux à Madame Déchelette et croire à ma réelle et dévouée amitié.

*Julien de Saint-Venant*

Votre pauvre neveu va-t-il mieux ?

<sup>(1)</sup>Qu'est-ce que vous en pensez, de ces deux enceintes ?

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (30 mars 1908)

Nevers, le 30 mars 1908

Bien cher ami, combien je suis heureux d'avoir enfin votre *opus maximus*, dont j'escomptais l'apparition avec impatience. Je puis dire que je n'ai eu aucune déception au contraire, comme quantité et qualité de travail. Je ne sais comment votre cerveau a pu résister à un tel labeur, surtout pour ce 1<sup>er</sup> volume, puisque, pour une sérieuse partie avant d'être excellent maître, vous avez dû vous faire étudiant ! Que de détails, de renseignements, de références ! On en est étourdi.

Merci de m'avoir envoyé si généreusement un exemplaire, que je suis fier de tenir de votre gracieuseté avec sa dédicace ; merci de la phrase si aimable de la préface ; je suis content de passer à la postérité sur les ailes de votre plume et sur les plumes de vos ailes ! (Je dois les friper quelque peu sous mon poids)

Votre œuvre répond à un réel besoin présent et il était temps qu'elle parût, pour ne pas laisser trop s'enraciner les rengaines surannées de la gent Mortillet. Quoique mon jugement n'ait pas grand poids, je puis vous dire en conscience que dans tout ce que j'ai pu lire jusqu'ici, je n'ai que des approbations sans arrière-pensées à donner.

Puisqu'il faut toujours faire une petite critique quelconque, rien que pour rehausser la valeur des éloges et montrer qu'on ne juge pas sans avoir étudié à fond le sujet, je fais deux petites remarques :

1° Je regrette que vous ayez pour la crypte du Mas d'Aveugle à Collorgues reproduit le dessin de Montelius<sup>144</sup> ; celui-ci l'avait tiré du 1<sup>er</sup> travail de Lombard-Dumas<sup>145</sup> et Rousset, fait légèrement par deux conscrits en la matière. Seules protestations des 2 vrais inventeurs, restés (comme cela arrive souvent) dans l'ombre, Delorme et Vital d'Uzès, Nicolas a enfin fait une visite personnelle et un dessin sérieux. Les dimensions réelles de la cella s'opposent absolument à la fable des squelettes disposés comme les rayons d'une roue (1m80 de longueur dans sa plus grande dimension, 1m50 dans sa plus petite) ; la voûte en porte à faux est aussi une invention. Ce n'est rien, mais ceci prouve qu'une fois une chose lancée dans une voie, on a peine à la faire rétrograder et ce sont les premiers qui ont toujours raison.

2° Pour le Campigny<sup>146</sup>, savez-vous que les vrais inventeurs de la station et des fouilles qui l'ont fait connaître sont les Morgan père et fils ? (Ils m'ont même donné le dernier exemplaire de leur brochure)... (je m'aperçois que vous le citez par ailleurs ; mettons donc que je n'ai rien dit).

Vos inventaires sont joliment précieux et documentés ; il y aura peut-être à en réviser des détails, à les compléter, mais on peut dire que le plus gros est fait et que nombre de détails destinés à disparaître même dans des souvenirs sont fixés à tout jamais. Pour les 12 *dolmens* de la Nièvre je fais des réserves, car à l'heure qu'il est, je n'en connais pas encore d'authentique et ceux qu'on a signalés comme tels, sont tout autre chose ou plutôt rien que des pierres naturelles *in situ*, plus ou moins travaillées par les agents extérieurs ; je compte prochainement aller visiter une région où je crois qu'il peut y en avoir ?

Ce qui donne une très grande importance à votre œuvre est votre connaissance de ce qui a paru hors de France et vous permet de faire les plus fructueuses comparaisons, faites à

<sup>144</sup> Oscar Montelius (1843-1921), archéologue suédois spécialisé notamment sur l'étude de l'Age du Bronze en Scandinavie et pionnier des méthodes de datation.

<sup>145</sup> Adrien Lombard-Dumas, gendre d'Émilien Dumas, a notamment publié les travaux de son beau-père menés dans le Gard.

<sup>146</sup> Site de fouilles du Campigny, commune de Blangy-sur-Bresle (Seine-Maritime).

peu près pour la 1<sup>ère</sup> fois. Votre livre est un livre de chevet à relire, consulter, méditer et qui j'espère va ôter tout prétexte aux gens vieux jeu pour nous resservir leurs rengaines tout à fait rances, dès qu'ils auront à décrire un silex, et les empêcher enfin de refaire l'historique jusqu'au déluge et même avant, en reparlant des druides de Velléda, des cuvettes pleines du sang des victimes, etc.

Pour vos volumes suivants, qui n'auront pas moindre portée, la publication ira sans doute plus vite car il me semble que vous en avez déjà fait une bonne partie ; pour le 2<sup>ème</sup> volume il y aura encore plus de neuf, avec Cnossos, Mycènes, la Tène, tout cela peu connu des lecteurs, et n'ayant guère donné lieu à des études comparatives.

Me voilà au bout de mon papier et je cesse de vous faire perdre votre temps en vous renouvelant mes félicitations, mes remerciements et mes meilleures amitiés, avec mes respectueux compliments et hommages pour la digne compagne *sanctoris supra laudati*

*Julien de Saint-Venant*

Costa m'a annoncé la navrante issue de la maladie de votre pauvre neveu. Inutile de vous dire tout ce que j'ai éprouvé de triste sympathie pour vous et pour sa veuve si infortunée.

**Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (20 août 1908)**

Les Estiveaux par Sancergues (Cher)

Le 20 août 1908

Merci, mon bien cher ami, des bonnes et aimables choses que vous savez si bien et cordialement dire, merci aussi des bonnes nouvelles de Madame Déchelette ; vous savez si c'est avec joie que je les apprends. Vous n'avez pas volé la tranquillité après vos rudes et affreuses émotions !

Je suis désolé, mais non surpris que vous ne veniez pas à Chambéry ; il y a deux Chambéry, un avec votre ménage et l'autre sans lui : vous nous imposez le second. Moi je ne déserte même pas, malgré mes projets arrêtés de ne pas m'y rendre. Costa m'y emmène quasi par la peau du dos. La société des bourdons bruyants mais quasi stériles qui forment le fond, du moins l'état-major, de ces congrès, me tente bien peu et j'ai de Chambéry ma suffisance cette année (je n'aurai mieux par la consolation d'y voir mes enfants) ; enfin j'ai pris ma nouvelle détermination trop tard pour préparer autre chose qu'une « carte de visite », afin de ne pas arriver tout à fait les mains vides, et d'agrémenter les cailloux d'un peu de métal. Néanmoins comme ces Congrès mourront d'ici peu faute de champs de bataille pour donner leurs représentations, je ne serai pas fâché d'avoir vu une fois ce que c'est.

À propos de métal, puisque vous êtes plongé dans l'Espagne et y trouvez tant de douces et inondes émotions, vous pouvez certes me donner un petit tuyau. Ne croyez-vous pas que nos petits objets métalliques trouvés disséminés à l'état de rareté dans nos [menhirs] et dans nos [dolmens] à mobiliers si nettement néolithiques du Gard (perles, ordinairement de cuivre, petits poignards, haches plates, poinçons fusiformes, plats etc) ne viendraient pas de l'Espagne, où le cuivre est abondant encore et où il a existé, je crois, à l'état natif. Quelle est votre opinion sur ce groupe bien tranché, tout formé de « bronze I » ?

Cazalis de Fondouce, après avoir chauffé « l'âge (ou la période) du cuivre » brûle ce qu'il avait adoré, et croit à la postériorité tout au plus à la contemporanéité de ces stations avec les véritables du bronze pur (en Languedoc du moins), qu'on rencontrerait surtout dans les plaines près la mer ; ces braves gens du Cuivre seraient les anciens proprios expulsés et réfugiés ès montagnes ; quand ils ne pouvaient pas se procurer assez de petits objets de pacotille en métal, ils les imitèrent en pierre : ceci renverse la théorie assez naturelle, qu'on retrouvera vérifiée pour les deux métaux qui ont constitué les épées de Hallstadt, de copies avec la nouvelle matière d'instruments faits en matière démodée, qui pouvait se prêter peu aux premières formes. Si vous pouvez me consacrer quelques lignes à ce sujet, je vous serai bien reconnaissant et vous demanderais de me les adresser, hôtel des Princes à Chambéry, où j'arriverai dans la nuit de Dimanche à Lundi.

C'est une carte des découvertes du bronze au Cie dans le Gard que je compte présenter ; elle est à peu près parachevée, mais je n'aurai pas le temps de préparer le moindre texte : tant mieux pour les auditeurs ! Je suis venu installer mes deux femmes restantes, ici et repars demain. Quant à mes montagnards, parents et héritiers sont à [passage illisible] des derniers lacets de la route [...].

Veillez présenter avec mes bien respectueux et empressés hommages, mes félicitations à Madame Déchelette pour les heureux résultats obtenus par son courage et croyez-moi toujours votre affectionné et dévoué

Julien de Saint-Venant

**Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (25 août 1908)**

Roanne, le 25 août 1908

Mon cher ami,

Merci de votre bonne lettre et des tuyaux sur l'épée de bronze et le 1<sup>er</sup> âge du fer dans le Gard. A l'occasion, je serais bien désireux de connaître le détail des trouvailles mais rien ne presse. Malgré tout, vous rencontrerez à Chambéry des confrères agréables et la seule présence de Costa suffira à vous assurer de passer une excellente semaine. A coup sûr, sans mille obstacles, je vous aurais rejoints tous deux. Remerciez pour moi notre ami de sa dernière lettre, mais dites-lui que j'ai tout à fait conscience de ne pas mériter le dixième des éloges octroyés par son amitié, ce qui ne m'empêche pas d'y être très sensible.

Décidez-le à vous accompagner et faites escale à Roanne à votre retour. Je serai ainsi amplement dédommagé de mon absence au congrès.

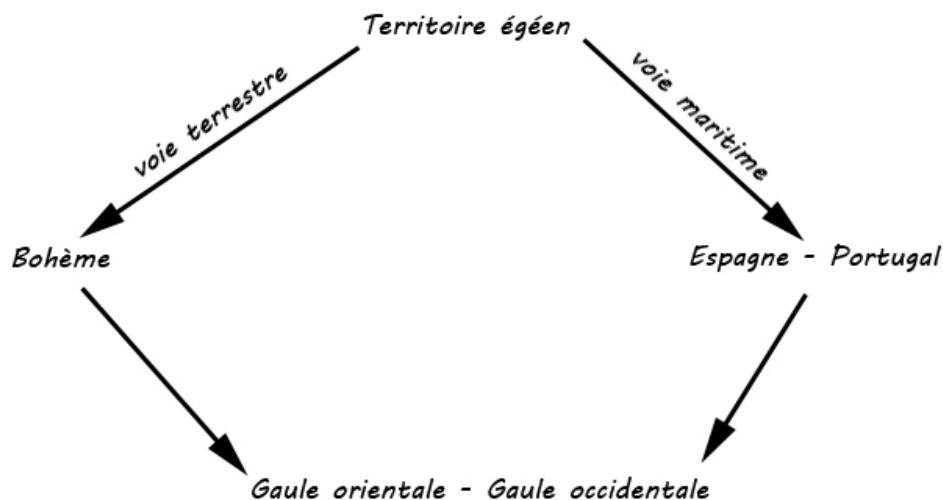
J'ai vu ce matin dans les journaux que ce pauvre M. Descotes était mort subitement en se rendant à l'une des séances. C'est, je crois, une grande perte pour la Savoie.

Je réponds à votre question, me réservant de vous développer mes raisons à première entrevue. Je considère comme tout à fait inacceptable la théorie de Cazalis de Fondouce sur les types de l'âge du Bronze I dans le Midi. Ces types sont répandus sur une vaste zone. On retrouve les poinçons plats fusiformes identiques en Bohème dans les mêmes milieux de l'âge du Bronze I période dite Unetic. En Espagne et Portugal les poinçons de cuivre (pris à tort pour des flèches) ont une base d'emmanchement beaucoup plus large, mais je les crois faits pour la même destination: poinçons servant sans doute d'alène à tatouer. Même objet en Grèce pré-mycénienne. Vous voyez qu'il serait impossible de considérer ce faciès comme local dans le Languedoc, et d'ailleurs d'après quelle considération objective ?

Oui, je crois fermement que le cuivre et le bronze sont venus en Gaule par l'Ibérie principalement. L'Ibérie tenait elle-même ces modèles des régions égéennes, celle-ci d'un centre que nous ne pouvons encore préciser: Égypte, Chaldée ??

Mais cuivre et bronze ont aussi pénétré dans la Gaule orientale par la Bohème ou la Bavière à la même époque.

Voici le schéma :



Ceci pour l'âge du Bronze I et II. Aux périodes III et IV, les prospecteurs des pays du Nord ayant découvert de nouveaux gisements de cuivre et d'étain, les conditions changent complètement.

Bien cordiales poignées de main à tous deux.

Joseph Déchelette



## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (6 septembre 1908)

Nevers, le 6 septembre 1908

Mon cher ami, je suis bourrelé de remords à votre endroit, de n'avoir pas répondu, au moins par lettre, à votre aimable invitation ; certes j'étais bien tenté par la perspective de faire une visite de politesse à vos magdaléniens, (arrières-grands ancêtres certainement de la Madeleine de la Sainte Baume<sup>147</sup>) mais plus tenté encore par la perspective de passer *quelques* bons instants dans votre aimable intérieur et de feuilleter la bibliothèque que le chef de famille loge ès son cerveau. J'ai espéré pouvoir arranger ainsi les choses, mais ne voulais vous faire qu'une réponse ferme ; j'ai donc attendu. Or j'ai commis la *grande* imprudence de répondre (*proh pudor!*) aux invitations pressantes et répétées de mes enfants, qui me demandaient d'aller les voir *dans* la montagne et de faire connaissance de mon petit-fils ; ce d'autant plus que depuis *quelques* temps mère et fille étaient seules à Lanslebourg<sup>148</sup>, et n'apercevaient le père et époux qu'avec une excellente lorgnette dans un fort situé à mille-deux-cent mètres plus haut. Une fois là, ce qui devait arriver arriva et je fus retenu quasiment de force sous les prétextes les plus fallacieux et malgré un froid déjà très sensible. Quand je me suis réveillé de ce sortilège, mon congé était expiré et il m'a fallu revenir par les moyens les plus rapides hier soir. Mon gendre va récupérer un auxiliaire qui lui permettra de descendre de temps à autres de ses 2600 mètres à la cote 1400 où se trouvent les siens : il place son métier un peu au-dessous de celui des galériens et demande véhémentement à le lâcher, ce qu'on comprend.

Le congrès a été à peu près ; un peu moins de grosses légumes exotiques que les autres années ; or c'est ce qu'il y a de mieux. Les excursions surtout pittoresques, pas mal organisées ; mais la plus longue troublée par une pluie continue ; aussi une fraction n'a vu que l'intérieur des rideaux de molesquine fermés des tapissières, et l'autre que les bains de siège et autres des impériales. Condamné avec Costa à ce dernier rôle, nous sommes restés à Aoste du Dauphiné, à manier la très intéressante collection céramique de la mairie.

Merci de vos très intéressants (*re proh pudor*) tuyaux cuivro-bronziques en *général* et des spéciaux sur le scalpel à tatouer bipointu. Le pauvre métal est bien délaissé dans ces congrès ; le bavardage des accapareurs dont le *grand* Dalai-lama est M<sup>e</sup> Baudouin, (dont on pourrait comparer la faconde creuse à la douleur de Duperrier, parce qu'éternelle), n'a pas laissé aux derniers liseurs (lisez « les métalliques ») le temps de présenter même un substantiel résumé verbal. Costa entre autres n'a presque rien pu dire sur ses abondants relevés savoisiens. Moyennant de fréquents repos, ce cher ami a été assez bien, mais il est vraiment bien fragile et la lame use trop son fourreau.

Adieu cher ami, avec l'espoir de recommencer par le Nord l'attaque que je n'ai pu faire de Roanne par le *Sud-est*. Présentez mes humbles, cordiaux et respectueux hommages à Madame Déchelette et croyez-moi votre toujours sincèrement affectionné

Julien de Saint-Venant

---

<sup>147</sup> Massif montagneux du Var et des Bouches-du-Rhône.

<sup>148</sup> Commune actuelle de Lanslebourg-Mont-Cenis (Savoie).

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (19 juillet 1909)

Nevers, le 19 juillet 1909

Mon cher ami je reçois les épreuves de mon article critique sur votre bon manuel lithique ; je commençais à croire qu'il avait été égaré dans un sous-sol de l'imprimerie. C'est déjà si vieux que j'en avais oublié la teneur et je trouverais pas mal de choses à redire et à modifier ; mais il y a mise en page et les imprimeurs, surtout les pontifes (à cause des frais) sont furieux quand on chambarde tout. Je me contente donc de corriger des choses matérielles, de supprimer des répétitions de mots (il y en avait ma foi une belle collection) et d'étayer la branlante construction de phrases révolutionnaires ennemies de la grammaire ; ce d'autant plus obligatoire que je suis très occupé, car par suite de toutes sortes de circonstances (toujours à peu près les mêmes pour tous ! ) je ne me suis mis que depuis 2 jours à ruminer mon travail du congrès de Liège et à commencer l'écriture ; je n'avais jusqu'ici que des notes et des tableaux et c'est par heure que je suis forcé de compter le temps qui me reste. Bien entendu je suis sans cesse dérangé. Pour les épreuves présentes, si je différerais elles seraient remises aux calendes, car je ne reviendrai de voyage que dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'août.

Je vous communique ces épreuves, ce qui est contraire à toutes les règles, un juge ne pouvant sans aliéner son indépendance soumettre la rédaction de son jugement à l'inculpé : c'est pourtant ce que je fais, pour que vous me disiez franchement si dans les fantaisies du début surtout, il n'y a pas d'hérésie ou de choses trop téméraires ? J'ai si peu de documents sous la main et ma mémoire devient si navrante que je puis de bonne foi avancer des choses qui n'ont d'autre pièce d'état civil que celles rédigées dans la mairie de mon cerveau dégénéré et à la matière flasque.

Approuvez-vous la petite tartine qui amène le baiser (*plus ou moins* Lamourette ? ) des deux écoles : j'ai trouvé que c'était drôle de profiter de l'occasion pour parler d'égal à égal aux Classiques. A. Evans a bien trouvé au fond de ses couches historiques, le contact néolithique. Et Morgan, qui est aussi un préhistorique, en a fait autant, je crois en Égypte ?? J'aurais peut-être aussi pu citer Schliemann<sup>149</sup> ??? Le cas à vous soumis ne porte pas sur les jugements du livre, et si votre modestie veut clamer par ailleurs, mon oreille se fera plus sourde que nature (et c'est déjà suffisant). Pourtant si sans le savoir, j'avais même avec bonnes intentions, lancé sur vous un pavé d'ours, dites-le moi : j'admettrai de vous toutes les réflexions, souhaitant qu'il n'y en ait pas qui chambarde trop la précieuse mise en page.

Excusez mes pattes de mouches, pires encore que les habituelles du fait d'un rhumatisme dans le pouce et ailleurs aussi. Je compte partir dimanche soir, c'est vous dire que vous me feriez bien plaisir en retournant les épreuves le plus vite que vous pourrez. Je m'arrête 24 heures à Beauvais pour voir leur<sup>150</sup> exposition surtout céramique mais fuirai l'éloquence prolixe mais vide comme mes chers pneumatiques du plus Marcel des Baudoin. On pourrait la proposer aux Américains comme étant d'un effet plus sûr que leurs machines à électrocuter ; je compte y retrouver Costa, venu en coup de vent comme moi, mais il me lâche pour Liège.

<sup>149</sup> Arthur Evans (1851-1941), Jacques de Morgan (1857-1924) et Heinrich Schliemann (1822-1890), archéologues reconnus notamment pour leurs travaux menés en Orient, que ce soit en Egypte (Morgan), en Grèce (Evans) ou en Asie Mineure (Schliemann).

<sup>150</sup> La Société Préhistorique de France tient en 1909 son V<sup>ème</sup> Congrès Préhistorique de France à Beauvais, et expose à cette occasion ses collections.

Adieu cher ami, partagez en ménage mes compliments bien affectueux, auxquels j'ajoute mes respectueux hommages pour Madame Déchelette et pour vous mes plus cordiales amitiés.

*Julien de Saint-Venant*

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (14 septembre 1909)

Estivaux, le 14 septembre 1909

Mon cher ami

Voici la lettre assez étrange que je reçois de Reinach ; je ne sais trop qu'en penser car il faut faire la part de l'emballage de l'auteur ; je me demande s'il n'est pas fort mécontent, et s'il veut me faire une leçon ? La chute serait d'autant plus haute qu'en Allemagne où je l'ai rencontré, il a été d'une extrême amabilité que je ne lui demandais pas.

Il y a certes au moins un grief, si grief il y a, de fondé : il est certain que c'est lui l'inventeur des explications des peintures pariétales, et je ne me suis aperçu que trop tard que je ne l'avais pas cité, comme c'était logique et équitable ; mais je n'ai pu lire les passages soulignés en rouge par moi sur sa lettre et ceci eût pu être précieux pour m'aider à voir s'il s'agit là simplement de rectifications indignées à un humble collègue ou s'il manifeste un mécontentement qui fait un peu sortir de ses gonds sa souple nature judaïque ? Si vous pouvez me donner votre opinion avant que je lui réponde, et me dire, vous qui connaissez mieux son écriture et sa nature, ce que veulent dire les passages soulignés, vous me rendrez service et me permettrez de répondre plus en connaissance de la cause.

Excuses de venir vous déranger, respectueux hommages dans votre entourage très immédiat et en hâte je me dis votre toujours très affectionné, car mon facteur rural attend dans la position du soldat sans arme.

Julien de Saint-Venant

Par malheur j'ai oublié votre manuel, mais je vais le faire venir à Nevers.

P.S. J'ai laissé partir le facteur parce que juste à ce moment j'ai pu déchiffrer la phrase « il cite ses sources » ; c'est très vrai et je me demande comment cela a pu m'échapper ! Mais je ne croyais pas les *grands* hommes si susceptibles, surtout vis-à-vis d'articles sans portée tant pour leur auteur que pour le peu d'importance du Bulletin Monumental. Moi à qui on reproche d'être demeuré trop bien avec ledit Salomon ! Je me méfiais tout de même un peu de ne pas l'avoir suffisamment encensé, car je n'avais pas envoyé de tirage à *Saint-Germain*, comme je le fais généralement.

Je ne demande du reste pas mieux de tenter un replâtrage dans la mesure du possible s'il y a moyen ; mais lequel ? Un "erratum" ou "addendum" dans le prochain fascicule dudit bulletin ? Quel est votre avis sur tout cela ? Je ne tiens pas à me mettre mal avec le *de cujus*, au moins je ne veux pas avoir en cela *quelque* chose à me reprocher, d'autant que je compte lui donner des *communications* d'un ouvrage de *Saint-Germain* en déposant son cautionnement, comme il le fait pour vous, m'a-t-il dit. Mais s'il insiste et s'il a voulu me faire une leçon en supposant je ne sais quel parti pris de ma part, alors je romprai les chiens et l'enverrai carrément promener.

P.P.S. En y réfléchissant, certes *Salomon Reinach* a ~~peut-être~~ des droits antérieurs à ceux de *Julian*, pour être regardé comme le 1<sup>er</sup> ayant servi de « pont » entre le classique et le préhistorique. À ce point de vue il a pu peut-être se blesser de ce que je n'en ai pas parlé ?? Il est certain que sans le vouloir je n'ai pas mis sa personnalité suffisamment en relief dans ma tartine préliminaire. Mais *Mortillet*, mais *Capitan* etc, pourront trouver aussi que je n'ai pas

parlé d'eux suffisamment ! Ce n'est qu'un Compte-rendu pourtant, où pas à pas je suis un auteur, mais ne peux parler de tous ses fournisseurs ! Je crois donc que ne citant pas tous les grands tout aurait été mieux si je n'avais pas mis en relief le dernier venu, C. Jullian, qui est si agréable de relation et si peu poseur : je suis en correspondance fréquente avec lui, souvent tout interloqué de son amabilité extrême.

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (6 novembre 1909)

LES ESTIVAUX  
SANCERGUES  
LUGNY-CHAMPAGNE  
(CHER)

6 novembre 1909

Mon bien cher ami, il y a des éternités que je veux vous écrire ; d'abord je vous dois l'épilogue de l'affaire avec Reinach pour laquelle vous m'avez fourni d'excellentes armes et ensuite je voulais vous remercier de votre très curieux et érudit travail sur *φοῖβος*<sup>151</sup> et ses adorateurs : c'est tout à fait un ouvrage de fond, avec des idées très neuves et originales. J'avais lu la 1<sup>ère</sup> partie, que d'autorité j'avais passée à Costa : j'espère qu'il vous l'aura retournée comme je le lui avais recommandé : il est vrai que notre pauvre ami avance à pas de géant dans la voie de la neurasthénie et j'en suis réellement inquiet par moments : pourtant je reçois de lui une lettre sur des fouilles d'une villa que j'ai été reconnaître avec lui près Chambéry il y a un an et l'air savoyard, relevé du parfum *gréco-romain*, lui a fait du bien ; ses idées en sont moins foncées.

Pour l'affaire Reinach, je lui ai détaillé les mobiles directeurs du travail *de quo fuit controversia* ; j'ai analysé le travail d'un auteur, qui lui n'a pas épargné les références, mais dans mon analyse je n'en ai donné aucune ; pourtant ai-je ajouté, si j'avais dérogé à ce programme je l'aurais fait pour le citer à propos du totémisme quaternaire dont il est le père incontesté. Outre cette *lèche*, je lui ai dit que je serais désolé qu'il me soupçonnât d'avoir été injuste et de parti pris à l'égard d'un homme et d'un savant qui n'avait eu que de bons procédés à mon endroit. Il m'a répondu une lettre très bien, et c'est ce que je demandais, car si je me brouille avec lui je voudrais que ce fut pour un autre motif et en tout cas je désirerais n'avoir rien à me reprocher.

Si je ne vous ai pas écrit plus tôt ces choses sur la narration desquelles je me suis laissé longuement entraîner, c'est que moi aussi j'ai mes soucis de santé dans mon ménage: hélas ! Vous avez su ce que c'est mon pauvre ami, et je vous assure que je vous ai bien accompagné par la pensée dans cette période d'affreuse inquiétude. Chez moi c'est une pénible phlébite qui s'est déclarée chez ma femme en montant en voiture, il y a plus d'un mois ; depuis ce temps la pauvre victime souffre de toutes manières dans la plus complète immobilisation avec des complications secondaires. Le mieux s'obstine à ne pas venir ; au contraire ces jours-ci il y a eu une plus forte poussée et la fièvre augmente. Ces épreuves sont interminables et me voilà prisonnier ici dans une installation très insuffisante, et faite pour l'été. Je n'ai rien de ce qu'il me faut, ni affaires, ni livres, et ce n'est pas sans terreur que j'envisage l'avenir, s'il ne survient pas enfin un peu de mieux. Nous sommes absolument isolés, et réduits chacun aux uniques ressources morales de la société des deux autres membres de notre *Nivernaise*.

Aussi vous jugez de la tristesse de notre intérieur et de la désolation de la malade de n'avoir que des médecins de canton, qui sont à près de 3 lieues. Mais il n'y a rien à faire autre que de se résigner et de tâcher de s'installer le moins mal possible. Je ne puis absolument bouger, et mes rares promenades ne me font pas sortir du parc ; pour ma deuxième fille la situation est peut-être plus triste encore car c'est une saison où en ville on commence à retrouver ses amis et à avoir des réunions.

<sup>151</sup> « Phoïbos », qui désigne ici soit Apollon qui, après avoir foudroyé le char du soleil, est condamné à le conduire, soit le soleil lui-même.

Je viens de recevoir une espèce de nomination de l'Instruction Publique, pour inspecter, protéger etc, les monuments et antiquités qui peuvent se trouver dans toutes les forêts soumises de la France ; je ne suis pas encore très documenté sur ce qu'il y aura à faire, mais comme on compte sur quelques rapports à bref délai, je vais être obligé de refuser le tout. Il paraît que des fonctions analogues vous menacent quand vous aurez des loisirs relatifs, après la publication de votre opus maximus ; Cartailhac est déjà *quelque* chose aussi là-dedans. Je serais joliment intimidé par le voisinage de tels collègues. Je suis forcé aussi de refuser à C. Jullian qui m'avait fait avec insistance la gracieuse invite de lui fournir *quelque* chose pour les « Études Anciennes » sur mon voyage ès provinces rhénanes, surtout le Castel de Saalburg : j'avais même eu la pensée de vous demander le bel ouvrage de Jacobi, quoique ce soit bien gros pour un si mauvais traducteur de l'allemand. Du reste c'est partie remise *sine die* sinon tout à fait dans l'eau.

Veillez, cher ami, déposer mes humbles hommages aux pieds de Madame Déchelette et croire à ma réelle et sincère amitié.

Julien de Saint-Venant

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (10 mars 1910)

Nevers, le 10 mars 1910

Bien cher ami, Costa désire que *vous* connaissiez toute l'affaire, aussi je *vous* envoie copie de ma réponse qu'il me retourne après en avoir pris connaissance lui-même. J'attends depuis une semaine une réponse du D<sup>r</sup> *Raymond* ; je préfère qu'il n'y en ait aucune ; car elle ne peut qu'être trop furieuse ou pas assez ; et dans ce dernier cas, comme gage de réconciliation, amende d'articles pour la Revue ! Or j'en dois à nombre d'autres périodiques qui depuis longtemps m'ont fait l'honneur de m'en demander et je les servirai avant tous autres (Études anciennes, Revue Préhistorique de l'Est, Antiquités du Centre, Société de l'Yonne, de Vendôme, des Sciences Naturelles de Loir et Cher...), car je n'ai guère le cœur à m'atteler à une besogne !

Merci de votre aimable lettre, j'en comprends tout le prix sachant vos occupations. Ce que vous me dites aurait été *pour* me remonter, mais j'entreprends trop et je vieillis ; mon cerveau n'a plus *grande* puissance *pour* faire un effort un peu soutenu. Puis j'ai horreur de rester au-dessous de mon rôle, ce qui m'arrive pourtant *pour* un tas de choses, compris la présidence du Comité des Sites pittoresques de la S.P.F. ; depuis qu'on m'a forcé à conserver cette fonction, je refuse tout ce qu'on m'offre d'autre, n'aspirant qu'à la tranquillité et aux petites élucubrations solitaires. Et puis ma tâche est si mal définie ! Gauthier, dont *vous* parlez, est à la hauteur de toutes les tâches par le cœur, le cerveau et la conscience, mais il est notre bibliothécaire communal adjoint et ne peut pas bouger, le titulaire étant tenu éloigné généralement par la santé de sa femme. Du reste il m'est impossible à moi-même de m'absenter en découchant et cela menace de durer indéfiniment ainsi. Pourtant je vais conduire dans 15 jours ma fille pour 3 jours à Paris assister au mariage d'un proche ; peut-être tenterai-je de voir Hubert, mais il sera certainement en vacance.

Je vous tiendrai au courant des actes de Raymond vis-à-vis de moi. Croyez cher ami à mes plus cordiaux sentiments et veuillez offrir mes respectueux hommages et souvenirs à Madame Déchelette. Tout à vous

Julien de Saint-Venant

Je reçois à l'instant à corriger l'épreuve d'un bout d'article envoyé aux antiquaires du Centre il y a plus d'un an et que j'avais totalemtent oublié. Ayez donc l'obligeance de le parcourir et d'appeler mon attention sur les trop grosses âneries : j'en suis inquiet ; surtout pas de cérémonie, ce serait manquer à l'amitié. J'ai malheureusement égaré l'original et je désespère de retrouver ce tesson que je reproduisais par photographie : vous seriez bien aimable de retourner vite Pardon !



Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (10 mars 1910)<sup>152</sup>

Nevers, le 10 mars 1910

Que vous-êtes donc aimable, cher ami, de vous intéresser ainsi à notre sort et nous en sommes tous bien touchés. Hélas je ne puis vous dire que cela va mieux mais on peut dire que les progrès sont nuls, il y a même eu ces jours-ci recul par un petit mouvement de phlébite nouvelle : avec certains tempéraments, on ne peut en finir ; cinq mois de patience et d'immobilité méritaient un autre résultat ! Le médecin, assez découragé lui-même, se demande s'il y aura moyen d'aller aux eaux cette année. Inutile de *vous* dire que ma vie continue à être suspendue et que je ne fais rien que ma correspondance, mes affaires et *quelques* rangements de papiers, mais n'écris rien et n'ai aucun travail sur chantier. Je vais récrire à Hubert qu'il doit absolument renoncer à m'avoir comme agent pour cette besogne assez mal définie dont il m'avait fait charger, et je m'apprête à reverser le montant d'un mandat d'avance que généreusement on m'avait fait remettre et dont, en cette fin prochaine d'exercice, je n'ai pas mérité un radis...

J'ai reçu justement hier une lettre de l'abbé Hermet<sup>153</sup> qui me fait part de son explication des sphéroïdes mystérieux en pseudo bassinoire ; je l'ai trouvée très digne de fixer l'attention, au moins pour les petits objets du modèle: je suis très fier que nous nous soyons rencontrés avec vous, car dans ma réponse je lui dis que cela devait servir soit au culte, comme une espèce de « moulin à prière » soit mieux encore à produire le feu par frottement. Je ne connais la théorie du Pramanthâ<sup>(x)</sup> et du *zwastika* que par ce qu'en dit Joly dans son ouvrage « l'homme avant les métaux », théorie qui a dû être exposée par Quicherat<sup>154</sup>, mais que je croyais abandonnée ?

Mais j'ai bien d'autre chose que tout cela à vous dire et à vous faire connaître une histoire qui m'ennuie beaucoup: vous en jugerez par les deux lettres annexées. De suite après la *grande* scène y relatée, Raymond m'a écrit une lettre de tout autre nature ; pas emballée, plus que convenable, dans laquelle il me dit n'avoir jamais inscrit de nom sur les couvertures de la revue sans le consentement des intéressés dûment consultés. Agir sans le consentement était à ses yeux un procédé malhonnête et mal élevé, il fait appel à ma mémoire, étant convaincu d'avoir rempli la formalité avec tous : j'ai dû lui répondre que je n'avais rien reçu de semblable à ma connaissance, mais que je ne demandais, pas plus que je n'avais demandé, ma radiation de la liste ; pas plus non plus que je ne l'ai demandé pour certaines commissions de la *Société Préhistorique* où j'étais inscrit sans consentement également ; cela m'est indifférent, du moment que engagé à rien, et que je regarde cela comme ignoré ou non-venu.

C'est bien agaçant les gens orgueilleux et susceptibles ; ils deviennent tyranniques et voudraient que tous leurs efforts convergent vers leurs nombrils individuels. J'étais bien avec ce Raymond qui a toujours été aimable et honnête dans tous ses procédés à mon endroit et cela me coûte de rompre tout à fait : d'autant que malgré ses colères, je l'estime plus que ceux de la maison d'à côté. Là c'est peut-être son grand ennemi Guébard qui vaut le mieux ; malgré ses idées et son style invraisemblable, il est poli et a la probité scientifique ; donc il a un fort grain dans le plafond.

<sup>152</sup> Lettre entamée le 10 mars, mais a priori terminée et envoyée le 15.

<sup>153</sup> Frédéric Hermet, abbé (1856-1939), archéologue français qui s'est consacré notamment à l'étude de « pierres païennes » mais surtout au site de la Graufesenque.

<sup>154</sup> Jules Quicherat (1814-1882), historien et archéologue français qui a notamment travaillé sur la question de la localisation d'Alésia.

Je suis fâché de vous faire perdre tant de votre temps si pris, mais Costa semble tenir à ce que je vous communique sa lettre : si vous pouvez, dites-moi par un mot ce que vous en pensez ? Moi je n'ai guère ma tête à moi par ces temps d'ennuis et d'inquiétudes. Je serais désolé de donner le coup de pied de l'âne à l'édifice *Raymond* qui ne peut que perdre à tout cela, et pourtant cet édifice, qui ne répondait certes à aucun besoin, vaut encore mieux que l'autre, et son écroulement causera trop de joie aux bourdons de ladite autre.

Mercredi 15<sup>155</sup> - Tout ce que je vous ai dit a été *plus ou moins* dérangé et retardé par une dépêche de Costa, me disant de tout suspendre avant explications verbales qu'il est venu me donner hier, faisant pour cela un fatigant voyage aller et retour pour passer 6 heures ! Heureusement ma réponse à *Raymond* n'était pas partie. Il estime que *Raymond* a pris un tel ton avec lui, qu'il m'a demandé de corser la réponse : je n'ai pu lui refuser de nous regarder comme solidaires, et ai insisté pour dire à l'irascible directeur que mes relations avec lui ne pouvaient plus être qu'un peu refroidies en raison de la scène faite à mon ami, mais je n'ai pas été jusqu'à suivre *Costa* dans la demande de radiation de mon nom, leçon injurieuse hors de proportion avec le délit en ce qui me concerne et plus grave en raison de mes relations plus anciennes et plus cordiales avec lui. Nous avons travaillé avec Costa la rédaction de la réponse ; je lui envoie en copie la lettre telle que je l'expédie en original à l'avenue Kléber. Je voudrais bien ne plus avoir de soucis semblables, car je n'en ai pas besoin. Notre charmant ami est une sensitive et je crois qu'il n'a fait de cela un tout plus grand et important qu'il n'eût fallu ; il l'a fait pour bien faire, mais m'a mis en cause un peu plus que je ne l'eusse souhaité ; mais la chose faite, je n'ai pas voulu le lâcher. Je suis curieux de savoir ce que *Raymond* me répondra : il va être furieux, mais trouvera peut-être plus sage de ne plus le montrer aussi crûment qu'à *Costa* de *Beauregard*.

Le troisième personnage qu'il n'a pas voulu nommer c'était certainement vous, qui avez piloté les membres de la *Société Préhistorique Française* au Beuvray ? Je voudrais que *Raymond* et toute la *Société Préhistorique Française* fussent dans la gueule du diable !

Pardon de ce long pathos, à la fois épais, et filandreux ; le principal est que vous lisiez les pièces annexes, ce que *Costa* de *Beauregard* désire. Je n'aurais pas été si en retard pour ma réponse, que j'eusse attendu votre avis, qui aurait pour moi eu *grand* poids. Mais il faut en finir et je suis totalement énervé aussi de ce supplément d'ennuis. Notre ami n'a pas bonne mine, il est pâle et maigri ; les efforts cérébraux le fatiguent et des scènes comme celle en question ne sont pas faites pour le déneurasthénier : c'est triste ! Il a eu aussi de grands chagrins récents, sans compter des inquiétudes pour sa mère, heureusement à peu près guérie. Fasse le ciel que votre enfant soit bientôt à point pour faire sa sensationnelle entrée dans le monde, qui l'attend avec impatience.

Veuillez mettre aux pieds de Madame Déchelette compliments, souvenirs et hommages empressés et croire vous-même, mon cher ami, à ma sincère amitié.

*Julien de Saint-Venant*

À l'occasion dites donc ce que vous faites pour la fameuse mission Hubert et si vous comprenez enfin ; moi je dois à l'honnêteté de lâcher tout à fait, car d'ici un an peut-être plus, il ne me faut guère songer à pérégriner le moins du monde ; si je bouge ce sera pour conduire ma femme à Bagnols, mais les médecins craignent bien qu'elle ne puisse pas encore y aller cette année !

(<sup>x</sup>) faut-il un h ? Douteux ?)<sup>156</sup>

---

<sup>155</sup> Le 15 mars 1910 tombant un mardi, il est probable que cet ajout date en fait du mercredi 16 mars 1910.

<sup>156</sup> Saint-Venant s'interroge ici sur une éventuelle ligature du t et du h.

**Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (9 mai 1910)**

Roanne, le 9 mai 1910

Mon cher ami,

Vous seriez bien aimable de me donner par un mot des nouvelles de votre chère malade. Nous voudrions bien savoir que vous êtes enfin rassuré mais nous n'avons vu personne de Nevers depuis longtemps.

Une simple ligne me ferait plaisir. Je suis dans la correction d'épreuve et n'ai pas une minute. A la hâte bien cordialement

*Joseph Déchelette*

P.S. J'aurai à vous écrire au sujet des sphéroïdes. L'abbé Hermet a dû vous proposer son explication: tourniquet-jouet. Mis ainsi sur la voie d'une autre hypothèse, je crois fermement qu'il s'agit d'un appareil rotatif, mais destiné à produire le feu et parfois le feu sacré. Nous aurions dans ces appareils l'équivalent du promanté des Aryas, avec lequel on allumait aux temps Védiques la flamme du sacrifice.

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (12 mai 1910)

Nevers, le 12 mai 1910

Cher ami, vous avez trop de confiance dans mes lueurs forestières ; je serais à peine capable de déterminer « l'essence » d'un bois neuf, zuzez cum' peu d'un protohistorique. Donc malgré votre état de presse, j'ai envoyé d'urgence l'objet à un mien collègue de Nancy, qui est un botaniste éminent. Je ne doute pas qu'il solutionne ; mais l'étude des vieux bois constitue une spécialité et celui que ce statut spécial avait fait arriver à l'Académie des Sciences, mon camarade Fliche<sup>157</sup>, qui avait toujours ma pratique pour ces questions, a eu la maladresse de se laisser mourir deux ans après son mariage... à 66 ans. Mais Guinier<sup>158</sup> (de Nancy) marche sur ses traces. Il vous enverra d'urgence et directement le renseignement dans une enveloppe toute préparée que je lui ai adressée ; j'espère qu'il ne se passera pas trois jours avant que vous ayez cette satisfaction, et qu'il sera temps encore ? Voyez-vous, j'ai la mauvaise habitude bien peu moderne, de ne rien vouloir dire quand je n'en sais pas suffisamment. J'ai dit au dit Guinier qu'il pouvait, si utile, mutiler l'échantillon et que si vous ne le lui réclamiez pas après que vous aurez reçu sa réponse, il pourrait le garder pour les belles collections ligneuses de l'École forestière : ai-je été trop loin ?

Merci de votre intérêt qui a bien touché ma femme ; depuis *sept* jours il y a enfin du mieux et elle a pu avec des béquilles, aller sur la chaise longue du salon : cela lui remonte le moral, mais elle a encore bien des misères inquiétantes au point de vue de la guérison complète. Aussi je n'ose pas la quitter. Pourtant elle me force à mener sa fille au mariage d'un neveu de moi avec une nièce à elle, vers le milieu de juin à Paris : cette fois c'est la Providence qui répare bien de mes déveines passées, puisque ce sera pendant votre propre séjour ! Combien je serai heureux de vous retrouver, surtout débarrassé de notre ver rongeur actuel, qui me faisait hésiter à aller vous déranger à Roanne. Combien vous allez être content quand ce sera paru ! Et moi aussi à un autre point de vue !!

Respectueux hommages et souvenirs empressés pour Madame Déchelette et pour vous, mon cher ami, mille comburantes amitiés.

Julien de Saint-Venant

J'arrive du Beuvray où j'ai fini par trouver avec d'Abeville, une solution pour l'accès des voitures. Je veux vous en parler dès que possible. J'aurais bien besoin de parler « Hubert » avec vous ; il m'a fait reprendre mon tablier !

---

<sup>157</sup> Paul Fliche (1836 – 1908), paléontologue, professeur à l'École forestière de Nancy et correspondant de l'Académie des Sciences.

<sup>158</sup> Philibert Guinier (1876 – 1962), membre de l'Institut de France, pionnier de l'écologie en France, forestier et botaniste.

**Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (4 juillet 1910)**

Roanne, le 4 juillet 1910

Mon cher ami,

N'oubliez pas que vous m'avez promis votre visite. J'y escompte bien pour la fin du mois, au retour d'un petit voyage à Charleville et séjour à Paris, voyage motivé par le mariage de mon beau-frère. Je suis également à Roanne les mois suivants. D'ici au 15 j'ai par contre plusieurs absences en perspective.

Je vous adresse ci-joint une lettre de Coutil qui me stupéfie. Accuser Costa de plagiat ! C'est insensé et cela m'a fait bondir. Aussi ai-je écrit à Coutil *ab irato* une réponse des plus véhémentes. Il est probable que nos rapports en restent là d'ailleurs.

Son travail sur les casques dits de Falaise, travail que j'ai cité a le mérite de donner de bonnes phototypies de ces casques. Costa et moi nous lui avons demandé l'autorisation de les reproduire d'après sa planche. Costa s'est appliqué à jeter le voile – comme moi, d'ailleurs – sur pas mal d'inepties que contient le texte et qu'il a dû lui aussi remarquer. Il a fait, de son côté, une monographie excellente, tout à fait remarquable par la précision des comparaisons et par la manière dont il a traité la question chronologique, la seule où l'on pouvait dire du nouveau.

Et voilà cet imbécile de Coutil qui croit qu'on lui a arraché ses plumes de dindon ! Lui qui n'a fait qu'utiliser le travail de Lipperheide qu'il nomme d'ailleurs, M. Freiherr (sic) confondant le titre de baron de cet homme avec son nom !! (L'ouvrage est signé Franz Freiherr V. Lipperheide).<sup>(1)</sup>

Autre chose, Coutil se plaint que j'aie relevé deux de ses erreurs à propos des monuments préhistoriques de l'Auvergne. L'affaire est plaisante. Coutil rédigeant pour l'Homme Préhistorique une notice sur les dolmens, menhirs, etc de l'Auvergne déclare n'avoir pu trouver sur le terrain un dolmen que j'ai signalé, dit-il, dans mon ouvrage sur le néolithique (sic). Cela veut dire Manuel, paraît-il ! Où je n'ai jamais parlé de ce dolmen !

Mieux encore, il a cherché, dit-il, le polissoir que j'ai placé à Gergat. Il est probable, ajoute-t-il, qu'il s'agit de Gerzat. Or, et cela devient cocasse, j'ai bien écrit Gerzat et non Gergat. Ce n'est pas tout : Paul de Mortillet cueille toutes ces rectifications et les ressort dans un autre article de l'Homme Préhistorique, sans se donner la peine de vérifier. Cette fois je crois bon de couper les ailes à ces canards et j'envoie une petite note bien tranquille à l'Homme Préhistorique, excusant de mon mieux Coutil. C'est là-dessus que ce dernier s'étonne que j'ai pu rectifier sa rectification ! Dans une autre lettre il avoue n'avoir pas lu mes livres.

Je ne parle pas de tout cela à notre ami Costa que cela pourrait agiter, mais si Coutil l'attaque, je viderai mon sac. On ferait avec ses bourdes un recueil énorme.

Je vous ai adressé mes volumes à Nevers, où vous les trouverez en rentrant, car je vous suppose aux Estiveaux et c'est là que j'aurais dû vous adresser ma dernière lettre. Je vous serais obligé de me dire ce que vous pensez faire au sujet de la mission bonhomaire. Il est bien entendu, n'est-ce-pas, que vous vous chargez de ce domaine qui vous revient en propre. Je cite donc à cet égard nos accords dans mon Rapport qui partira avant le 15.

Donnez-moi des nouvelles de Madame de Saint-Venant.

J'ai eu hier la visite de Cartailhac qui visite l'Ardèche. Il demeure aussi jeune et aussi enthousiaste.

Bien cordialement.

*Joseph Déchelette*

Prière de me retourner l'épître de Coutil.

<sup>(1)</sup> c'est moi qui à Saint-Germain lui avait traduit les légendes du Hencker. Coutil avait griffonné au hasard quelques notes sous ma dictée puis il a tout brouillé !

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (10 juillet 1910)

Nevers, le 10 juillet 1910

Cher ami

Vous répondez à mon plus intime désir en me tendant la perche et j'avais le projet de vous inscrire : *seulement* je pensais ne vous proposer la conférence qu'au début de *septembre*. Je vois qu'heureusement pour vous, qui allez faire un délicieux voyage, et pour tous vos futurs lecteurs, vous allez vous absenter utilement *pour* cette chère Tène (j'en ai réuni un dossier pour notre centre immédiat qui sera bien entendu à votre disposition si vous voulez, puisque ce doit être après le 15, et que je pars *pour* Tours le 20 (car je vais entrer dans l'ancre des fauves et applaudir à l'éloquence si remplie de modestie, du plus Bau des doins) il n'y a donc que la période 16-19 ; voulez-vous au hasard mercredi 17 ? J'irai à Autun et cela me va assez. Mon temps est *malheureusement* très pris ; nous pourrons remettre ce qui n'est pas très important à votre retour de l'étranger je partirai à 6h55 du matin, serai dans vos bras à 10h21 ; et repartirai à 3h22 et au besoin à 7h pour rentrer coucher ici.

J'y suis resté *pour* travailler, laissant ma femme en bonnes mains pour aller aux Eaux de Bagnols<sup>159</sup>, et je n'ai jamais été tant dérangé pour des œuvres politiques, sociales, mondaines ou d'affaires. Je n'ai plus guère que *quelques* jours avant le congrès et je n'ai ni écrit une ligne ni commencé l'exécution de la *grande* carte qu'on m'a fait promettre, et à la présentation de laquelle je ne puis me dérober sans avouer faillite ; ce serait ennuyeux pour moi et aussi *pour* ce bon Costa qui m'a par amitié lancé dans cette voie, un peu contre mes préférences.

Que de choses j'aurais à vous dire et à vous demander ; mais c'est surtout sur ces fonctions nouvelles que j'ai si peu recherchées, au contraire, car ce n'est pas du tout dans mes cordes<sup>160</sup>. Je ne m'en suis pas encore occupé une minute : pourtant puisqu'Hubert m'a fait reprendre ma démission, comme vous le dites, il faudrait faire *quelque* chose et je vous suis très reconnaissant, *pour* ma dignité, d'avoir du zèle pour moi et de me dresser. Je n'ai encore rien approfondi sur la question, qui flotte dans le vague dans mon cerveau et je n'ai même pas étudié la loi notre guide<sup>161</sup>. Je compte donc sur vous pour qu'on puisse arrêter un programme et nous partager quasi le monde ! Enfin après cette conversation aussi poussée que possible, je verrai si ma situation présente et celle de ma pauvre femme me permettent d'espérer pouvoir réellement faire *quelque* chose : sinon j'aime mieux lâcher pour de bon, que de ne pouvoir faire suffisamment. J'ignorais l'article de *L'Anthropologie*<sup>162</sup> ; mais je l'emporte à la campagne où je vais *pour* la fameuse révision des *propriétés non bâties* ; il me faudra y retourner peu après *pour* être nommé délégué sénatorial etc etc.

Adieu, cher ami, à bientôt et croyez à mes cordiaux et amicaux sentiments, en me mettant respectueusement aux pieds de Madame Déchelette

<sup>159</sup> Ville thermale de Bagnoles-de-l'Orne, Orne.

<sup>160</sup> Alors que les débats font rage à l'époque à propos d'un nouveau projet législatif de réglementation des fouilles archéologiques, Henri Hubert, directeur-adjoint du M.A.N., sollicite Joseph Déchelette, Julien de Saint-Venant et Émile Cartailhac pour mener une mission d'inventaire des monuments mégalithiques et grottes pariétales dans quelques départements. Le but est de procéder à des classements en s'appuyant sur les lois existantes, pour rendre inutile les vifs débats sur l'opportunité d'une nouvelle loi.

<sup>161</sup> Il s'agit ici plus précisément de l'article 14 de la loi de 1887 réglementant le classement de monuments à valeur historique, loi sur laquelle les trois archéologues mentionnés dans la note ci-dessus sont supposés s'appuyer pour assurer la protection des sites qu'ils auront pu trouver sur leurs territoires respectifs.

<sup>162</sup> H. Hubert, « La Commission des monuments préhistoriques ». *L'Anthropologie*, t. XXI, 1910, p. 321-331.

*Julien de Saint-Venant*

Je serais content de jeter un coup d'œil sur ce que vous avez déjà fourni pour bien voir comment vous comprenez la chose. Leroux d'Annecy<sup>163</sup> ! vient de me consacrer près de 2 journées, il est vraiment un des sérieux tout à fait parmi nos collègues qui n'en peuvent pas tous dire autant. Il m'a dit avoir eu le plaisir de vous voir.

---

<sup>163</sup> Le compte-rendu de la séance du 28 mai 1908 de la S.P.F. évoque un certain Marc Le Roux, qui serait le correspondant à Annecy de la société savante en question.



**Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (9 août 1910)**

Roanne, le 9 août 1910

Mon cher ami,

Deux mots seulement, car je rentre d'Alleverd où j'ai pris 20 jours de repos et je trouve tout un dossier de lettres, consultations archéologiques, envois de brochures, etc, à liquider.

A cela se joint la préparation d'un voyage en Suisse et Allemagne du sud pour la première quinzaine de septembre en vue de revoir les musées, avant de rédiger la Tène.

Je veux seulement vous demander si vous ne pourriez pas venir passer avec moi un jour ou deux à Autun à la date qui vous irait dans cette seconde quinzaine d'août.

Je serais très heureux de vous revoir un peu et de causer avec vous des sujets que nous avons effleurés à Paris, au sujet du Beuvray, des antiquités préhistoriques, etc.

Vous avez vu que Hubert a annoncé dans l'Anthropologie nos trois missions (Cartailhac, Saint-Venant, Déchelette). Maintenant les bons confrères dont certains sont un peu jaloux vont nous attendre à l'œuvre et il nous faut tout de même aboutir à quelque chose d'utile et de pratique.

J'en ai fini avec mon tome II 1<sup>ère</sup> partie âge du bronze, qui comprend 511 pages et 212 figures ; plus un volume d'appendices de 190 pages. Mais Picard pensait vouloir attendre pour la distribution la fin de novembre car l'achèvement des tirages et le brochage de l'appendice semblent se poursuivre avec des lenteurs voulues. En ce qui me concerne, ma Tâche est terminée et les bons à tirer sont donnés.

Comment va Madame de Saint-Venant ?

A bientôt, j'espère, mon cher ami et bien cordialement à vous

*Joseph Déchelette*

**Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (15 août 1910)<sup>164</sup>**

Mon cher ami,

Comme je vous l'ai télégraphié hier, j'ai dû m'enfoncer en Bourgogne pour inspecter dolmens, menhirs, etc, mes correspondants n'étant pas libres plus tard. Je regrette bien de ne pouvoir vous donner rendez-vous avant votre départ, mais je ne peux rester à Roanne que le 19.

Nous correspondrons pour un nouveau rendez-vous, par exemple dans le Bourbonnais, à Moulins, après votre retour et avant mon départ pour l'Allemagne fixé au 2 septembre.

Je fais force clichés, par un temps inespéré. Serai demain Alise, mercredi Dijon, hôtel Cloche.

Cordialement à vous.

---

<sup>164</sup> Date déterminée d'après le cachet des services postaux. La lettre n'est par ailleurs pas signée mais la mention de Roanne, de la mission d'inventaire des monuments mégalithiques confiée à Saint-Venant, Déchelette et Cartailhac (Déchelette étant en charge notamment de la Côte-d'Or), et enfin les similitudes d'écriture, permettent d'attribuer ce courrier à Joseph Déchelette.

**Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (23 août 1910)**

Tours, le 23 août 1910

Bien cher ami, je crois avoir omis d'allumer ma lanterne en ne vous donnant pas mon adresse qui est ici Hôtel du Faisan, rue Nationale, jusqu'à lundi exclus probablement, à moins que vous ne m'appeliez plus tôt par dépêche ou autrement. Après je serai peut-être lundi à Saumur (toujours si pas appelé), mais mieux si je n'ai rien de vous, je reviendrai pour mardi à Nevers où j'attendrai ou bien recevrai votre rendez-vous ?

J'ai de bonnes nouvelles de vous, ce qui me fait toujours bien plaisir, par cet excellent collègue Goby, que j'ai soustrait à Guébard pour l'attirer à mon hôtel, où nous faisons très bon ménage. C'est une nature bien élevée et à idées très [...], sérieux, travailleur, pas fumiste ni arriviste ni rien en « -iste ». Je sors d'un petit bout de conférence avec projection sur Grand-Pressigny et hipposandales ; je trouve que c'est beaucoup pour un auditoire comptant beaucoup de personnalités très « en -iste ».

À bientôt, respectueux hommages à qui de droit et pour vous ma sincère amitié.

*Julien de Saint-Venant*

**Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (25 août 1910)**

République Française  
Ville de Roanne  
Musée Municipal

Roanne, le 25 août 1910

Mon cher ami,

J'espère que ma lettre adressée il y a trois jours au Congrès Préhistorique de Tours vous est parvenue. Je reçois la vôtre. Je vous demandais si vous pourriez venir me rejoindre à Saint-Germain-des-Fossés mardi prochain 30 courant. Je me rends ce jour-là en Auvergne pour l'accomplissement de la mission préhistorique. Ma combinaison consisterait à vous prendre dans mon auto le 30 à 9h21 du matin à la gare de Saint-Germain pour vous conduire à Vichy où nous causerions avant, pendant et après le déjeuner. De là je me rendrai à Clermont-Ferrand, hôtel de l'Univers pour deux ou trois jours. Si vous pouviez m'y accompagner tout serait pour le mieux.

J'ai fait la Bourgogne. Ce *pensum* achevé, nouvelle mission pour l'Auvergne et nouveau crédit de mille francs.

Tout cela sans rien demander et j'ajouterai sans rien recevoir de précis comme instructions écrites. Je fais donc pour le mieux, d'après ce que j'ai cru comprendre à la suite d'un entretien avec Hubert et Léon. Savez-vous qu'Hubert se marie aujourd'hui (ou hier) à Wiesbaden ?

Ce travail, quel que soit son résultat pratique, me procure le plaisir de voir de près des monuments mégalithiques que je connaissais à peine. J'ai été émerveillé de quelques menhirs de la Bourgogne dont je vous montrerai les photos et je suis plein de zèle pour travailler à leur conservation.

Ce doit en être de même en Auvergne, mais combien gisent sur la plaine, attendant le coup de mine du carrier qui doit les convertir en auge de porcs ou en moellons! C'est scandaleux. On peut cependant beaucoup obtenir des propriétaires qui sont le plus souvent flattés d'une demande de classement.

Vous me raconterez les faits intéressants du Congrès qu'après tout je regrette de manquer, mais je ne peux être au four tourangeau et au moulin arverne.

Amitiés à Goby, excellent confrère et travailleur sérieux.

Cordialement à vous.

Joseph Déchelette

Il doit y avoir des dessous dans cette affaire de nos trois missions. Notre Trinité n'est pas, je crois, tenue en grande affection de ces messieurs de la Commission Préhistorique du comité. Nous sommes les gens de bureaux, opposés à la Commission inerte<sup>165</sup>.

---

<sup>165</sup> Dans le cadre des débats sur une nouvelle législation des fouilles, la S.P.F. s'est improvisée porte-étendard de milieux savants provinciaux qui résistent à ce projet, n'y voyant qu'une tentative d'ingérence parisienne sur des fouilles depuis toujours menées localement. La S.P.F. espère notamment tirer de ces événements une légitimité qui lui fait encore défaut dans certains milieux. Le projet d'Henri Hubert consistant à désamorcer l'ensemble du débat ne fait pas les affaires de la S.P.F., qui entend bien endosser le plus longtemps possible le rôle de représentante de l'ensemble du milieu des préhistoriens français. Dans le même temps, la mission confiée aux trois archéologues est un camouflet pour la Commission des Monuments Mégalithiques qui devait depuis

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (9 octobre 1910)

Les Estivaux, le 9 Octobre 1910

Mon cher ami, on ne pourra donc jamais dire à la niaiserie humaine: tu n'iras que jusqu'ici, mais pas plus loin ! Elle dépasse en grandeur toute quantité donnée et l'hyperbole montrera son asymptote avant que celle de *Coutil* ait atteint sa limite ! Mes bras se sont littéralement dévissés de stupeur en lisant le morceau de prose que je vous retourne, car c'est une pièce précieuse. Je suis très content que vous lui ayez répondu raide et serré ; c'est un service à rendre à tous et aussi à la salubrité publique, de lui avoir mis le nez dans ce qu'il fait, en lui faisant voir que ce qu'il croit une queue d'aigle, est une simple plume de dindon qui s'est logée dans son sphincter. Ce qui me choque le plus dans cette lettre, est la phrase de tête, qui porte un jugement si sot et insolent sur votre œuvre, que vous avez bien voulu lui adresser : la politesse de l'abc exige au moins de ne pas être grossier et plat.

Je vous assure que je n'en dis pas autant et le pense encore moins. Car j'ai enfin le précieux volume tant attendu, et qui est loin d'avoir trompé ma longue attente. Je reviens en effet de Nevers où j'ai été marier *Mademoiselle* de la Boutresse, amie de mes filles, avec le fils de feu mon ancien ami de Lagoutte, et enterrer le vieil ami de Toytot. Le double et précieux bouquin dormait sur ma table sans se douter que le devoir l'appelait ici ; je l'ai vite réveillé. Très sérieusement ce que j'en ai pu lire en route et dans mes trop rares loisirs de ces deux derniers jours, m'enchantent et surpassent l'attente. C'est un opus maximus, vraiment, cela sans flatterie d'amitié ; c'est clair, méthodique, plein d'aperçus nombreux, d'ingénieuses déductions fort bien étagées, bourré de faits et documents sobrement exposés, écrasé par le nombre invraisemblable de références polyglottiques. Jamais peut-être, autant qu'ici votre style n'a été aussi limpide, aussi heureux ; et puis quelles thèses neuves, quels groupements originaux d'idées à l'appui, convoqués par votre baguette magique de tous les points de l'horizon et à travers les siècles, venant converger au rendez-vous indiqué pour y faire balle. J'avoue qu'avant d'avoir lu vos Lignes, je croyais à un peu d'hypnotisme, d'autosuggestion d'auteur et maintenant ils cessent d'être la scie qui laboure depuis si longtemps mon encéphale, et le cauchemar provoqué par les auteurs provençaux, est devenu une réalité concrète. Du reste je compte étudier et mûrir toute l'œuvre à tête reposée pour parachever mon éducation spéciale assez grossière sur cette matière et, étant si pressé, je ne vous dirai pas autre chose aujourd'hui, si ce n'est un merci hautement clamé et né dans le fin tréfonds de mon cœur: la dédicace aimable m'a touché vivement, sans m'étonner de votre part.

Vous me bouleversez en me mettant au pied du mur, pour la question de l'Allier. C'est vraiment trop gentil à vous de m'en faire le sacrifice ; mais que c'est peu charitable pour ce département ! J'avoue qu'il me tente réellement. Je crois en effet qu'il me fournira des matériaux à utiliser de suite, pour donner *quelque* chose, car j'ai mis bien à l'épreuve la patience de nos mandants. Or je ne vois rien, jusqu'ici, dans des forêts et ce n'est que par des recherches méticuleuses et une enquête complète que j'arriverai à y découvrir des choses à faire connaître et à protéger. À part les *tumulus* de la région Jurassienne, je ne connais rien de préhistorique, rentrant dans le programme, dans le sein des forêts soumises assez nombreuses, à moi connues.

Je pourrais donc tâcher de faire *quelque* chose dans cet exercice 1910 et l'Allier bien à ma portée, intéressant à étudier, me donnerait sans doute plus de consolation que la Nièvre : celle-ci ne contient pour ainsi dire pas de vrais mégalithes. Mais je suis effarouché de me

---

plusieurs années se charger de faire protéger les sites français, mais qui n'a procédé qu'à quelques classements seulement.

mettre *quelque* surcharge sur mes épaules, alors que je ne puis mener à bien tant de choses déjà entamées. Et puis, il faut le dire, je me demande si je pourrai à l'avenir entreprendre la moindre œuvre nécessitant pas mal d'absence. Ma pauvre femme, de loin, dit que je dois accepter ; mais à l'user quand je veux commencer, elle trouve mille motifs pour prouver que ce n'est pas opportun et dans sa situation, toujours bien triste (malgré le léger mieux) on ne saurait trop contrecarrer ses idées et je suis assez découragé. Comme elle ne peut, hélas ! accompagner sa fille nulle part et qu'elle tient absolument à ce qu'elle se distraie en sortant un peu du triste intérieur, il me faut la mener à des réunions, à des mariages, faire de petits voyages. Je pars avec elle à la fin de la semaine pour Nantes, car elle doit quêter au mariage d'un neveu ; nous en profiterons pour voir trois parents sur la route, deux de nos sœurs et une cousine de ma femme: avec cela presque toujours du monde ici. Aussi je n'ai pas ouvert depuis le congrès de fin d'août d'autre livre que le vôtre, pas songé d'écrire une ligne de mon mémoire sur le Grand-Pressigny pour lequel on me réserve 100 pages !! dans le *Compte-rendu*. Or la limite donnée pour déposer les manuscrits est la fin de ce mois! Je suis donc assez découragé.

Excusez-moi en conséquence si je ne puis vous répondre ferme, ce que j'aurais le devoir strict de faire devant votre si aimable procédé. Voilà ce que je veux tenter, comptant en cela sur votre inépuisable complaisance ; je tâcherai d'aller vous voir au début de novembre et vous seriez bien aimable de me montrer votre rapport, dont nous pourrions causer. Par contre vous pourrez peut-être me fournir des tuyaux sur l'Allier, que vous connaissez bien mieux que moi. Qui conseillez-vous de consulter, et d'ériger à la dignité de "Docteur Charvilhat Bourbonnais" ? Je ne vois guère que Pérot<sup>166</sup>, mais consentira-t-il à donner tous renseignements et au besoin à guider ? Il a bien des lacunes dans la cervelle et est assez susceptible.

On m'a signalé des « pierres druidiques » très intéressantes dans la forêt de l'Assise<sup>167</sup>, que vous connaissez sans doute, 1° La « Pierre Druidique », 2° à côté « la Pierre de Jour » ? avec des stries sur sa surface. Ailleurs dans l'Allier (ou sur sa limite dans le Puy de Dôme ?) 3° la Pierre des Druides ?, route de Chateldon à Ferrière, 4° Le Rez-de-Sol pierres à cupules ? nombreuses ? (près Montmaroult ?) Dans le Bois de la Madeleine près Montoncelle, route de la Prusse à Chabreluches, 5° la Pierre des Fées, avec cupules (ce doit être des bassins, comme il y en a dans la Nièvre ; naturels ??) Je me demande, vu la région, si ce ne sont pas de ces « pierres à sacrifices » avec cavité anthropomorphe (?) pour coucher les victimes etc... décrites et mises à la mode par les écrits de votre compatriote Levistre ? Dans ce cas, il me semble qu'il n'y aurait guère lieu de se déranger ? Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de monts *mégalithiques* dans l'Allier ? (Du reste ce n'est qu'une impression que je pourrais contrôler avec mes bouquins si j'étais en ville ; ici je n'ai guère de livres de cette nature, parmi les tas de volumes fourrés un peu partout, et jugés indignes de franchir l'octroi de Nevers)

Je reçois justement une longue lettre de Costa, qui semble content d'avoir été nommé d'une commission officielle pour mettre en valeur les rapports de la Savoie et de la France, cela en vue de l'exposition universelle de Milan<sup>168</sup>. Puisse cette intelligente occupation l'intéresser et le ramener à des études où il réussit si bien, qui, de plus, pourront servir de réulsif à son triste état nerveux, lequel du reste, ajoute-t-il, est meilleur après une cure dans la cohue de la famille savoyarde.

---

<sup>166</sup> Francis Pérot (1840-1918), archéologue et historien spécialisé dans l'étude du Bourbonnais.

<sup>167</sup> Forêt située à l'Ouest de Roanne (Loire).

<sup>168</sup> Une Exposition Universelle, ayant pour thème les transports, a bien eu lieu à Milan, en 1906. Les expositions universelles des 5 années suivantes ont eu lieu en France ou en Belgique ; ici, la formulation « en vue de » veut peut-être dire « en rapport avec », auquel cas ce serait bien à l'exposition milanaise de 1906 qu'il est fait référence.

Je crois qu'il est temps de vous faire grâce, je ne veux pourtant pas vous quitter avant de vous avoir demandé d'offrir à Madame Déchelette mes humbles hommages et mes respectueux compliments, avec aussi mes vœux pour le bonheur de son frère. Pour vous, mon cher ami, re-merci et croyez à mes nouveaux compliments comme à mes vives amitiés les plus sympathiques

*Julien de Saint-Venant*

*[Les lignes qui suivent sont un résumé abrégé de la lettre que Léon Coutil a adressé à Julien de Saint-Venant en octobre 1910.]*

Ce 9 Octobre 1910

« Monsieur, je reçois la petite chose que vous avez publiée, en tâchant de faire du nouveau en préhistoire ; chose bien téméraire, car tout semble avoir été dit sur ces matières depuis l'illustre Coret de la Tour d'Auvergne<sup>169</sup>, jusqu'à Monsieur Marcel Baudruche<sup>170</sup>, en passant par Henri Martin l'historien, Darvant, Thieulleu, Perot, Hirmenech et, je puis bien dire aussi, moi-même ; à ce propos, je trouve que vous me citez bien peu. Pendant que vous y étiez-vous n'aviez qu'à copier mes ouvrages pour faire une œuvre qui vous eût de suite classé hors de pair ; je ne ferai pas de susceptibilité pour la façon déjà outrageante dont vous m'avez pillé ; c'est monnaie courante chez mes collègues et rien n'est plus flatteur pour les génies supérieurs que de voir ainsi la mise à sac de leur cerveau trop rempli et débordant : la vraie couronne des héros de la science est faite avec les fruits de la jalousie tressée par l'envie de leurs obscurs rivaux... etc etc.

Croyez du reste, cher monsieur, que je ne perdrai point mon temps précieux à lire le petit topo que vous venez d'élucubrer sur ces menus objets de bronze qui ne sont que des jouets d'enfant fabriqués par les druides dans les rares loisirs que leur laissait leur pieux services d'égorgeurs de victimes sur des dolmens, au moyen de la serpe d'or de Velléda, pendant que les mammoths broutaient l'herbe sacrée, fécondée par le sang coagulé dans les cupules des autels etc etc.

Signé : Coutil

N.B. Vous allez encore pousser la jalousie jusqu'à penser que c'est notre illustre écrivain le docteur Guébard qui m'a aidé pour fabriquer des phrases aussi conséquentes ; je pourrais vous prouver que je les ai faites tout seul, mais là encore je me tairai, me contentant d'avoir l'estime approbative de ma seule conscience etc... »

---

<sup>169</sup> Théophile-Malo Coret de la Tour d'Auvergne (1743-1800), militaire et amateur d'histoire et de langue celtique.

<sup>170</sup> Référence à Marcel Baudouin (1860-1941), avec qui Saint-Venant a des relations extrêmement tendues.

**Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (14 octobre 1910)**

Roanne, le 14 octobre 1910

Ville de Roanne  
Musée Municipal

Mon cher ami,

Deux mots seulement, car je pars demain pour Paris, si les cheminots le veulent bien afin de gagner Charleville et d'assister au mariage de mon beau-père (Bonnier).

Nous serons au retour à Paris, Hôtel Continental du 19 au 22. Je compte absolument sur votre aimable visite au retour ou en novembre.

Merci mille fois de vos si bienveillants éloges. Mon œuvre de synthèse ne vaut que par le mérite des nombreux travaux dont je cherche, abeille bourdonnante (Coutil dirait frelon parasite) à extraire le suc. À propos de Coutil, votre amusante charge nous a bien divertis.

J'ai terminé mon Rapport et vais en soumettre certaines parties à Boule et Perrault-Dabot, chargé de quelques-uns de mes départements, car j'ai compris la nécessité d'apporter dans l'accomplissement de cette mission les ménagements les plus diplomatiques pour éviter les complots que vous redoutiez avec raison. Évidemment tout cela n'est pas facile.

Je vous adresse ce que j'ai (peu de chose) sur l'Allier. C'est bien pêle-mêle, bien informe. Il y a des brouillons illisibles. Vous verrez ce que je pense des mégalithes signalés par les Bertrand, Levistre et Compagnie. Tout cela n'est que de la fantasmagorie, que de temps perdu à des sottises !

Évidemment vous n'avez guère de choix, mais je vous plains de tomber sur le rabot ou la scie de Pérot. C'est un de ces visionnaires de l'archéologie qui voient tout en imagination.

Vous auriez peut-être avantage à vous passer de correspondant pour l'Allier ?

Le principal intérêt de ce travail en ce qui me concerne a été de me faire beaucoup sortir. J'ai visité des monuments foréziens que je ne connaissais pas avant les excursions à Saint-Régis-du-Coin où tous les auteurs depuis Bertrand (Alexandre) signalaient une magnifique allée couverte. Illusion perdue! Croirez-vous que c'est une galerie de cases, style Villars, avec toiture également en pseudo-mégalithes et murs en pierres sèches. C'est vraiment curieux, mais caractéristique. Tout autour, cases et enclos.

De là j'ai cherché à gagner une enceinte au Pilat, mais une pluie diluvienne en défendait l'accès.

Croyez mon cher ami, à mes sentiments de cordiale sympathie et excusez ce griffonnage.

*Joseph Déchelette*

P.S. J'ai dû, moi aussi, parler des « monuments » de Noirétable. Vous trouverez dans le dossier les brouillons de ce que j'en cru devoir en dire.

Nouveau P.S. Ma lettre, écrite à bâtons rompus sera toute en P.S., si je la laisse quelques heures de plus sur mon bureau. Je veux vous demander, de la part de ma femme, de ne pas venir seul mais de vous faire accompagner par mademoiselle votre fille que ma femme serait très heureuse de recevoir. Si le temps est beau, nous pourrions faire en auto l'excursion du Pilat où j'aurais deux enceintes à vous montrer.

Je ne retrouve plus le brouillon annoncé sur les mégalithes de Noirétable mais je remettrai la main dessus et vous l'enverrai, ou plutôt je vous le montrerai ici.



**Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (22 novembre 1910)**

Roanne, le 22 novembre 1910

Mon cher ami,

Je suis rentré d'Auvergne et du Velay depuis peu de jours rapportant un assez grand nombre de clichés et de notes. Nous avons bien regretté que vous n'ayez pu nous accompagner jusqu'au bout.

Le Cantal est vraiment bien intéressant. J'y ai vu cette fois de vraies cases maçonnées néolithiques. Il faut dire qu'elles ne ressemblent pas aux autres.

Je viens de toucher mon second mandat qui porte comme inscription : Frais d'une mission archéologique en Auvergne et en Bourbonnais. Je pense qu'il n'y aura pas néanmoins d'inconvénient à faire savoir que par suite d'un arrangement entre nous, vous vous êtes chargé du-dit Bourbonnais et que, par compensation, j'ai pris le Velay... d'ailleurs sans la moindre résistance et sans coup férir. Dans ce dernier pays, les monuments préhistoriques classés disparaissent comme des muscades, témoin le dolmen classé de Vieille-Brioude qui a servi à faire des moëllons ! J'y ai recueilli des faits édifiants pour le Ministère.

La campagne de presse qui commence contre Hauser (voir le *Matin* d'hier, avec clichés de bisons) annonce le prochain dépôt de la fameuse loi sur les fouilles. Les agissements des Allemands qui pillent maintenant la Bretagne après le Périgord arrivent à point pour assurer le succès de cette loi, amendée ou non, au Parlement. Mais sera-t-elle appliquée ? Il nous faudra faire un manuel d'archéologie pour gardes-champêtres et gendarmes !

En attendant, je vous adresse le mien (tome II, 1) et appendices par colis postal. J'en ai reçu ce matin quelques exemplaires et suis heureux de vous en offrir les prémices modestes. Son titre *Archéologie Celtique* ne lui convient guère, car je m'occuperai vraiment des Celtes que dans le volume suivant. J'avais du moins mis celtique après protohistorique qui est plus vrai, mais l'éditeur s'est récrié et j'ai cédé. Du moins, le sous-titre *Age du bronze* met les choses au point. Vous verrez que j'ai profité de vos judicieuses critiques, par exemple en ce qui concerne l'indication de la page pour les figures éloignées et l'échelle des objets représentés. Il y a quelques zincs venus trop noirs.

Dites-moi comment vous avez trouvé Madame de Saint-Venant et croyez, mon cher ami, à mes meilleurs et bien cordiaux sentiments.

*Joseph Déchelette*

**Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (26 décembre 1910)**

Roanne, le 26 décembre 1910

Mon cher ami,

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour vous et tous les nôtres souhaitent que l'année nouvelle apporte à Madame de Saint-Venant un complet rétablissement.

Ici rien de bien nouveau depuis votre aimable visite dont nous gardons un si bon souvenir. Nous avons eu de nombreux déplacements pour noces, réceptions, chasses et j'ai parfois pesté contre cet engrenage, car le travail ne me manque pas : le remaniement de la collection du musée, agrandi de deux salles par le départ de la Bibliothèque, va me prendre plusieurs journées. À cela s'ajoute le Catalogue de la collection Millon et la correspondance, les visites du Jour de l'An, aussi le manuel est-il en chômage présentement.

Encore une société nouvelle sous le titre Institut français d'anthropologie ! C'est Verneau qui en est le *deus ex machina*. Elle réunit des éléments scientifiques sérieux parmi les maîtres de la capitale. Mais ceux qui ont donné leurs noms par complaisance donneront-ils leur collaboration effective ? Je me le demande.

Le dernier numéro de l'Homme Préhistorique contient un vilain article de Martial Imbert contre Breuil et Obermaier. Ces gens-là de la bande à Mortillet ne savent plus dissimuler leur jalousie de voir leur autorité tyrannique perdu (sic) en prestige.

Que va devenir le projet de loi sur les fouilles archéologiques ? Il paraît que le rapporteur, Théodore Reinach, ne serait pas partisan de la voter sans retouche. Pour mon compte, je demeure sceptique sur l'efficacité de l'application, quel que soit le texte adopté. Les bureaux, même avec Léon, sont bien apathiques.

Croyez, mon cher ami, à mes sentiments de cordiale amitié.

*Joseph Déchelette*

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (26 décembre 1910)

Nevers, le 26 décembre 1910

Bien cher ami, le rouge me monte au visage quand je songe que j'ai fait Charlemagne moral en me sauvant de chez vous emportant le plus charmant souvenir de l'hospitalité et des amabilités de votre ménage et m'abstenant de toute manifestation de sentiments de reconnaissance, demeurée trop platonique. Ce sont les bons amis qu'on sert les derniers parce qu'ils comprennent les choses et sont gens d'esprit. Je ne me suis pas amusé pourtant ! Il m'a fallu m'occuper d'affaires pour moi et pour mes enfants, vaquer à des devoirs éducatifs, poursuivre ma campagne pour empêcher de sombrer ici une admirable institution sociale et un homme admirable qui en est l'âme. (Il m'a fallu aller jusqu'au Creusot où j'ai mis plusieurs heures à attendre *Monsieur* Schneider, qui a enfin capitulé)

Enfin, j'étais talonné par le barde Baudoin pour fournir le travail auquel je n'avais pu me dérober puisque j'étais à leur piège. Il m'a fallu obtenir une prorogation du délai trop étroit imposé (car ils sont très raides là-dessus). Je n'ai pu consacrer qu'un temps insuffisant pour mettre sur pieds vermoulus cette œuvre, déjà très vieille et non encore mûre, sur le Grand-Pressigny. Le tout est absolument indigeste comme forme, mais il y a réellement pas mal de neuf dans le fond. À moins d'un coup de Jarnac toujours possible avec ses gens-là, je ne crois pas que la concurrence suscitée cette année puisse me tuer. Bref, même mauvais, le travail m'a pris bien du temps car il n'y avait pas un mot d'écrit pour le texte. C'est parti il y a quelques jours ; amen !

Vous devez commencer à être au point pour votre Tène ? Je suis effrayé de la bibliothèque qu'il vous a fallu manger, digérer et qu'il y a lieu présentement de rendre bien élaborée. Vous ai-je dit mes petites notes incluses dans un dossier sur la question ? Mes épées d'ici, de Bourges, de l'Yonne, une du musée de Moulins ? Je voudrais bien publier auparavant l'article projeté, qui du reste ne sera guère qu'un inventaire descriptif. Mais que de choses à faire ! Je travaille présentement pour Costa, plongé dans les recherches italo-françaises pour son exposition de Turin ; il prend cela très à cœur et comme toujours, son cerveau fait une heureuse cure de travail, et la neurasthénie est délogée de son observatoire. Je lui trouve des italiens illustres qui ont joué des rôles dans nos provinces : Nivernais, Berry, Orléanais, à commencer par les Souyogue et les Moncini et aussi le trop méconnu sculpteur Miné du XVIII<sup>ème</sup> siècle.

Mon ami Robert, qui dinait ici hier soir (ses femmes sont à Lunéville) nous a raconté l'odyssée de votre retour d'Avallon, votre séjour forcé au pays d'Arroux<sup>171</sup>, etc... Quand on est habitué à votre beau palais Roannais, la chute est dure. J'espère que vos santés n'auront pas été éprouvées ?

Les deuils s'accroissent ; pas de très proches, mais d'intimes ; il y a un mois j'étais à Paris pour l'enterrement du chef de ma famille maternelle, mon cousin germain Rohault de Fleury, l'inventeur du Sacré-Cœur de Montmartre<sup>172</sup> ; demain, si un vilain rhume qui commence le permet, je pars pour Blois remplir le même triste devoir pour une cousine issue de germain, *Madame Saint-Amand* (son frère était récemment Trésorier Général de Saône-et-Loire). Je m'aperçois que je vous fais perdre de votre temps si précieux et je vais freiner enfin ! Mais avant je vous prie d'offrir à Madame Déchelette avec mes humbles et

<sup>171</sup> Rivière du bassin de la Loire, qui traverse notamment Autun, en Saône-et-Loire.

<sup>172</sup> Hubert Rohault de Fleury (1828-1910), est un peintre français qui, aux côtés d'Alexandre Legentil, a soutenu le projet de construction de la Basilique du Sacré-Cœur sur la butte Montmartre, à Paris.

respectueux hommages, l'expression de la cordiale gratitude pour sa charmante réception ; pour vous mon cher ami, croyez à mes sentiments les plus affectueusement dévoués.

*Julien de Saint-Venant*

Connaissez-vous rien de plus idiot et ignare que l'appréciation de votre œuvre par Marcel Baudouin ? L'archéologie préhistorique sera « puits funéraire »<sup>173</sup> ou elle ne sera pas ! Quand je vais pouvoir respirer, je vais songer à vous mettre aussi sur la sellette, sans puits funéraires ; et je vous demanderai alors de me prêter ce qui a déjà paru comme critique sur votre Tome II, pour ne pas enfoncer trop de portes ouvertes quand je pourrai m'y mettre.

Je vous retourne enfin vos deux prêts (brochure dodécaèdre absurde et beau rapport dactylographié : excuses de ne pas vous avoir tranquilisé plus tôt).

Que dites-vous des sorties de Guéhard contre Raymond et réciproquement ? Et du jugement de l'illustre Martial Imbert sur l'abbé Breuil et son collègue Obermaier ? Ces sortes de meulites si vides ne pouvant que mordre ce qui est plus haut qu'eux, mais non la comprendre et la discuter. Quelles machines pneumatiques perfectionnées on trouverait en utilisant des boîtes crâniennes de la Société Préhistorique Française ! Quand vous m'enverrez les articles critiques sur votre merveilleux « Bronze », vous serez bien aimable d'y joindre pour peu de jours les « cachettes du bronze du Sud » de Mortillet – *Bulletin Société d'Anthropologie* 1894

26 décembre 1910 /mardi 8h du matin<sup>174</sup>

Comme toujours croisement de lettres: mon paquet n'est pas parti bien loin mardi, car il était trop tard pour le recommander ; je l'envoie donc chercher dans la boîte d'où on cachait nos lettres pour la mettre à la porte quand elles sont pressées, et la rouvre en vous remerciant de tout cœur de la vôtre. Croyez aux vœux bien sincères que moi et les miens nous formons tous ici pour vous et Madame Déchelette pour 1911 et les années suivantes. Je partage votre manière de voir sur l'efficacité problématique de la nouvelle loi des fouilles<sup>175</sup>. Derechef cordiales amitiés et je vous rends la paix derechef aussi

*Julien de Saint-Venant*

---

<sup>173</sup> Vendéen, Marcel Baudouin s'intéresse aux puits funéraires découverts notamment à Le Bernard (Vendée). Voir M. Baudouin, « Preuve scientifique que les puits funéraires ne sont pas des pourrissoirs », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, VI<sup>e</sup> série, tome 2, 1911, p.13-23. Voir aussi lettre de Joseph Déchelette du 4 septembre 1911.

<sup>174</sup> Le 26 décembre 1910 tombant un lundi, cet ajout doit dater en fait du mardi 27 décembre 1910.

<sup>175</sup> À l'époque, les menées d'Otto Häuser dans le Périgord (fouilles archéologiques et vente des trouvailles à l'étranger) déclenchent une vive polémique qui aboutit à un débat parlementaire sur la nécessité et les modalités d'une législation des fouilles en France.

## Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (4 février 1911)

Roanne, le 4 février 1911

Mon cher ami,

Je ne vous ai pas encore remercié de votre dernier envoi du calque du petit objet italique. Je connais cela, mais je n'en ai pas la clef. J'avais pensé à quelque destination monétaire, mais cela ne colle guère.

Êtes-vous débarrassé des ennuis dont vous me parliez, soucis ou préoccupations. Je le désire vivement. Et comment va-t-on autour de vous ?

Chez moi, je suis un peu garde-malade. Ma femme s'est fait une petite brûlure à la jambe. Elle a eu le tort de ne pas se soigner et la voilà condamnée à quelques jours de repos complet. Il y a toujours à craindre chez les femmes la malheureuse phlébite dont vous ne connaissez que trop les fâcheuses conséquences. Cependant le docteur ne croit pas à ces complications.

Je vais consacrer plusieurs journées au remaniement de musée, je crains bien qu'il ne me faille même plusieurs semaines ! Cela n'avance pas mon travail. J'ai achevé la préparation du catalogue Millon qui va être bientôt sous presse, je crois. On imprime aussi ma notice sur les origines de la drachme et de l'obole. Tout cela sans être perdu dans le manuel, le retarde forcément. Mais le profit compense le retard. J'ai la preuve que le guerrier de Somme Bionne avait lui aussi sa drachme de broches. Sans doute aussi celui de Berru. On a méconnu la nature de ces ferrailles. Elles expliquent beaucoup de choses.

Avez-vous lu l'article de Siret sur les Cassitérides dans l'Anthropologie ? C'est de la démenche pure et je ne comprends pas que Boule accepte cela dans une revue sérieuse. Dans le dernier *numéro* de la même revue, horrible phrase de Breuil sur la Vénus de Willendorf, dont les parties génitales sont dit-il détaillées avec amour !

Le brave Raymond a rendu compte aimablement de mon dernier enfant dans sa revue. Il paraît annoncer quelque part la confection d'un autre manuel ? Je pense qu'il s'agit d'une idée de Jullian qui veut publier quelque jour ses conférences au Collège de France. J'y ai assisté lors de mon dernier séjour à Paris, perdu dans la foule, car il y a foule, des auditeurs. C'est une bonne réclame pour mon ouvrage, car à chaque séance il distribue des planches des dessins extraits de mes volumes, avec indication de la source. Il commente ensuite brillamment et élégamment, avec le charme de sa parole chaude et méridionale, les diamants de la préhistoire. Il se place surtout au point de vue des textes. Il a le poing assez musclé pour exprimer même quelque nouveau liquide de cette éponge tant de fois pressée. Au demeurant, il sait intéresser son auditoire en montrant à travers les âges les enchaînements des progrès successifs. Le compte-rendu de Raymond pour en revenir à lui, trahit, ce me semble, son inexpérience des faits de la préhistoire. Il n'a pas vu ce que ce volume pouvait contenir d'original, vues contextuelles à coup sûr, mais du moins un peu neuves.

C'est là l'inconvénient des analyses émanant de juges qui n'ont pas comme vous, mon cher ami, la compétence nécessaire pour ce genre d'appréciabilité à un auteur, obligé de noyer parfois ses vues personnelles dans des notes bibliographiques et de les condenser sous la forme didactique de professeur, ou souvent l'air de résumer ou de synthétiser alors qu'il exprime des idées à certains égards personnelles.

Les critiques ont une tendance naturelle à réclamer plus de développement pour ce qu'ils connaissent le mieux. Chantre, dont je vous envoie le *compte-rendu*, voudrait plus de glaciers, comme monsieur Perrichon à Chamonix. Raymond ferait volontiers de la Grotte de

Durfort l'ombilic de l'âge du cuivre européen. Beaudoin s'imagine que pour toutes les époques il peut chercher la vérité dans les puits funéraires du Bernard. Peu nombreux sont ceux qui savent comme vous se dégager du subjectif et du point de vue personnel.

Croyez, mon cher ami, à mes sentiments affectueusement dévoués.

*Joseph Déchelette*

**Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (27 avril 1911)**

Roanne, le 27 avril 1911

Mon cher ami,

Deux mots pour vous dire que nous serons à Paris du 2 au 15 mai, hôtel du Louvre.

N'y ferez-vous pas une fugue à ce moment ? Nous serions très heureux de vous y retrouver.

Nous allons à Paris en nous arrêtant à Bourges, où nous serons lundi après-midi et mardi matin, comptant déjeuner ce jour-là à Orléans. Je désire revoir le musée de Bourges ainsi que nos aimables confrères des Antiquaires.

Comment se trouve maintenant Madame de Saint-Venant et avez-vous bien passé cette fin d'hiver ?

Bien cordialement à vous du fond du cœur.

Joseph Déchelette

Je viens de reclasser tout le musée de Roanne en le remaniant de fond en comble. C'est agrandi de deux salles. Cela m'a pris beaucoup de temps. Je vais mettre sous presse le catalogue de la collection Millon.

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (29 avril 1911)

Paris, hôtel Pas-de-Calais, le 29 avril 1911

Cher ami, crac ! Ce devait être et c'est vraiment hyper enrageant de nous manquer de si peu ! Mais je m'appartiens de moins en moins étant à la fois père et mère de ma fille (la vraie mère a pu être transportée jusqu'à Cahors, où elle attend d'une minute à l'autre une *deuxième* grande-maternité). Nous sommes, bien entendu ici, encore pour un mariage d'un neveu (que même nous avons vu « au lunch » le jeune ménage Clayeux et les beaux-parents Monnier, vieilles connaissances de Bourges) ; mais notre ami le soleil a déjà trois fois accompli sa carrière depuis que le dernier cierge de la cérémonie est éteint, et que la dernière bouteille de la Champagne délimitée s'est vidée Avenue de la Grande Armée où se faisait la noce, et nous sommes attendus demain Dimanche en Vendômois chez mon frère. Je serais revenu à Nevers, que j'aurais été vous retrouver à Bourges ; c'était une trop bonne occasion à la fois de revoir votre aimable ménage et de voir en votre docte compagnie ce musée que j'aime bien, et il le mérite.

Je ne m'appartiens donc pas et cela menace de durer encore un temps indéterminé ; car s'il y a du mieux chez ma femme, c'est par mois qu'on constate quelques petits progrès et c'est à peine si elle peut marcher quelques pas. Si ma fille va la rejoindre ? après naissance, je pourrais peut-être reprendre l'Allier auquel j'ai pu juste consacrer 3 jours avec même très mauvais temps. J'enrage de ne pouvoir rien faire avec suites et puis jusqu'ici la tâche s'annonce ingrate en Bourbonnais ; tous les *dolmens*, menhirs etc... des listes officielles ou de Pérot que j'ai pu retrouver (parfois ils n'existent même pas à l'état de faux) sont naturels et c'est méchant métier que celui de démolisseur d'idoles. J'ai commencé par l'arrondissement de Montluçon.

Je n'ai pu voir ici Hubert présentement à Rome. J'ai passé plusieurs heures à Saint-Germain avec C. Jullian qui semble se convertir aux moules la Guerche sur lesquels je n'ose émettre d'opinion technique, m'en tenant aux preuves négatives et ne pouvant m'expliquer comment ils auraient pris naissance de nos jours.

Puisque vous verrez l'ami de Goy, demandez-lui donc s'il pourrait faire expédier le volume des *Antiquités* du Centre qui contient le travail de R. de la Guère sur ces moules à Monsieur Jullian. Peut-être pourrait-on lui en faire cadeau, en tout cas c'est moi qui réglerais et on lui dirait que c'est un don de la Société. Quand vous reverrai-je maintenant ? J'avais un peu l'intention de pousser un petit carambolage dans Roanne en « faisant » la Montanelle (est-ce bien là le nom de la région des *menhirs* chers à Levistre). Mais si je puis avoir quelques jours de liberté pour ce faire, cela tombera juste pendant votre présence à Paris, car je puis à ce moment-là confier Geneviève<sup>176</sup> pour quelques jours à des parents.

J'ai eu tout mon temps pris par ladite fille, ou des affaires d'intérêt (notamment ces fameuses révisions des « propriétés non bâties » qui ont une grande importance pour moi) ou des œuvres sociales dans Nevers ou ma commune rurale ; aussi depuis que j'ai fourni à Baudouin l'œuvre fort indigente du *Grand-Pressigny*, je n'ai rien fait d'archaïque. Il va falloir que je songe à servir à Lefèvre-Pontalis<sup>177</sup> l'éreinement de votre 2<sup>ème</sup> volume que je lui ai imprudemment promis. Ces questions sont un peu fortes pour moi et je recule un peu épouvanté quand je songe que cette perle sera soumise à mon ignare jury. Je compte sur vous pour me donner un coup d'épaule sans cérémonie : d'abord en me confiant comme la prime

<sup>176</sup> Geneviève est la fille cadette de Julien de Saint-Venant.

<sup>177</sup> Eugène Lefèvre-Pontalis (1862-1923) a demandé à Saint-Venant un article critique du deuxième tome de *Manuel* de Déchelette, une nouvelle fois destiné à paraître dans le Bulletin Monumental.



fois les articles critiques déjà parus, puis en me disant, à l'occasion, en quelques mots ce qu'il y a de plus spécialement original dans votre factum : j'entrevois bien déjà le culte solaire, les Ligures et leurs faucilles, la *classification* modifiée etc. Du reste je pourrai nous en récrire après votre séjour à Paris.

Croyez à ma sincère affection, et veuillez mettre mes respectueux hommages aux pieds de Madame Déchelette.

*Julien de Saint-Venant*

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (22 mai 1911)

Nevers, le 22 Mai 1911

Mon cher ami, tout d'abord mes sympathies pour votre épreuve parisienne si mal survenue comme du reste toutes les épreuves de cette sorte. Cela a dû vous paraître singulier, faute d'entraînement. Je n'ai guère à me plaindre personnellement non plus ; à part des bouts de grippe depuis *plusieurs* années (qui ne me retiennent pas au lit) je n'ai guère eu que deux petites affaires de cette sorte depuis mon enfance, des espèces d'accès de « fièvre de saison ? » durant 2 ou 3 jours. Je dois dire qu'il m'en reste un souvenir délicieux, et que j'ai dormi voluptueusement presque tout le temps et ce sans remords. Néanmoins on a autre chose à faire et je vous plains, car à Paris cela a dérangé les projets qui certainement devaient avoir un but profitable. Et puis ce pauvre Costa a dû être désolé ! Cela lui fait tant de bien de recevoir de vrais amis et de donner une direction à ses pensées, que son ambiance ne lui fournit pas assez. Faut-il dire que je plains aussi Madame Déchelette ? Ce n'est pas du tout pour vous offenser, mais généralement les non-malades sont de mauvais malades, sans patience, faute d'entraînement, ne voulant pas suivre les prescriptions des médecins, en un mot ne pouvant pas pardonner à leur entourage, l'humiliation de se montrer dans un état insolite de faiblesse comme un esclave devant son maître.

Que de suite je vous dise aussi quel plaisir m'a procuré votre étude que je dois encore à votre générosité d'ami ; rarement idées aussi neuves et aussi nombreuses, évoquées par une baguette magique de tous les coins de l'horizon pour venir à la rescousse d'une idée mère, n'ont été aussi bien groupées, et enchaînées aussi naturellement. En vous lisant, ce qui se fait du reste coulamment comme toujours, on se dit que les choses ne peuvent pas être autrement, que les savants sont idiots de ne pas avoir pensé à cela plus tôt, ce qui constitue un vrai succès pour une thèse et son auteur. J'y ai appris *personnellement* de la haute nouveauté pour mon esprit, quasiment à chaque page. Mes compliments très sans arrière-pensée, vous pouvez en être assuré !

Vous êtes vraiment bien aimable de m'inviter à faire ensemble la promenade du Montoncel ; à vrai dire cela me ferait un vrai plaisir, mais je n'aurais osé vous en parler parce que je sais combien vous êtes occupé et avez mieux à faire qu'à guider mon inexpérience. Et pourtant je serais content que vous mettiez le sceau de votre autorité par un jugement qu'il serait temps de rendre définitif sur ces trop fameux rochers, enfants chéris des Levistre et autres Pérot.

Mais puisque vous êtes en voie d'amabilité, veuillez me donner un délai, car le mal matrimonial sévit de plus en plus sur la gente neveu: c'est à n'y pas croire ! Déjà six mariages faits ou qui seront perpétrés d'ici peu de semaines ; cela me fait jusqu'ici pour 1911 une possibilité<sup>178</sup>, (comme nous disons dans notre métier forestier) de 1 neveu et 1/5<sup>ème</sup> par mois : le 6 Juin mariage d'un fils de ma *troisième* sœur à Laval, vers le 20 du *deuxième* fils de mon frère à Limoges (j'arrive de cette ville pour piloter le candidat, remplaçant mon frère qui avait une extinction de voix). Enfin il y aura encore incessamment un Beugy au crochet. Mais après, peut-être vous rappellerai-je votre imprudente promesse.

Jusqu'ici, l'Allier ne semble pas répondre à mes coquetteries ; la mort dans l'âme, je raie des noms écrits avec tant de gracieuseté sur ma liste par l'aimable main de Madame Déchelette. Le créateur d'une nouvelle Société Savante à Montluçon, veut me montrer aux environs, en pays granitique, des dolmens et menhirs qu'il prétend de nature à me convaincre: le ciel l'entende, mais je nourris des préventions.

<sup>178</sup> Comprendre ici « une moyenne ».

Je devrais être aujourd'hui à Cahors à tenir sur les fonts un nouveau Chomereau mâle, paraissant saint de corps sinon encore d'esprit : j'ai protesté, et obtenu la remise à la campagne, après ondoisement ; j'ai assez roulé et à rouler, et puis je veux que mes électeurs mangent les dragées sorties de ma bourse, non point les Cadurques, car j'ai aussi une petite « mare stagnante » à soigner !

Très ingénieuse votre évolution de la ferrure, changeant d'espèce, allant du bipède au quadrupède, changeant aussi d'objectif : je vais me refaire l'œil en le replongeant un peu dans le redoutable dossier bien empoussiéré, et je vous répondrai sur une feuille à part, qui au besoin prendra un courrier suivant. Mais ce que je ne veux pas remettre c'est l'envoi de mes humbles compliments et respectueux hommages à Madame Déchelette, et à vous, avec nouveaux remerciements, mes vœux d'affermissement inébranlable de votre santé, rupestre d'ordinaire, et mes très chaleureuses cordialités.

*Julien de Saint-Venant*

Excusez mes gribouillages décousus et incorrections.

Crampons - Hipposandales... Je continue la trop longue lettre pendant que je suis parti à faire du 80, je contrôlerai au besoin et vous consigne ici déjà quelques réflexions et réponses. L'idée évolutive est ingénieuse, plausible, mais dans l'état des relevés paraît peut-être trop généraliser. Votre note du reste trouble un peu mes idées par des documents nouveaux pour moi qui pourtant en ai relevé un nombre honnête sur la question : je ne connais pas les deux exemplaires préromains dont vous m'envoyez un calque, ni les homosandales d'Allemagne auxquels vous faites allusion.

Celui Hallstattien est absolument, en mieux conservé, celui du Beuvray et je suis heureux que vous adoptiez l'idée que j'ai eue de suite en voyant l'original à Autun, que ce ne pouvait être un hipposandale, mais avait pu servir d'homosandale : cela se fixait à la sandale humaine, comme les élagueurs fixent des crampons pour monter aux arbres, après leurs jambes<sup>(x)</sup>. Mais il est des choses qui me troublent et que je contrôlerai minutieusement à l'occasion. *Premièrement* On trouve certes des crampons sur les types d'hipposandales que pour bien des raisons, j'ai tout lieu de regarder comme les plus anciens : la famille I à talonnière à crochet à peu près exclusivement. Son genre en forme de cygne semble lui-même certainement le plus ancien, tant par la complication de ses accessoires, leur nombre, leur incommodité, la forme de la sole métallique, ovale longue ou rectangulaire, (loin encore de se rapprocher de la forme du pied), que par l'absence du vide central d'aération de la fourchette et surtout les milieux de gisements qui généralement appartiennent à des périodes impériales plus hautes (quelle phrase ! ouf !)

Mais dans le sens évolutif, la forme C "à étriers" ou "à pont" qui dérive de la première, par une autre intermédiaire B, et semble dès lors assez évoluée, présente assez fréquemment aussi de ces crampons (*trois* en triangle<sup>(xx)</sup>), alors que le type B à trois éléments débordants (talonnière à crochet et 2 ailes à crochet en anneau) en présente très rarement.

Deuxièmement le modèle de la Marne (Le Commelle) me dérange un peu je dois le confesser. Si je comprends bien le dessin c'est absolument le type « cou de cygne » de ma *deuxième* grande fouille « à talonnière à rivets » hipposandale qui, pour beaucoup de raisons constitue un progrès et est postérieure presque certainement à la 1<sup>ère</sup> : c'est le modèle que j'ai appelé, dans ce 1<sup>er</sup> genre de la 2<sup>ème</sup> famille, la variété cruciforme II a<sup>2</sup>, la plaque solaire y étant remplacée par deux bandes métalliques disposées l'une, longue, terminée par le « cou de cygne » et la talonnière hémicylindrique débordante (tel un siège de moissonneuse), l'autre plus courte redressée en deux ailes symétriques par un ploiement à angle droit à vrai dire je n'ai relevé nettement que deux exemplaires de cette variété ((II a<sup>2</sup>)) de mon « II a » un trouvé aux environs de Metz et figurant au musée de cette ville et l'autre recueilli, il y a peu d'années,

à Alise et dont Espérandieu, qui l'a décrite, a voulu faire absolument un étrier ! (voir pro Alesia, 1<sup>ère</sup> année je crois).

Vous comprenez que cela me chiffonne d'être forcé de reconnaître là, la forme de la plus ancienne chaussure hippique, fort antérieure à l'homosandale du Beuvray. Je serais heureux de voir l'original : mais certainement il ne comportait pas de crochets et talon, et n'a pu avoir, comme les autres exemplaires, que des rivets : dans ma série les rivets semblent n'apparaître qu'après un assez long usage des hipposandales à crochet. La carte de dissémination de ces derniers nous mène, par des trouvailles assez rares il est vrai, dans le Sud-ouest, de la Méditerranée et la frontière italienne (je n'ai pu suivre ces instruments en Italie jusque ici <sup>(xxx)</sup>). La famille « à rivets » au contraire a son centre bien plus au *Nord-est* et aucun exemplaire n'a été relevé au Sud du parallèle de Mâcon ; ces types semblent donc d'origine germanique, ou bourguignonne (je ne puis dire Burgonde, mais je pourrais dire Séquano-Éduenne, car c'est dans cette région que les découvertes sont les plus denses et variées).

De plus dans les deux genres les plus répandus des deux familles, les plus perfectionnés comme forme et comme travail, les types à trois éléments en saillie (1 talonnière, 2 ailettes) ceux à crochet en talon ne présentent guère l'ouverture solaire que sur 25 à 30% alors que dans les types à rivets, la proportion atteint et dépasse 60% au moins : or, c'est certainement un signe de progrès, qui était loin de s'imposer d'abord, et résultait d'une expérience longue sans doute : pour protéger une sole et une fourchette sensible, il ne vient pas à l'idée de supprimer en partie la plaque protectrice ; c'était pour aérer et éviter la pourriture par le séjour de l'humidité. La ferrure n'est pas seulement destinée à empêcher l'usure de la corne, mais à protéger les blessures dans les parties sensibles du centre du pied - sole et fourchette.

J'avais parcouru l'article sur les alènes rhombiques et cru voir en effet un peu de parti-pris pour ignorer le mot que je lui ai accessoirement consacré. C'est que nous sommes fort en froid depuis la scène avec Costa, qui m'a demandé de lui écrire dans le même sens que, lui, avait parlé. Un des grands griefs de *Raymond* contre moi, m'a dit Costa, est cet article sur le Gard, parce que 1° c'était chasser un peu dans son parc réservé, 2° voler un article à sa revue qui a droit à tout ce qui paraît ; 3° enfin, le dit avait paru dans la maison d'en face et rivale, abomination ! Il a ajouté à Costa « Ah ! Ce factum, il n'a pas osé me l'envoyer comme les autres ! Il a compris l'énormité du fait ! ». Du reste il n'a pas eu, je crois, *grand* succès dans le Gard non plus, les indigènes ont trouvé que c'était un manque de tact de continuer à leur faire concurrence quand on ne réside plus.

<sup>(x)</sup> Ne se servait-on pas de crochets [...] pour grimper aisément dans l'antiquité ?

<sup>(xx)</sup> Je crois du reste qu'on rencontre cette particularité presque uniquement dans les pays froids, en Germanie entre autres, ce qui est naturel.

<sup>(xxx)</sup> Ils doivent y être rares, mais qui s'intéresse dans ces fouilles à visées artistiques, ou mercantiles, de ferrailles rouillées et laides ?

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (27 juin 1911)

Nevers, le 27 juin 1911

Mon cher ami, l'homme propose. J'escomptais cette saison, qui va me soulager de mes fonctions maternelles sur ma fille (que sa mère va emmener aux eaux de Bagnols), pour me mettre enfin à pousser ma petite campagne mégalithique: l'occasion va encore m'en échapper, la déveine se faisant Protée<sup>179</sup> pour traverser mes projets sous des formes variées. Aujourd'hui, je pêche par la base, victime de mes goûts bibeloteux et de ma présomption à vouloir faire le jeune. Il y a un mois en transportant une belle mais lourde plaque ou toque de cheminée, avec une autre personne, j'ai butté et suis tombé sur un genou. Depuis la douleur, peu violente du reste, qui s'est montrée de suite, n'a pas diminué malgré soins et précautions, et il y a décidément un petit dépôt synovial. Ce n'est pas grave, mais on ne sait jamais ce que cela peut durer, car il est de ces misères aussi éternelles que la célèbre douleur de Duperrier<sup>180</sup>. Néanmoins je trouve de l'amélioration et cela ne m'empêche pas de marcher un peu, on me le recommande même, mais je ne pourrais pas encore faire de vraies tournées, notamment dans les méandres monstrueux de l'Assise. Néanmoins que votre amitié n'exagère rien, je suis certain que cela n'est que contrariant mais pas dangereux et même pas douloureux.

Je suis estomaqué par votre polémique avec *Monsieur* Baudoin ; je crois qu'il est de cette race de paons mâtinés de carpes, peu accessible aux bonnes raisons, et en cela il n'y a qu'à plaindre plus qu'à s'indigner. Mais, symptôme effrayant, il est des gens qui le gobent dans la *Société Préhistorique* ; et chose bien décourageante il en est aussi même des étrangers qui gobent les membres de ladite *Société*, quelques-uns de bonne foi. L'homme à l'esprit sain qui ne sera pas touché par les fécondes vérités émises par Baudoin et consorts, sera condamné sans jugement comme un jaloux chagrin, ou comme un obscurantiste réactionnaire, empêcheur de laisser circonvolutionner en rond les cerveaux. Voilà Guébbard, qui y coupe ; il est vrai que ses circonvolutions ont souvent un peu besoin d'être graissées, semblant s'affaiblir dans leurs jeux ; et votre collaborateur tumulaire Pagès-Allary devient un disciple bien dans le style: quel pathos abracadabrant, et que de pédantisme à vide ! Quel arsenal d'artillerie perfectionnée pour souvent ne tendre qu'à dégager une vérité de votre vieux voisin La Palisse !

J'attends le fameux travail de Baudoin, où de l'exorde à la péroraison, il chantera victoire sur vos théories, et en imposera aux dindons de la *Société Préhistorique Française* ou à ses snobs qui, en n'approuvant pas, auraient peur qu'on s'aperçoive qu'ils ne comprennent pas. Ce qui prouve un peu l'état d'esprit présent de la masse de ce qui se dit nos collègues, c'est que cette société, malgré divisions, malgré actes trop autoritaires, malgré beaucoup de « mais » aveuglants, est dans un très *grand* état de prospérité matérielle. Autrefois il fallait des luttes pour décider les Autorités des villes à la recevoir en congrès ; aujourd'hui elle n'a qu'à jeter le manchon à n'importe quelle ville, celle-ci en est rouge de plaisir et vote tous les crédits, en vraie courtisane trop heureuse de retourner les rôles et d'entretenir.

J'ai lu aussi l'article critique que Chantre a consacré à vos manuels. C'est autre chose, et je ne fais pas l'injure à un homme, qui a fait ses preuves, de penser à lui, parce que j'ai pensé aux autres avec lesquels il n'a rien de commun : mais son étude est au-dessous de ce

<sup>179</sup> Divinité marine de la mythologie grecque ; « Vieillard de la Mer » en charge de la garde des troupeaux de phoques de Poséidon, et réputé pour pouvoir changer d'aspect physique à volonté.

<sup>180</sup> Référence à une œuvre de François de Malherbe (1555-1628), *Consolation à M. du Perrier sur la mort de sa fille*, extrait du recueil *Stances*.

qu'elle eut dû être, car elle laisse trop crûment percer l'éternel « moi » de l'homme qui se regarde comme incompris et qui ne peut fermer solidement le couvercle de la boîte à l'envie. Les grands hommes ont leurs petits côtés, combien les moyens en ont forcément davantage !

Malgré genou je pars pour Limoges dans trois jours, assister avec ma fille au mariage d'un fils de mon frère et voir *quelques* parents de la région. Au retour dès que ces Dames seront parties, je verrai où j'en serai pour l'eau qui cherche à jouer à l'inondation de ma rotule ; si elle résiste aux sommations, je me mettrai à travailler dans le calme et commencerai par ce que m'a demandé Lefèvre-Pontalis qui vous concerne, car je suis bien honteux du retard, mais je ne fais pas ce que je veux. Je vous demanderai peut-être alors en communication les articles déjà parus sur votre Bronze, et tâcherai de ne pas m'attirer à nouveau les foudres de *Saint Reinach* !

Adieu mon cher ami, mes hommages empressés et respectueux à Madame Déchelette, avec pour vous mes très affectueux et sympathiques sentiments.

*Julien de Saint-Venant*

**Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (29 août 1911)**

LES ESTIVAUX  
SANCERGUES  
LUGNY-CHAMPAGNE  
(CHER)

*Le 29 Août 1911*

Cher ami

Vous êtes vraiment trop aimable ; j'accepte avec plaisir votre offre de *communication* d'un fascicule de la *Revue Archéologique*, car ladite revue s'est trouvée parmi les victimes que j'ai dû faire quand, cumulativement, j'ai pris ma retraite et doté une fille. Je suis dans l'engrenage des réunions de famille à la campagne, où femme et fille sont arrivées retour de Bagnols dans l'Orne, et « autant de pris sur la monture », comme on disait à Jérôme Paturot<sup>181</sup> ; autrement dit, encore dans l'impossibilité de travailler du cerveau ; du reste cet organe est en baisse sensible, en attendant la grande chute à vitesse d'aérolithe, dans le vide !

Je voudrais savoir de vous, absolument franchement et sans cérémonie, quelles sont les époques ou dates qui dérangerait le moins pour vous demander de faire la petite tournée du Montoncel que je ne sais comment organiser sans votre secours ; pourtant il est honnête de la faire et le plus fructueusement possible. Vous êtes sans doute encore à la campagne, respirant un oxygène plus doucement assimilable que quand il était embrasé ; malgré l'abaissement de la température, je suis comme certains autres (sans comparaison blessante pour eux) très long à me refroidir et mon énergie se met en faillite. Si le thermomètre est moins haut dans le jour, les menaces d'orages, qui font long feu, rendent l'état physiologique bien éprouvé, sont de même et je voudrais encore un peu de baisse, autrement qu'en mon encéphale.

Avez-vous su la mort de Gauthier ? J'ai suivi pas à pas sa maladie, venant certes de surmenage, et ai constaté bientôt qu'il était perdu. J'en ai éprouvé un coup résultant d'abord de ma grande affection pour cette nature sympathique et dévouée, et ensuite en raison du rôle des plus utiles qu'il jouait dans nos sociétés, Porte du Croux, bibliothèque, Touring Club Historique, etc... Il servait à maintenir notre président des Pots Cassés<sup>182</sup> dans des limites sensées, car livré à lui-même c'est le roi des gaffeurs. Après la mort de Flamare<sup>183</sup>, l'archiviste, c'est une nouvelle épreuve dont notre Société Historique<sup>184</sup> aura peine à se relever : j'en suis d'autant plus atteint qu'on m'a imposé la vice-présidence ; que je refuserais avec énergie d'être plus, ne voulant pas présider à la liquidation, et que je serai seul à lutter pour tâcher d'empêcher des maladroites répétées et d'atténuer leurs conséquences. Celles-ci sont d'autant plus graves que les forces gouvernementales se portant sur une société rivale qui cherche à s'édifier sur nos ruines. Il est des moments où je me demande si je n'irai pas planter ma tente à Bourges, où il y a des éléments plus sérieux ?

Respectueux hommages à qui de droit et milliers d'amitiés

<sup>181</sup> Référence à l'œuvre de Louis Reybaud (1799-1879), *Jérôme Paturot à la recherche de la meilleure des Républiques*, 1849.

<sup>182</sup> Référence à René Leblanc de Lespinasse (1843-1922), archiviste paléographe et président de la Société Nivernaise des Lettres, Arts et Sciences à partir de 1889.

<sup>183</sup> Henri de Flamare (1851-1911), diplômé de l'École des Chartes, est nommé archiviste de la Nièvre en 1881 assume la fonction de vice-président de la Société Nivernaise des Lettres, Arts et Sciences jusqu'à sa disparition, survenue à Nevers le 6 avril 1911.

<sup>184</sup> Il s'agit à priori de la Société Nivernaise des Lettres, Arts et Sciences, dont Saint-Venant et Gauthier sont tous deux membres.

*Julien de Saint-Venant*

Je rougis jusqu'aux oreilles de votre compliment immérité et gonflé d'une aveugle indulgence ; je reconnais deux choses seulement 1° C'est que cela me demande du travail et 2° que ce n'était pas mûr. J'ajoute que la concurrence dont je me faisais un peu peur, n'est pas aussi redoutable que je le supposais d'avance.



## Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (4 septembre 1911)

Roanne, le 4 septembre 1911

Cher ami,

Je rentre d'Autun où j'ai lu aux Éduens mon chapitre des Oppida, pensant que les comparaisons avec le Beuvray les intéresseraient. Malheureusement les archéologues manquent à Augustodunum, ou du moins les préhistoriens sont allés à la *Société d'Histoire Naturelle*. Il nous reste cependant Gadant qui est très dévoué.

Je comprends votre tristesse de la mort de ce pauvre Gauthier qui méritait bien l'éloge ému que vous avez prononcé. Quel excellent, modeste et consciencieux travailleur, tout à fait l'inverse de ce que sont tant d'autres, dans les sociétés nouvelles.

Maintenant je vais passer deux jours à marier (moi aussi) un neveu qui a le bon esprit de ne pas nous appeler plus loin que Tarare.

Le 8 je reçois mon nouveau chauffeur. Comme il est formé je compte qu'il lui faudra environ dix jours pour bien se mettre à ma voiture.

Donc à partir du 18 je suis à votre disposition pour vous faire faire la petite tournée du Montoncelle où je serais très heureux de cette excellente occasion de nous revoir et de causer un peu. J'espère que nous serons enfin délivrés des 35°!

Il paraît qu'on a écrit à Nîmes au CPF. Viollier m'a écrit une lettre de lamentations qui se résume ainsi: canicule, communications innombrables, dénuées du moindre intérêt, sortie absurde de Mortillet contre les subdivisions du bronze et du fer, à propos d'un mémoire (excellent) de Viollier sur La Tène I en Suisse. Les étrangers sont stupéfaits de tant d'ignorance et vraiment cela fait un peu rougir.

Guébard ne m'a pas adressé son factum. Comme document, je serai curieux de le lire. Ce que vous me dites sans réserves au sujet des deux abbés m'inquiète. Je ne sais rien.

Respectueux hommages à Madame de Saint-Venant. À bientôt et bien amicalement à vous

Joseph Déchelette

Découverte à Autun d'une inscription Deae Tutelae

**Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (5 juin 1912)**

Nevers, le 5 Juin 1912

Cher ami, combien vous êtes aimable de me donner tous ces détails et aperçus sur les horizons nouveaux et brillants que vont ouvrir au nombre d'études ces fouilles de Huerta. Si je pouvais m'échapper avec quelle joie je me précipiterais à Genève<sup>185</sup>, surtout si votre aimable ménage doit en être un clou orné ?

Je suis cristallisé de plus en plus par ces revenants protohistoriques que sont ces fers à cheval pré gaulois ! Comme vous le dites, il n'y a qu'à s'incliner devant des faits que vous avez été à même de juger ; mais c'est un renversement de tout l'acquit, patiemment accumulé, sinon de façon toujours très nette et convaincante. Toutes les fois qu'on a trouvé des fers d'âges relatifs différents et qu'on a pu en dater à peu près, ce sont les fers petits, ondulés, à 6 étampures, longues en dessous, et les braves clous en clef de violon qu'on a reconnus les plus vieux. C'est du reste ce type qui a été recueilli dans la plupart des rares *tumulus* Hallstattiens si on croit en avoir reconnu.

*Le 10 juin 1912*

Lettre interrompue pour mille raisons, l'arrivée de mon *jeune* ménage retour du voyage de noce et que nous n'avions pas vu depuis la noce, affaires de comptes totaux, affaires municipales de Lugny, mise en ordre relatif (?) du musée que nous allons livrer aux bêtes du Conseil Municipal de Nevers, ville qui a fait l'inverse du sage Roanne : aucun des membres de la commission ne sera sans doute maintenu ; du reste pour des raisons spéciales, je compte lâcher quand même: je crois vous les avoir exposées ?

Je reprends donc mes [tumulus] Hallstattiens. Vous connaissez certainement les cas principaux. Mürzelen in Bonstetten. Rec. pl VI. p.15<sup>186</sup> - Allenläften et Grächwill (forme dans ces dernières moins nette et date plutôt du début La Tène ?) ; en Franche-Comté, quoique peu sûr, et en tout cas où Mégnin a jeté le trouble par des coups de [...] peu honnêtes ([tumulus] de Châtel[...]) ; enfin et surtout tumulus du Bois de la Voivre<sup>187</sup> de Beaupré à caractères bien nets, et fouille bien faite... Ce n'est du reste pas le moment d'entrer dans ces détails. Mais c'est encore une illusion qui nous serait enlevée s'il fallait admettre que les formes des fers ne signifient plus rien. Ceux dont m'avez communiqué la photo ci-retournée, ont des types relativement très modernes ; généralement huit étampures carrées, bords lisses, grande couverture (largeur de lame), grande dimension (jusqu'à 16cm d'après l'idulle (peu nette il est vrai) ce qui est énorme ; de même 12,5cm de largeur ! Les chevaux anciens jusqu'ici toujours trouvés petits.

Comme vous je ne crois là qu'un fait ; si tout a bien été interprété, on n'a qu'à faire un acte d'humilité, comme devant tous les mystères le fait la foi : tout semble invraisemblance, comme vous le reconnaissez. Car on ne connaît rien de celtique bien probant en l'espèce, et même pour les romains c'est encore bien douteux, sauf pour ce brave Charles Magne (en 2 noms heureusement !) auquel j'ai entendu emboucher la trompette du triomphe ès Sorbonne, parce que ses ouvriers lui avaient recueilli dans des fouilles Parisiennes des débris romains et des fers à cheval.

<sup>185</sup> Saint-Venant évoque probablement Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistoriques, organisé en 1912 à Genève.

<sup>186</sup> Un tumulus a été découvert à Mürzelen, près de Berne. Le baron Bonstetten s'est intéressé aux vestiges découverts, et a notamment réalisé des dessins d'hipposandales découvertes sur le site.

<sup>187</sup> Voir J. Beaupré, J. Voinot *La Station funéraire du bois de la Voivre, Haroué, 1904.*

Ce que vous dites de l'identité de la composition du métal entre ceux de Huerta et les épées à antennes, est ce qu'il y a de plus grave, surtout si on ne reconnaît pas la même composition aux fers *notoirement* plus récents. J'avoue me raccrocher encore à l'espoir qu'on pourra interpréter le gisement de façon satisfaisant tout le monde, les partisans de la ferrure ultra antique, (il en est qui prétendent en avoir trouvé dans un milieu près de l'âge du bronze ce qui serait un comble, et fait pour nous mettre à l'aise, en attendant les milieux paléolithiques...!) et les gens qui aiment les choses logiques et d'accord avec les faits observés jusqu'ici. Pourquoi les fers *uniquement* dans les intervalles des fosses, ce qui est plus grave que si on les trouvait exclues simplement de la seule urne. Ne pourrait-on pas prouver que des chevaux auraient pu être ensevelis *postérieurement* dans les intervalles ??... Du reste je raisonne bien dans le vide, n'ayant pas vu les originaux, n'ayant rien étudié de près, et puis rien n'est si agaçant et embrouillé que ces questions, que j'ai eu le toupet de vouloir aborder avec une outrecuidance méritent punition.

Je vous adresse des photos que je viens de faire prendre dans le musée, où tout est si en désordre, pour avoir votre avis sur diverses pièces, vous me rendriez un vrai service. Inutile de les retourner, si elles ont le moindre intérêt, j'ai tout en double avec les mêmes numéros, que vous aurez [...] à mentionner. Je voudrais bien avoir votre contrôle. Excuses pour la forme épouvantable des notes qui accompagnaient les photos. Milliers d'excuses, d'amitiés chaudes et d'hommages cordiaux et respectueux pour l'aimable collaboratrice

*Julien de Saint-Venant*

Je ferai *photographies* d'autres bibelots nivernais analogues, compris les miens, et vous enverrai [...]. Connaissez-vous par ailleurs de ces vases mats, jamais vernis et perforés avant cuisson à la périphérie pour brûler l'encens, donc faits exprès *pour* cet usage. J'en ai vu un à [...], *un* à Clermont, *un* à Rouen (dessiné par l'abbé Cochet<sup>188</sup>) c'est à peu près tout à Nevers on en trouve partout dans le sol, près des églises surtout: il en résulterait qu'il y avait dans cette ville une fabrique spéciale, ailleurs ces vases parfois existent, mais parfois après cuisson, soit par une pointe donnant des étoilures, soit par frottement pour régulariser mais toujours sans bavettes saillantes à l'intérieur

---

<sup>188</sup> Jean Cochet (1812-1875), archéologue et préhistorien français, qui a notamment travaillé sur la Normandie de l'époque gauloise au Haut Moyen-Age.

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (28 juin 1912)

Bourges, le 28 juin 1912

Cher ami, j'ai reçu une lettre de Morgan me demandant quelque petites œuvres récentes de moi, car j'étais fort en retard avec lui : il m'a fait une réponse qui m'a intéressé à plus d'un titre, mais qui m'a surpris aussi par le jugement qu'il porte sur votre dernier manuel. Voit-il cela cet orientaliste qui veut tout ramener à sa petite boutique ? Ou est-ce avec les yeux peu impartiaux d'un rival, qui a pu ne pas être content de l'accueil fait à son propre manuel ?

Quoiqu'il en soit, je vous connais assez pour savoir que vous êtes en aéroplane au-dessus du champ très bas où évoluent les susceptibilités et je crois peut-être au contraire vous intéresser en ne vous cachant rien des jugements qui vous visent : je fais avec vous ce que je ne ferais avec aucun autre ami auteur, en vous communiquant la lettre : c'est comme cela que je voudrais qu'on agît avec moi.

Irez-vous à Genève<sup>189</sup> ? J'ai mené une vie si morne que j'ai soif de mouvement, de camaraderie et de spectacles un peu neufs ; aussi je suis très tenté d'y paraître, surtout si j'espère y trouver quelque ami, car cela prime les questions archéologiques. Si vous n'y allez pas, vous connaissez sans doute assez Genève, pour m'indiquer un hôtel simple et de bon goût, tranquille, pas trop loin du lieu des réunions : j'ai bien reçu la liste, mais cela ne peut guère guider un choix. Maintenant je ne suis pas du tout sûr encore de pouvoir faire cette fugue !

Je passe tout mon temps à mettre un peu d'ordre dans toutes mes notes sur le musée et je cherche à en tirer un classement permettant aux Philistins<sup>190</sup>, auxquels je vais faire la remise, de s'y reconnaître et de ne pas trop augmenter l'embrouillamini. Ma femme étant à Bagnols, je passe toutes mes journées là-haut dans la plus profonde solitude, dérangé à peine une fois par jour par un visiteur. On apprend beaucoup à regarder tout de très près et je m'aperçois de la profondeur des lacunes dans mes connaissances. Votre dernier volume me serait bien précieux, quoique nous ayons trop peu de ces civilisations ferrugineuses représentées.

Adieu cher ami, mes respectueux hommages et empressés hommages aux pieds de Madame Déchelette et croyez toujours à ma fidèle et sincère affection.

*Julien de Saint-Venant*

---

<sup>189</sup> Saint-Venant évoque probablement Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistoriques, organisé en 1912 à Genève.

<sup>190</sup> La municipalité de Nevers étant passée aux mains de partis de gauche, et Saint-Venant ayant des opinions proches de la droite conservatrice, il décide d'abandonner la conservation du musée de Nevers ; ce sont ces derniers, probablement personnalités locales de gauche, que Saint-Venant qualifie de « Philistins ».

## Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (juillet 1912)

*juillet 1912*

Merci de la lettre de M de M[organ] qui m'a vivement intéressé. Je suis heureux de constater que ses critiques ne s'exercent que sur ces deux observations, car il y en a une – m'être cantonné dans l'Europe Occidentale – qui ne saurait porter. M[organ] oublie que mon manuel est consacré à la Gaule (préface). Tout le monde au contraire a loué la large compréhension du sujet, selon le mot d'Homolle<sup>191</sup>.

Quant aux réserves sur les chapitres religion, plusieurs les ont faites en France, où l'enseignement officiel est hostile aux tendances symbolistes. À l'étranger elles<sup>192</sup> ont été très bien accueillies. Mais je suis tranquille, car j'ai ma grosse artillerie de réserve qui donnera sans doute à Genève.

Ces troupes de réserve tireront sur celles de Morgan et autre.

Il y a je crois un peu de dépit comme vous le conjecturez, dans les appréciations du célèbre explorateur, son dernier livre a été une grande déception. On attendait de l'érudition neuve, des perles d'Orient. On n'a guère eu que du Larousse. On le lui a peut-être laissé entendre.

Obligé d'interrompre cette causerie je n'ai que le temps de vous serrer la main, bien cordialement

*Joseph Déchelette*

---

<sup>191</sup> Jean Théophile Homolle (1848 – 1925), helléniste et archéologue français, notamment membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1892.

<sup>192</sup> Julien de Saint-Venant a rayé le mot « elles », et a écrit à côté « mes vues ».

**Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (28 janvier 1913)**

Roanne, le 28 janvier 1913

Cher ami,

J'ai été enchanté de l'agréable journée d'hier, mais j'aurais voulu pouvoir vous ramener à Roanne. Vous me dédommagerez j'espère cet été.

Auriez-vous l'amabilité de m'adresser un bon croquis du tranchet gigogne de votre collection dont vous m'avez transmis jadis un calque rapide. Trouvé aux environs de Nevers.

Votre travail a-t-il paru, sur ces énigmatiques instruments ? En tout cas votre intéressante lettre du 29 avril 1908 me donnait tout l'essentiel.

Je publierai dans le 4<sup>e</sup> volume un dessin des exemplaires suivants :

1. Beuvray, Bulliot, pl. XLIV, II
2. Saint-Étienne au Temple, Saint-Germain
3. Environs de Nevers, collection Saint-Venant

Cet exemple provient d'un petit atelier de métallurgiste de la Tène III. Ce n'est plus de type à gigognons et l'objet est plus grand, mais à cause de la ressemblance des lames (tranchets ?), je crois devoir le donner ici.

Merci d'avance et bien cordialement

Joseph Déchelette

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (4 février 1913)

Bourges, le 4 février 1913

Cher et excellent ami,

J'ai reçu votre carte au congrès et j'ai attendu mon retour pour vous adresser ce que vous demandiez ; j'ai de bonnes photographies des exemplaires de Champagne et de Bourges que je vous adresse, mais je préfère vous envoyer l'original pour le mien. Dans le doute je vous envoie tout le dossier au cas où vous voudriez jeter un coup d'œil sur la carte des trouvailles ou sur les étranges types dont Müller m'a transmis un dessin, ou sur les contenus de la curieuse collection Lemoine de Chalons-sur-Marne rencontrées avec tant d'autres choses dans son jardin de la ville: l'importance de ces petits couteaux est qu'eux aussi semblent bien Tène.

Le coupant est bien encore là l'hypoténuse du triangle ; dans votre exemplaire de Hongrie le tranchant est sur les côtés opposés.

On ne m'a pas envoyé encore les épreuves à corriger pour Genève, bien qu'on m'ait pressé beaucoup pour envoyer le manuscrit peu après le congrès mais on m'a communiqué le tirage de la réponse ferrugineuse que j'avais cru devoir faire verbalement après votre lecture du mémoire Cerralbo ; on m'a dit, il est vrai, de suite, qu'il n'avait plus de raison d'être, le Marquis s'obstinant à ne pas envoyer son manuscrit: enfin, je viens d'apprendre que ce dernier est enfin reçu, mais cela ne hâtera pas les choses pour le volume du Congrès. Le dit Cerralbo, après Communication à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, aurait été interviewé par Lefevre des Noëttes<sup>193</sup> devant plusieurs témoins : Lefevre des Noëttes m'a montré les notes qu'il a prises de cette réponse le Marquis aurait été rien moins qu'affirmatif cette fois sur la contemporanéité des fers et des objets des tombes, reconnaissant que les fers étaient assez éloignés et sans relations certaine avec les mobiliers ; que le sol avait été très remanié par des terrassements pour la culture, etc. Maintenant je n'en ai pas été auditeur ? Quant à Saumur, tous les gens du métier, auxquels les chefs ont montré les représentations des fers si gros, sans se donner le mot, les ont caractérisés « fers de mulet ayant probablement moins de 3 siècles ». Je joins une *photographie* des pièces Halstatt et Tène I de Bourges provenant de pays classiques, cistes, situles, oenochoés, fibules. Si cela vous intéresse, je pourrais vous fournir les provenances exactes pour vos archives (gardez cette photog[raphie], mais veuillez renvoyer le dessin). Je l'ai fait tirer (cette *photographie* de vases de bronze) pour Coutil qui va faire à Lons-le-Saunier une conférence sur les tumuli et leurs produits.

Vous pouvez garder la photographie de la « mère gigogne cultuelle » du Musée de Bourges car j'en ai une autre et elle fera bon effet dans vos données, l'objet étant des plus intéressants.

Ma conférence à Nevers a à peu près raté. 1° J'avais une extinction de voix 2° Tout ce qui n'est pas purement monumental laisse au moins froids, la direction 3° Il m'a été impossible, non seulement d'avoir des projections qui eussent été si utiles, mais même un simple tableau noir ; même d'afficher les nombreux dessins sans lesquels mon nombreux auditoire n'y a vu que du feu et a baillé à bouche que veux-tu : comme leur situation le commandait le préfet et le maire ont donné le signal. J'ai fait des tentatives pour faire circuler les dessins, faute de mieux, mais les uns m'étaient retournés de suite, d'autres dormaient sur les genoux des premiers éléments de la chaîne. Si j'avais le délire de la persécution ! J'avais pourtant pas mal travaillé cette classification des mottes et enceintes nivernaises : 105

<sup>193</sup> Le commandant Richard Lefebvre des Noëttes (1856-1936) s'est particulièrement intéressé à l'histoire des systèmes d'attelage destinés aux chevaux.

reconnues et levées, quelques fouillées ! Je ne pouvais honnêtement la fournir à l'agence Guéhard-Viré, car pas anhistoriques puisque éclairées par des fouilles rajeunissantes, donc pas préhistoriques non plus. Dans l'inventaire des enceintes on est moins difficile, partout moins honnête : pour faire admettre un candidat trop jeune et le baptiser anhistorique, il suffit de détruire ses papiers d'état civil, ce qu'on fait sur grande échelle pour encombrer de mottes certainement très historiques. Quant à ces fumistes anhistoriques, qui ne veulent pas être historiques ils demeurent simplement « Tène ».

J'ai gardé un charmant souvenir des quelques instants passés avec votre aimable ménage dans vos fiefs foréziens : au milieu de la demi indifférence des collègues congressistes, cela retrempe de voir de vrais amis. Sans compter qu'ils joignent l'utile à l'agréable quand comme vous ils nous sauvent des retours à pied et substituent le charmant transport en auto à celui des chars-à-boue où l'on est comprimé a p. atmosphère, et mûrs ensuite pour aller habiter sur herbier. Ma femme revient des eaux Jeudi, fort éprouvée et va commencer sa garde devant Geneviève tangente à la maternité.

Respectueux hommages à Madame Déchelette et million de bonnes amitiés.

Julien de Saint-Venant



## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (20 février 1913)

Bourges, 1 rue de la Petite Armée, le 20 février 1913<sup>194</sup>

Bien cher ami

Je suis furieux contre vous qui par votre amabilité accentuez mes péchés à votre égard ; il y a des semaines que je suis sur le point de vous écrire et je remets au lendemain... Pourtant la chose était mûre et, sans gasconnade, je me disposais à vous donner signe de vie, quand je reconnais votre écriture et le rouge au front m'est monté. Il monte encore plus haut et loin, jusqu'à l'extrémité des vaisseaux capillaires du cuir chevelu, quand je lis que vous me faites encore envoyer votre récent volume ; c'en est vraiment trop ; une fois cela passe, mais les récidives sont vraiment des abus... d'amabilité généreuse. Je ne sais comment le reconnaître ; mes élucubrations n'ont pas plus de valeur physique que de morale<sup>(x)</sup>, je n'aurais donc à vous offrir que mon amitié vraie : mais c'est déjà fait et vous avez dessus le maximum d'hypothèques. Merci donc du fond du cœur ; je suis aussi touché dans mon affection que flatté dans mon amour propre de tenir de vous cet *opus maximus*<sup>195</sup>, car il va achever de vous sacrer savant de premier ordre et votre réputation va être à bon droit mondiale, ce qui ne l'empêchera pas d'être de bon aloi et ne vous empêchera pas vous-même de rester simple.

Hélas non, je n'ai aucune nièce par hasard, à marier présentement. Il en est pourtant trois que je voudrais pourvoir ; si j'avais su d'avance votre voyage, j'aurais tout fait pour décider un beau monsieur à me donner ce prétexte pour aller à Paris. Car, hélas ! Il faut un prétexte et encore ! Tant que j'avais encore une fille, il fallait bien la distraire. Maintenant qu'il n'y a plus que moi, je n'ai pas besoin de distractions et je suis à peu près condamné à la stagnation ; ma femme est triste et très éprouvée par son impossibilité de reprendre sa vie et vraiment je n'ose la quitter, tant elle a horreur de la solitude. Pourtant elle a sa fille à 250 mètres et son gendre qui l'entoure de tendresse comme un fils pour de bon. Enfin ! Ne pouvant plus guère songer à bouger j'arrange au mieux ma prison et je crois que cela ira pas mal de ce côté. J'ai beaucoup d'espace et un gentil jardin, ce que n'ont pas tous les prisonniers.

Néanmoins je suis décidé à suivre le Congrès Moulins-Nevers<sup>196</sup>, où on dit qu'on aura besoin de mon aide : j'en accepte l'augure et vais en profiter pour [...] trotter légèrement en juin. Heureux mortels que vous êtes, ménage le plus libre de tous ! Quelle indépendance absolue ! Combien je vous envie surtout de fouler le sol de la vieille Sicile, un de mes nombreux rêves qui a dû aussi s'envoler en fumée. Que de choses votre œil sorcier saura y découvrir pour notre profit d'élèves. Je vous remercie de me donner l'occasion de jouer un rôle utile dans une chose qui sera agréable à mes nombreux administrés, par l'offre de votre si belle publication de Rongères. Je vous assure que c'est à mon corps défendant que j'ai fini par me décider à accepter des honneurs après lesquels je n'ai jamais couru que j'ai même fui. D'abord ces fonctions ne sont pas dans mes cordes ; et puis j'arrive à un âge où la paresse devient quasiment une nécessité et je ne trouve rien au-dessus du calme et du travail volontaire réglé à ma fantaisie. J'ai reconnu là, il est vrai, comme presque dans toutes les

<sup>194</sup> Il s'agit probablement de la première lettre que Saint-Venant écrit à Joseph Déchelette depuis son emménagement à Bourges ; il indique donc à son correspondant l'adresse à laquelle lui répondre. Julien de Saint-Venant avait déjà procédé ainsi pour la première lettre qu'il avait écrite à son confrère roannais, en 1898, alors qu'il résidait à l'époque à Nevers.

<sup>195</sup> Il s'agit ici de la deuxième partie du Tome 2 du *Manuel d'Archéologie Préhistorique, Celtique et Gallo-Romaine*, par J. Déchelette, et publiée courant 1913.

<sup>196</sup> La 80<sup>ème</sup> session du Congrès Archéologique de France, est organisée par la S.F.A. à Moulins et Nevers en 1913.

*Sociétés* semblables, qu'on commence à manquer d'hommes éclairés et que les borgnes peuvent jouer un rôle relatif: ce n'en est pas plus agréable.

Ma femme a fait une chute sur sa pauvre jambe et marche à peine ce qui la désole dans sa grosse installation, où il y a encore tant à faire. La visite de nos enfants Cadurques<sup>197</sup> est retardée par suite de grippe, mais cela va mieux.

Je reçois une demande de C. Jullian qui me trouble *quelque* peu. Il m'avait demandé il y a *quelques* années de consigner tout ce que je savais sur l'historique de la découverte des moules fameux, nos ennemis, découverts par Roubet et actuellement à Saint-Germain. Comme j'étais à ce moment à Bourges suivant les séances des Antiquaires du Centre mais sans m'en occuper autrement, je lui ai écrit une assez longue lettre, (où je ne prends bien entendu parti pour aucune des opinions adverses). Il me la communique en me demandant de lui donner la forme d'un article pour les Études Anciennes. Les témoins berrichons de ces faits sont à peu près tous morts, au moins les principaux, sauf Laugardière qui approche de l'enfance sénile et montre un parti-pris pas suffisamment raisonné.

J'eusse préféré que mes modestes dires restassent à l'état de manuscrit ; mais *Jullian* est si aimable qu'il y a lieu de tout faire *pour* le contenter. Mais mes ennuis et remords principaux proviennent de mes relations avec Hubert, qui a eu l'imprudence de compter sur moi ; je ne trouve aucune inspiration dans cet ordre de travail et je suis découragé par ce fait que nos deux premiers champs d'investigation, la Nièvre et l'Allier, ne m'ont fourni guère que des résultats négatifs, il est des monuments signalés comme mégalithes et certainement faux ou naturels. Le temps marche et je n'ose plus rien faire, surtout revoir Hubert. Ce qui m'accable c'est cet argent, que je n'avais aucunement demandé, mais n'ai point dépensé. Si, à la rigueur j'ai le droit strict au point de vue honnête, d'en détacher *quelques* tranches, c'est peu de chose et en tout cas aucunement représenté par un travail visible ou des services. Je voudrais bien m'en défaire honnêtement, *pour* qu'à l'occasion on sache que je n'ai pas bouloché cet argent avec des vertus de corps de ballet, comme d'autres le font, paraît-il. Je n'ai pas mieux à invoquer un succès dans mes démarches auprès du service des Forêts, pour contribuer à la surveillance des monuments classés !

Pardon de tous ces bavardages et veuillez présenter les meilleurs compliments de ma femme avec mes respectueux et cordiaux hommages à Madame Déchelette et croire à ma gratitude [...] à mes très chauds sentiments d'affection.

*Julien de Saint-Venant*

Vous ai-je remercié de la présentation Cerralbo à l'Académie vous êtes si prolifique, si généreux qu'on a peine à se tenir au courant avec vous. Comme d'ordinaire, c'est excellent et de plus intéressant. De Saumur<sup>198</sup> le service vétérinaire me demande si on ne pourrait pas avoir de bonnes *photographies* détaillées des fameux fers - sans doute il faudra attendre la *grande* publication de l'auteur ? Ce serait bien utile de voir, à défaut d'originaux, des représentations sur toutes les faces et suffisamment grandes, et des clous séparés. Vous êtes un avocat si éloquent qu'on est ébranlé *quasiment* en lisant vos considérants : à Saumur ils seraient absolument sceptiques. Moi, ma tête menace d'éclater, par la lutte intérieure des faits et de la vraisemblance. Je pense que le musée fera analyser le métal des fers et celui des autres objets ?

(x) Sous-entendu « valeur », car ils ont de la morale ou du moins les *jeunes* filles peuvent y conduire leurs mères

---

<sup>197</sup> La fille aînée de Saint-Venant, Yvonne, mariée à Gaston Chomereau, est alors installée à Cahors.

<sup>198</sup> Saint-Venant est probablement sollicité par le Musée du Cheval de Saumur, qu'il mentionne déjà dans sa lettre du 13 mars 1912, et avec lequel il est en rapport notamment du fait des travaux qu'il a mené sur les hipposandales.

**Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (20 février 1914)**

Bourges, le 20 février 1914

Cher ami, pardon de troubler votre quiétude si occupée, mais je voudrais d'un mot avoir votre avis sur la découverte étrange de constructions en brique qui ne peuvent qu'avoir été des fours de potier ?, romains même, s'il faut en juger par l'abondance des restes et débris de cette époque dans tout le voisinage ; cela provient de Saint-Satur, vieille localité aux pieds de Sancerre<sup>199</sup>, célèbre pour son église.

L'inventeur est un *Monsieur* Amagat, membre de l'Institut, examinateur d'entrée à l'École Polytechnique qui habite Saint-Satur. *Monsieur* de Villefosse a vu le dessin et aurait donné sa langue au chat, renvoyant à *Monsieur* Déchelette. *Monsieur* Amagat sort d'ici et je suis tellement de son avis que je ne crains pas de vous déranger. Cela est dans la cour d'un habitant de St-Satur, malheureusement très aisé et qui ne veut pas continuer les fouilles ; c'est en creusant pour établir une pompe qu'on est tombé sur ces curieuses séries d'arcs doubleaux ne soutenant pas une voûte en berceau mais un plancher plat de briques fort curieuses, non contiguës et laissant des intervalles réguliers, réglés par un ajoutage subtronconique latéral qui affleure une des tranches longues de l'objet.

*Monsieur* Amagat est descendu par le trou de la pompe avec le *docteur* Molet, pour reconnaître les lieux, très gênés du reste par le peu de hauteur (0,93 sous clef) mais un peu plus haut en avant, en M, où il y a des éboulis de terre attestant que là le niveau était plus bas que l'aire carrelée K de ce qu'on peut appeler des foyers ?, on en a reconnu deux, mais peut-être y en a-t-il d'autres, car les murs D F E C ont été mis là de [...], mais n'ont pas été vus et n'existent peut-être pas ; on les a fait figurer pour expliquer le mécanisme des murettes et les briques à talon qui ont été vues seulement par en-dessous (Ces murettes sur arc ne rappellent-elles pas les supports de la voûte de Tournus ? ou je ne sais quelle église que j'ai dû voir ? Les espaces inter-arceaux, larges de 145 sont bien limités à droite et à gauche dans chacune des 2 galeries reconnues, par des murs<sup>200</sup> séparant ces galeries. Le carrelage K cesse en BD, ABCD devait être une façade ; elle s'infléchit en se courbant à une certaine hauteur formant comme une amorce de voûte en berceau à axe perpendiculaire à cause des galeries ; comme pour couvrir la pièce M utilisée pour la manœuvre des foyers sans doute ?

Le malheur est que le proprio, qui n'aime pas être dérangé, a rebouché le trou avec du sable, n'emportant qu'une des curieuses briques ; sa cuisine a un mur appuyé sur un des murs du système, CDFE je crois, l'aire ajourée supérieure étant sous la cour à 1m *et demi* plus haute, environ. Si c'est réellement intéressant, comme je le suppose, on pourra peut-être arriver un jour à y retourner avec des gens compétents et des fouilleurs sérieux.

*Monsieur* Amagat, notre associé libre des *Antiquaires* du Centre, voudrait nous faire un petit rapport là-dessus ; je l'y pousse, mais on attend de vous la clef !

Pardon derechef et du dérangement et du gribouillage. Cela va mieux, ma femme commence à recevoir, mais on ne sait quand on lui permettra de sortir.

Respects, hommages, compliments à qui de droit et pour vous mille amitiés.

*Julien de Saint-Venant*

<sup>199</sup> Communes de Saint-Satur et de Sancerre, Cher.

<sup>200</sup> L'auteur ajoute « AAA » dans sa lettre, juste au-dessus du mot « murs », peut-être pour préciser la forme ou l'aspect de ces murs.

Vous voudrez bien retourner le croquis, en prenant ce qui peut vous intéresser<sup>201</sup>.  
Brique formant linteau, munies d'un talon parallépipédique pour maintenir la stabilité  
de ces briques et aussi l'écart entre les murettes reposant sur barres doubleaux

---

<sup>201</sup> Le schéma évoqué et qui était à priori joint à ce courrier, est manquant ; il est probable que Joseph Déchelette l'ait renvoyé à Julien de Saint-Venant, comme ce dernier le lui demandait.

## Lettre de M. Joseph Déchelette à M. Julien de Saint-Venant (23 février 1914)

Roanne, le 23 février 1914

Mon cher ami,

Nous venons de passer par de douloureux moments et nous nous trouvons tous en présence d'un vide immense. Hier matin j'ai accompagné à sa dernière demeure ma chère sœur brusquement emportée par un arrêt de cœur jeudi matin.

Ma sœur s'était assez bien remise d'un premier assaut au mois de juillet. En décembre elle a refait quelques imprudences, s'oubliant toujours pour penser aux autres. Son mal s'est aggravé à la fin de janvier.

Le cœur fonctionnait de plus en plus mal. Nous étions très inquiets ces derniers jours et mon frère était venu la voir et avait regagné Évreux, la nuit s'était bien passée ; le matin sans souffrance ni agonie elle a été foudroyée pendant qu'elle s'entretenait avec son médecin de son état. J'assistais à cette terrible minute, qui a fait pour moi une cruelle émotion.

Nous faisons tous une grande perte. Ma chère sœur vous était connue. Elle m'a souvent rappelé vos aimables visites. Sa vie a été toute d'affection et de dévouement pour chacun. C'était le cœur de la famille, un foyer de bonne intimité qui disparaît.

Les rangs s'éclaircissent autour de moi. Ils se reconstituent là-haut.

Je me remets au travail ce soir. L'étude est encore ma consolation ou plutôt une diversion aux chagrins.

Je viens de lire un peu hâtivement votre lettre.

Je crois qu'il s'agit d'un four : tuile, briques ou carreaux, mais ce four est-il du moyen-âge ou de l'époque romaine ?

Je n'oserais me prononcer, mais j'inclinerais à première vue pour l'époque médiévale en raison de la ressemblance de l'ensemble du dispositif avec des fours du XVI<sup>ème</sup> siècle environ découverts en Normandie dans la Forêt de Roumare<sup>202</sup> en 1872. Il y a sur cette trouvaille une notice courte et un bon petit croquis dans la Revue archéologique, 873, II, p.145.

Dans l'ensemble, c'est bien la combustion de Saint-Satur, mais il y manque le curieux plancher constitué par les tuiles à talon. Je ne connais pas ce type de tuile. Il me semble que les Romains auraient plutôt fait usage dans ce cas de la tuile à mamelons (tegula mammata) employée dans les hypocaustes (voir mes Fouilles du Beuvray (de Déchelette), p.37 et planche XXI, 7.

Comme étude ou plutôt comme monographie de vestiges de tuilerie romaine, je signale à M. Amagat celle de M. Xavier Martin, ingénieur à Montereaux, sur les Fours romains de Lucy, dans Mémoires de la Société Éduenne t.XX, 1892, p.86 et planches.

Vous excuserez mon griffonnage. Je dois encore aller ce matin à l'enterrement d'une cousine, la mère de notre député.

J'apprends avec plaisir que Madame de Saint-Venant se trouve mieux.

Veillez lui présenter tous mes hommages et me croire votre affectueusement

Joseph Déchelette

Merci pour les curieuses « gigognes ». Elles arrivent à temps pour moi.

Reçu le beau volume des Antiquaires du Centre. Merci.

<sup>202</sup> La forêt de Roumare est une forêt domaniale française de 4 000 hectares située à l'ouest de Rouen dans un vaste méandre de la Seine.

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (12 avril 1914)

Bourges, le 12 avril 1914

Bien cher ami, pardon de venir voler *quelques* secondes de vos instants hyper-précieux ; mais je voudrais vous demander un mot d'appréciation, sur ce syndicat des provinces proto-métalliques de l'Est, qui entreprend de former avec *grand* zèle, le *docteur* Brûlard. Vous en êtes *président d'honneur*, c'est une très bonne chose pour ce groupement, mais quelle est la part de la complaisance dans l'acceptation de cette fonction ? Vous savez si je salue toute entreprise qui pourrait se substituer, ne fut-ce que pour certains détails à la *Société Préhistorique Française* mais pour réussir, il faut du zèle, du nombre et de l'argent, et au plus un champ d'études suffisamment varié pour que l'approvisionnement soit assuré. Or ce pauvre *docteur* Brûlard malade a-t-il la force de créer *quelque* chose de grand et durable ? Et cette pauvre Revue de l'Est, si limitée dans son champ d'action, ne fera-t-elle pas participer un peu la *nouvelle* association à sa pénurie de documents et surtout de fonds ?

Je suis enchanté qu'il se fonde *quelque* chose sur des bases honnêtes et sérieuses ; mais à présent j'ai trop de choses sur les bras que je ne puis mener à bien, pour m'en mettre d'autres, et je n'accepterai pas au moins pour l'instant, d'être titulaire de *quelque* fraction de province. Le *docteur* Brûlard dit que la cause de la pénurie de production des Sociétés de province est qu'elles embrassent trop : sciences *archéologiques*, histoire, poésie, etc : cela me paraît assez paradoxal, car si elles n'avaient qu'une corde à leur arc au lieu de *dix*, l'arc servirait encore moins.

Je serais heureux d'avoir votre avis, notamment et si la promesse de collaboration de Loë, Viollier<sup>203</sup>, Welter<sup>204</sup> (est-il très fort ?) etc est sérieuse ? J'aurais bien de la peine à quitter mon chez moi dans l'état de santé de ma femme et je ne pourrais probablement pas aller à Nancy. Tout ce que je pourrais faire cette année sera d'aller en Bretagne où là, à défaut de choses d'un intérêt bien douteux pour moi. Je suis sûr de rencontrer des gens honnêtes et bien élevés ; pendant ce temps ma femme ira sans doute à Bagnols avec une cousine.

Nous avons toute la famille très au complet présentement: ce sera pour peu de temps, Chomereau étant nommé capitaine à Épinal<sup>205</sup>, ville avec laquelle les *communications* seront bien plus compliquées qu'avec Cahors.

Croyez, mon cher ami, à mes sentiments toujours bien affectueux et veuillez présenter mes hommages et respectueux compliments à Madame Déchelette

Julien de Saint-Venant

---

<sup>203</sup> Le préhistorien David Viollier (1876-1965) fait partie des correspondants de Joseph Déchelette.

<sup>204</sup> Timotheus Welter, notaire à Metz, figure lui aussi parmi les correspondants de Joseph Déchelette.

<sup>205</sup> Gaston de Chomereau, gendre de Saint-Venant, a été promu Capitaine le 23 mars 1914, et affecté au 149<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, cantonné à Épinal (Vosges).

## Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (début août 1914)

Estivaux par Sancergues (Cher)

Bien cher ami, Dieu dispose! J'étudiais l'admirable manuel proto-métallique *numéro trois*, (dont vous me comblez encore à ma *grande* confusion et *grande* reconnaissance de ma part) ; je désirais en causer avec vous et vous féliciter en connaissance de cause, quand sont survenus les angoisses des préliminaires, le crescendo des mauvaises nouvelles et la redoutable issue à laquelle personne ne semblait vouloir croire. C'est ici comme partout de la stupeur, car ce qui se prépare sera peut-être un des plus redoutables événements de notre histoire et cela s'amorce de bien imprévue façon.

Au fond les choses semblent se présenter pourtant de façon moins mauvaise que lors des précédentes menaces. Mais quand je vois avec quelle brutalité, quel entêtement l'Allemagne a choisi ce moment, je répète : *timeo danaos* ! et m'attends à des coups de Jarnac. Je n'ai pas encore confiance absolue dans l'Angleterre, si égoïste mais ici si utile, pas du tout dans l'abstraction de l'Italie que l'intimidation ou de belles promesses feront marcher. L'Angleterre n'est plus l'Angleterre d'autrefois ! et l'Italie restera l'Italie.

Bref je suis très inquiet de tout, des faits militaires, des répercussions sociales et des actes possibles de ces cohues humaines sans nombre une fois débordées et ayant faim et peur. Il ne me faut pourtant pas faillir à mon rôle de seul homme, (bien vieux hélas ! ) au milieu de ma femme et des *deux* filles seules sans époux et malades ; la *deuxième* doit accoucher dans *six* semaines, mais n'ira pas, je crains, jusque-là. Avec cela trois petits enfants déjà nés, avec déjà des complications pour faire vivre ce monde qui demande des soins. On ne pouvait se rendre compte d'avance de ce que serait semblable mobilisation générale<sup>206</sup> et brusque et cela en pleine moisson, plus de vieux grain, rien de rentré dans le nouveau qui mouille tous les jours et va pousser ou germer. Plus d'hommes, plus de chevaux: moi je me trouve réduit à un âne, pour assurer la correspondance avec les vivants. Quand l'effervescence sera calmée à Bourges, je crois que j'y ramènerai tout mon monde ; on aura peut-être plus de risques, plus de difficultés d'existence mais pas cet isolement rural, cet éloignement de toute nouvelle, qui est mortel. Il y a déjà *quatre* longs jours que ma fille Yvonne n'a rien reçu de son mari<sup>207</sup> ; qui écrivais tous les jours au moins avant ; elle sait que celui-ci est un des plus jeunes et ardents capitaines de ces bataillons de fer, dont le devoir est de se faire massacrer pour retarder l'invasion et permettre à l'arrière de se concentrer, ce qui sera bien long. On semble bien sage de ne laisser transpirer aucune nouvelle mais c'est dur et s'il y a des malheurs on l'apprendra bien après.

Et vous, dites-moi ce que vous devenez, ce que vous faites ; je me demande si vous êtes pris. Cela m'intéresse au plus haut point. Je ne saurais assez vous féliciter de votre récent volume, qui comble une telle lacune et est tout un monde, ces *grandes* parties inconnues dont vous êtes le Colonel. Je m'attendais à ce résultat, ayant escompté le succès. [...] Nous en recauserons longuement si Dieu permet que la paix revienne avec une France ni trop mutilée ni trop ruinée. En pareille occurrence les vrais amis se sentent comme un besoin de se resserrer par la pensée et le cœur à défaut d'autre moyen.

Veillez partager avec votre aimable et admirable compagne mes vœux les plus cordiaux et mes plus respectueux hommages, en la remerciant encore de toutes les amabilités

<sup>206</sup> La mobilisation générale intervient en France le 2 août 1914. La lettre date à priori du 2 ou des quelques jours suivants.

<sup>207</sup> Ce dernier, Gaston de Chomereau, est Capitaine au sein du 149<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, cantonné à Épinal (Vosges) ; à ce titre, il est en première ligne et se trouve impliqué dans les premiers affrontements.

dont elle fait preuve pour moi. Pour vous cher et éminent ami je vous demande la permission de vous embrasser et cela de tout cœur. Bien affectueusement à vous

*Julien de Saint-Venant*



Lettre de M. Julien de Saint-Venant à M. Joseph Déchelette (1<sup>er</sup> septembre 1914)

Estivaux près de Sancergues, le 1<sup>er</sup> Sept 1914, 9h du matin

Merci, oh grand merci, bien cher ami, pour la promptitude que vous avez mise à nous renseigner ! Je reçois votre dépêche et ma pauvre fille, avec laquelle je suis seul ici (sans compter les *trois* enfants) a poussé enfin un soupir de soulagement. Elle ne savait la chose que par une dépêche, mais son mari, elle s'en méfiait, avait certainement atténué la chose. Dieu merci il n'avait pas trop atténué. Ma fille part donc à l'instant (par le seul train quotidien) pour Bourges, où sont déjà sa mère et sa sœur, dans l'attente d'autres événements intimes. Quelle joie pour ma pauvre Yvonne de revoir ce mari si parfait qu'elle adore, et qu'elle avait si bien cru resté dans les premiers combats: des 18 jours sans nouvelles !! On a un peu abusé de la discrétion tactique sur le dos des combattants et des leurs. Nous avons d'horribles instants. Ce n'est pas fini, mais quelque accalmie dans les trances permettent au physique et au moral de reprendre des forces ; mais Gaston attendra à peine sa guérison complète<sup>208</sup> pour retrouver sa chère compagnie, son œuvre ; sa fille, si vaillante, si éprouvée aussi : Yvonne ne cherche en rien à le retenir. Merci donc encore d'avoir si bien joué le rôle de Providence.

Vous voilà donc avec une compagnie aussi sous vos ordres et je sais qu'elle sera bien commandée car vous avez trois qualités qui s'équilibrent bien dans votre cerveau : l'intelligence, la conscience et le dévouement ! Heureuses les *Compagnies Territoriales* si elles ont toutes pareils centres directeurs ! Est-ce que vous êtes là comme dépôt, ou bien garnisaire des forts de Lyon ? Ils doivent être un peu vieux jeu ? Je le sais parce qu'ils sont l'œuvre de mon *grand* oncle et parrain, *général* de division du génie, qui après avoir réprimé les insurrections de Lyon de 1836 et 38 ?, obtint, après, de les bâtir, autant contre la ville que contre l'étranger (il s'appelait le *Baron Rohault de Fleury*<sup>209</sup>, frère de mon *grand-père*).

Les événements, comme c'était à prévoir, avec des alliés comme les nôtres, nous laissent tout le poids des premiers formidables chocs ; si nous y résistons l'avenir pourra se débrouiller mais en attendant tout sera fait pour affaiblir voire détruire nos ressources, richesses, moyens de résistance et nous-mêmes ; il y aura de rudes moments à passer, et peut-être longs, pour les envahis. Les paysans sont déjà terrorisés par les récits d'horreur que trop copieusement on a laissé détailler par nos feuilles à court de copie ; un éminent médecin de Bourges, disait à ma femme qu'il s'annonçait bien des cas de folie déjà. Je prêche une campagne pour tâcher de rassurer un peu une confiance relative que je n'ai guère et je fais de mon mieux. Il me faudra, tant que ma santé le permettra, ne pas perdre le contact de ma commune, dont le maire est quasi en [...] et l'adjoint hésitant et craintif, je crains ; nous avons plusieurs conseillers partis aussi.

Il est à craindre que non servions de passage pour les troupes qui ne manqueront pas de se rendre à Bourges ruiner les établissements si importants. On pense déjà à aménager des caves en vue de bombardement ! Je n'ai pu trouver à m'occuper un peu utilement jusqu'ici, et me contente de m'occuper de ravitaillement, de réquisition, de faire battre, etc : c'est peu, quoique concernant un rouage fort utile. Je suis content de l'esprit de vos hommes ; du reste

<sup>208</sup> Le Capitaine Gaston de Chomereau a été blessé le 28 août 1914 à Rambervillers, Vosges (88), Lorraine, France ; ayant reçu un éclat d'obus dans l'épaule gauche, et comme le pressent ici Saint-Venant, il est cité à l'ordre de l'armée notamment pour avoir demandé à rejoindre son régiment en étant incomplètement rétabli.

<sup>209</sup> Hubert Rohault de Fleury (1779-1866), officier du Génie, participe aux guerres napoléoniennes et termine sa carrière au rang de Général de Division. Il a aussi, au cours de sa carrière, été chargé de la mise en place des fortifications de la ville de Lyon, suite à la Révolution de Juillet. Saint-Venant évoque cet épisode dans sa lettre du 1<sup>er</sup> septembre 1914, alors qu'il a appris que c'est précisément à Lyon qu'est affecté Joseph Déchelette, fraîchement mobilisé.

partout on entend leur rendre justice. Bien commandés, si on ne leur demande pas la besogne des jeunes, ils apporteront donc, j'espère, un important concours à la réussite finale si nécessaire.

J'espère que vous avez de bonnes nouvelles de Madame Déchelette, que vous savez en lieu excellent et même assez sûr. Vous voudrez bien lui redire mes respectueux souvenirs et hommages. Pour vous, je vous dis encore merci et du fond du cœur je vous donne l'accolade en vous recommandant à la Providence et ajoutant un chaleureux « au revoir ». Tout à vous

*Julien de Saint-Venant*

**Lettre de M. Julien de Saint-Venant à Mme Jane Déchelette (12 octobre 1914)**

Bourges, 12 octobre 1914

1, rue de la Petite armée, Bourges

Madame, je reçois la fatale dépêche et suis totalement anéanti devant ce coup si rude, j'ajoute si imprévu ! Je ne puis dire dans quel état je suis, dans quelle douleur sincère et profonde : je me demande s'il est vraiment possible que tant de force physique et morale, tant de mérites, de science, de qualités toutes éminentes, puissent disparaître par le choc brutal d'une balle. C'est bien égoïste à mon amitié si vraie de parler de ma peine à la digne et si excellente compagne d'une existence si unie, aujourd'hui brusquement brisée par une décision de Dieu, que nous ne pouvons expliquer, mais je vous assure que voilà des parents proches que je perds du fait de l'atroce guerre, la nouvelle ne m'a pas produit de commotion plus violente et frappé droit au cœur. C'est que j'aimais mon ami d'une affection, faite d'admiration profonde pour son génie, mais aussi pour sa simplicité si complète, qui le faisait s'intéresser aux moindres choses qui concernaient ses amis. Les éminents talents, il les tenait de naissance, mais sa bonté et sa simplicité émanaient de son cœur.

Je ne chercherai pas, chère Madame, à trouver pour vous des consolations pour l'anéantissement de votre bonheur intime ; je n'en trouverais pas et elles ne sauraient que vous paraître banales ; je ne puis que pleurer avec vous et prier avec vous et surtout pour vous la plus à plaindre ; je le fais de toute la force de la plus sincère des amitiés. Vous pensez bien que mon chagrin est avide des moindres détails sur la fin héroïque d'une si belle existence. Quand vous serez remise un jour du premier choc, je serais bien heureux de savoir comment s'est passé le drame final, s'il a souffert, si on sait où reposait ce qui reste du disparu enlevé à nos tendresses. Puis ce seront certains détails que j'aurai à vous demander pour faire mon article nécrologique pour notre société de Bourges dont il était membre d'honneur : la communication des notices parues dans les journaux ou revues me seraient précieuses. Il me semble aussi que si vous consentiez à me faire l'honneur de correspondre un peu avec nous, les liens de mon amitié ne seraient pas totalement rompus car je n'oublierai jamais la manière charmante, familiale dont vous vouliez bien vous-même me recevoir dans votre intimité. Veuillez, Madame, être l'interprète de tous les tristes sentiments dont débordent mon cœur ulcéré auprès de la famille qui est aussi éprouvée qu'elle était fière de son éminent membre.

Veuillez aussi présenter mes respectueux hommages à vos excellents parents et croire, chère Madame, à mes sentiments de profonde et douloureuse sympathie que je ne puis exprimer et à votre douleur partagée par un ami qui appréciait le cher et si regretté défunt que Dieu a admis certainement auprès de lui. Je lui demande de vous donner courage et résignation. Avec mes tristes et respectueux hommages, veuillez croire encore chère Madame, à la fidélité durable de mon pieux souvenir et aux prières que je fais en union avec vous.

*Julien de Saint-Venant*